

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Budget principal

Budget annexe de la Régie publicitaire

Budget annexe du Centre d'art et de culture

Budget annexe de l'Hôtel des activités artisanales du Potager du Dauphin

Budget annexe « Activités commerciales du site Rodin-Arnaudet »

Budget annexe « Exploitation des marchés publics d'approvisionnement »

Sommaire

1-BUDGET-01 BUDGET PRINCIPAL

	PAGES
I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	01
B - Modalités de vote du budget	02
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	03
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	04
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	05
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	06
B2 - Balance générale du budget - Recettes	07
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	08-10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	11-12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13-14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15-16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17-23
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	24-26
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	27-36
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	37-46
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	47
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48-51
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	53
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	54
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
A4 - Etat des provisions	néant
A5 - Etalement des provisions	néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	56
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	57
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	néant
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	néant
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	néant
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	néant
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	néant
A8 - Etat des charges transférées	58
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	59
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	60-68
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	69-73
A10.3 - Opérations liées aux cessions	74
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	néant
A11 - Etat des travaux en règle	néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	75-76
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	77
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	78-81
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	82-87
C1.2 - Actions de formation des élus	88
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	89
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	90
C3.2 - Liste des établissements publics créés	90
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	90
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	91-93
C3.6 - Identification des flux croisés	néant
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	94
D2 - Arrêté et signatures	néant

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

2-BUDGET-03 BUDGET ANNEXE REGIE PUBLICITAIRE

	PAGES
I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	néant
B - Modalités de vote du budget	néant
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	néant
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	néant
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	néant
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	néant
B2 - Balance générale du budget - Recettes	néant
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	95
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	96
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	néant
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	néant
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	néant
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	néant
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	néant
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail Investissement	néant
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	néant
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	néant
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	néant
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	néant
A4 - Etat des provisions	néant
A5 - Etalement des provisions	néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	néant
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	néant
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	néant
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	néant
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	néant
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	néant
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	néant
A8 - Etat des charges transférées	néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	néant
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	néant
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	néant
A10.3 - Opérations liées aux cessions	néant
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	néant
A11 - Etat des travaux en régie	néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	néant
C1.2 - Actions de formation des élus	néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	néant
C3.6 - Identification des flux croisés	néant
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	néant
D2 - Arrêté et signatures	néant

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier «Informations générales» annexé à l'arrêté n° NDR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.()

Sommaire

3-BUDGET-04 BUDGET ANNEXE DU CENTRE D'ART ET DE CULTURE

	PAGES
I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	néant
B - Modalités de vote du budget	néant
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	néant
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	néant
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	néant
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	néant
B2 - Balance générale du budget - Recettes	néant
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	97-98
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	99
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	100
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	101
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	néant
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	néant
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	néant
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	néant
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102-103
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	104
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	néant
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	néant
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	105
A4 - Etat des provisions	néant
A5 - Etalement des provisions	néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	106
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	107
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	néant
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	néant
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	néant
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	néant
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	néant
A8 - Etat des charges transférées	néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	néant
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	108
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	néant
A10.3 - Opérations liées aux cessions	néant
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	néant
A11 - Etat des travaux en régie	néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	néant
C1.2 - Actions de formation des élus	néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	néant
C3.6 - Identification des flux croisés	néant
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	néant
D2 - Arrêté et signatures	néant

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier «Informations générales» annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant. L

Sommaire

4-BUDGET-05 BUDGET ANNEXE HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

	PAGES
I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	néant
B - Modalités de vote du budget	néant
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	néant
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	néant
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	néant
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	néant
B2 - Balance générale du budget - Recettes	néant
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	109
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	110
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	111
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	112
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	néant
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	néant
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	néant
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	néant
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	113-114
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	115
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	néant
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	néant
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	116
A4 - Etat des provisions	néant
A5 - Etalement des provisions	néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	117
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	118
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	néant
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	néant
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	néant
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	néant
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	néant
A8 - Etat des charges transférées	néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	néant
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	119
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	néant
A10.3 - Opérations liées aux cessions	néant
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	néant
A11 - Etat des travaux en régie	néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	néant
C1.2 - Actions de formation des élus	néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	néant
C3.6 - Identification des flux croisés	néant
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	néant
D2 - Arrêté et signatures	néant

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Sommaire

5-BUDGET-06 BUDGET ANNEXE ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET

	PAGES
I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	néant
B - Modalités de vote du budget	néant
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	néant
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	néant
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	néant
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	néant
B2 - Balance générale du budget - Recettes	néant
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	120
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	121
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	122
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	123
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	néant
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	néant
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	néant
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	néant
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	néant
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	néant
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	néant
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	124
A4 - Etat des provisions	néant
A5 - Etalement des provisions	néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	125
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	126
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	néant
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	néant
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	néant
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	néant
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	néant
A8 - Etat des charges transférées	néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	néant
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	127
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	néant
A10.3 - Opérations liées aux cessions	néant
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	néant
A11 - Etat des travaux en régie	néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	néant
C1.2 - Actions de formation des élus	néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	néant
C3.6 - Identification des flux croisés	néant
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	néant
D2 - Arrêté et signatures	néant

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant. L

Sommaire

6-BUDGET-07 BUDGET ANNEXE EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT

	PAGES
I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	néant
B - Modalités de vote du budget	néant
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	néant
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	néant
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	néant
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	néant
B2 - Balance générale du budget - Recettes	néant
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	128
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	129
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	néant
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	néant
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	néant
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	néant
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	néant
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	néant
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	néant
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	néant
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	néant
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	néant
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	néant
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	néant
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	néant
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	néant
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	néant
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	néant
A4 - Etat des provisions	néant
A5 - Etalement des provisions	néant
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	néant
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	néant
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	néant
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	néant
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	néant
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	néant
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	néant
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	néant
A8 - Etat des charges transférées	néant
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	néant
A10.1 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	néant
A10.2 - Variation des patrimoines (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	néant
A10.3 - Opérations liées aux cessions	néant
A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	néant
A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	néant
A11 - Etat des travaux en régie	néant
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	néant
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	néant
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	néant
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	néant
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	néant
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	néant
B1.6 - Etat des engagements reçus	néant
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	néant
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	néant
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	néant
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	néant
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	néant
C1.2 - Actions de formation des élus	néant
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	néant
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	néant
C3.2 - Liste des établissements publics créés	néant
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	néant
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	néant
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	néant
C3.6 - Identification des flux croisés	néant
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	néant
D2 - Arrêté et signatures	néant

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier «Informations générales» annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant. L1

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MEUDON

Numéro SIRET : 21920048200012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2015

Code INSEE	CA
------------	----

I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	45 877
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	248
Nom de l'EPT à fiscalité propre auquel la commune adhère :	GRAND PARIS SEINE OUEST
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	METROPOLE DU GRAND PARIS

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
55 090 869,00	86 152 224,00	1 867,798894	1 308,269663

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 139	1 295
2	Produit des impositions directes/population	598	614
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 294	1 512
4	Dépenses d'équipement brut/population	124	366
5	Encours de la dette/population	749	1 099
6	DGF/population	170	284
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,92%	57,70%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	50,87%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	94,22%	91,90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9,58%	24,20%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	57,86%	72,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du **chapitre (2)** pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du **chapitre (2)** pour la section d'investissement.
 - (3) **avec** les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) **avec** vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

- III - Les provisions sont **semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) (5)**.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Section de fonctionnement	56 993 758.32	61 319 867.22
	Section d'investissement	18 524 630.32	19 466 150.19
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		5 096 350.80
	Report en section d'investissement (001)		4 535 283.90
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		75 518 388.64	90 407 652.11
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	12 183 440.54	3 643 210.37
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	12 183 440.54	3 643 210.37
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	56 993 758.32	66 416 218.02
	Section d'investissement	30 708 070.86	27 634 644.46
	TOTAL CUMULE	87 701 829.18	94 050 862.48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 183 440.54	3 643 210.37
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 647 000.00	
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 647 000.00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		643 210.37
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX		100 000.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS		543 210.37
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		3 000 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS		3 000 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	128 322.73	
2031	FRAIS D'ETUDES	32 944.00	
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	95 378.73	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	301 500.00	
204132	SUBV.EQUIP.VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	41 000.00	
204151	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSE A GROUPEMENT DE COLLECTIVITES GFP DE RATTACHEMENT	153 000.00	
20421	SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	7 500.00	
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PERSONNES DE DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	826 974.15	
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	316.36	
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	72 175.29	
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	23 044.10	
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART	1 104.00	
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	50 909.50	
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORP. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	287 353.32	
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	170 835.48	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	221 236.10	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 728 168.70	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	875 939.88	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 547 682.64	
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS -INSTALLATIONS MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUES	304 546.18	
	Opérations d'équipement	5 724 474.96	
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA- FORET	23 144.30	
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX	361 189.70	
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE	2 252 924.96	
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES	84 000.00	
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC	523 216.00	
2015002	PARTICIPATION.DIFFUSEUR A86	2 480 000.00	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	827 000.00	
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	827 000.00	
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 435 607.00	13 231 434.95	3 375.00		1 200 797.05
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 101 750.00	29 736 909.21			1 364 840.79
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 939 500.00	1 939 407.00			93.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 054 772.00	7 600 417.38			454 354.62
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	55 531 629.00	52 508 168.54	3 375.00		3 020 085.46
66	CHARGES FINANCIERES	1 093 500.00	688 083.08	287 915.43		117 501.49
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	637 449.00	598 236.20			39 212.80
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (1)	100 000.00	100 000.00			
022	DEPENSES IMPREVUES	2 910 033.80				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	60 272 611.80	53 894 487.82	291 290.43		6 086 833.55
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	2 672 000.00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	2 552 000.00	2 807 980.07			-255 980.07
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 224 000.00	2 807 980.07			2 416 019.93
	TOTAL	65 496 611.80	56 702 467.89	291 290.43		8 502 853.48

Pour information						
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	190 000.00	114 637.91			75 362.09
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 271 415.00	6 295 254.10			-23 839.10
73	IMPOTS ET TAXES	39 446 090.00	39 871 195.47	150 000.00		-575 105.47
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 896 306.00	12 843 304.22			53 001.78
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	975 450.00	1 043 946.06			-68 496.06
	Total des recettes de gestion courante	59 779 261.00	60 168 337.76	150 000.00		-539 076.76
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000.00	432 147.03			-382 147.03
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (1)	566 000.00	565 835.57			164.43
	Total des recettes réelles de fonctionnement	60 395 261.00	61 166 320.36	150 000.00		-921 059.36
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	5 000.00	3 546.86			1 453.14
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	5 000.00	3 546.86			1 453.14
	TOTAL	60 400 261.00	61 169 867.22	150 000.00		-919 606.22

Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)		5 096 350.80				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	831 664.91	653 369.10	128 322.73	49 973.08
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	1 162 274.63	816 245.67	301 500.00	44 528.96
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 397 633.97	1 014 145.18	826 974.15	1 556 514.64
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 397 280.54	2 534 816.39	2 728 168.70	134 295.45
	Total des opérations d'équipement	6 430 188.78	668 546.06	5 724 474.96	37 167.76
	Total des dépenses d'équipement	17 219 042.83	5 687 122.40	9 709 440.54	1 822 479.89
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 647 000.00		1 647 000.00	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 697 500.00	8 291 721.08		2 405 778.92
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 508 000.00	2 680 864.10	827 000.00	135.90
020	DEPENSES IMPREVUES	1 928.00			
	Total des dépenses financières	15 854 428.00	10 972 585.18	2 474 000.00	2 407 842.82
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	10 000.00	4 068.45		5 931.55
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 083 470.83	16 663 776.03	12 183 440.54	4 236 254.26
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	5 000.00	3 546.86		1 453.14
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	1 857 798.00	1 857 307.43		490.57
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 862 798.00	1 860 854.29		1 943.71
	TOTAL	34 946 268.83	18 524 630.32	12 183 440.54	4 238 197.97
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 340 861.00	990 937.86	643 210.37	706 712.77
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	9 991 000.00	4 588 073.23	3 000 000.00	2 402 926.77
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	110 000.00			110 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	226 800.00	226 780.00		20.00
	Total des recettes d'équipement	12 668 661.00	5 805 791.09	3 643 210.37	3 219 659.54
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	5 037 000.00	5 227 191.29		-190 191.29
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	2 735 025.93	2 735 025.93		
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500.00	466.40		2 033.60
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 010 000.00	1 018 319.53		-8 319.53
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 866 000.00			
	Total des recettes financières	10 650 525.93	8 981 003.15		1 669 522.78
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	10 000.00	4 068.45		5 931.55
	Total des recettes réelles d'investissement	23 329 186.93	14 790 862.69	3 643 210.37	4 895 113.87
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	2 672 000.00			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	2 552 000.00	2 807 980.07		-255 980.07
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)	1 857 798.00	1 857 307.43		490.57
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 081 798.00	4 665 287.50		2 416 510.50
	TOTAL	30 410 984.93	19 456 150.19	3 643 210.37	7 311 624.37
Pour information					
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)		4 535 283.90			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 234 809.95		13 234 809.95
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	29 736 909.21		29 736 909.21
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 939 407.00		1 939 407.00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7 600 417.38		7 600 417.38
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
656				
66	CHARGES FINANCIERES	975 998.51		975 998.51
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	598 236.20	371 570.43	969 806.63
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	100 000.00	2 436 409.64	2 536 409.64
68				
	Dépenses de fonctionnement - Total	54 185 778.25	2 807 980.07	56 993 758.32

Pour information			
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 546.86	3 546.86
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	8 291 721.08		8 291 721.08
16				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS		(8)	
	Total des opérations d'équipement	668 546.06		668 546.06
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	653 369.10	114 909.43	768 278.53
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	816 245.67		816 245.67
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	1 014 145.18	1 742 398.00	2 756 543.18
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)		(9)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	2 534 816.39		2 534 816.39
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
26				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 680 864.10		2 680 864.10
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
39				
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	4 068.45		4 068.45
481	CHARGES A REPART. S/PLUSIEURS EXERCICES			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
59				
3...	Stocks			
	Dépenses d'investissement - Total	16 663 776.03	1 860 854.29	18 524 630.32

Pour information			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	114 637.91		114 637.91
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	6 295 254.10		6 295 254.10
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	IMPOTS ET TAXES	40 021 195.47		40 021 195.47
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 843 304.22		12 843 304.22
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 043 946.06		1 043 946.06
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	432 147.03	3 546.86	435 693.89
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	565 835.57		565 835.57
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	61 316 320.36	3 546.86	61 319 867.22

Pour information			
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			5 096 350.80

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	5 227 191.29		5 227 191.29
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 735 025.93		2 735 025.93
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	990 937.86	1 742 398.00	2 733 335.86
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	4 588 539.63		4 588 539.63
16				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS		15 683.92	15 683.92
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)		110 551.81	110 551.81
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)		355 886.51	355 886.51
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)	226 780.00	4 357.62	231 137.62
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
26				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 018 319.53		1 018 319.53
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 306 080.21	2 306 080.21
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
29				
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	4 068.45		4 068.45
481	CHARGES A REPART. S/PLUS.EXERC		130 329.43	130 329.43
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
49				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
59				
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	14 790 862.69	4 665 287.50	19 456 150.19

Pour information			
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			4 535 283.90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 435 607.00	13 231 434.95	3 375.00		1 200 797.05
	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES					
6042	QUE TERRAINS A AMENAGER	3 049 905.00	3 023 039.90			26 865.10
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	261 459.00	261 458.15			0.85
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	1 219 231.00	1 107 111.52			112 119.48
60621	COMBUSTIBLES	140 000.00	55 117.35			84 882.65
60622	CARBURANTS	97 077.00	86 557.94			10 519.06
60623	ALIMENTATION	82 264.00	70 905.15			11 358.85
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	42 940.00	42 860.04			79.96
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	109 853.00	97 571.61			12 281.39
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	3 542.00	460.45			3 081.55
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	81 893.00	63 572.83			18 320.17
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	60 217.00	52 233.96			7 983.04
	LIVRES DISQUES CASSETTES (BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUE)	102 861.00	102 479.14			381.86
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	131 433.00	129 544.33			1 888.67
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	554 551.00	510 471.71			44 079.29
6078	AUTRES MARCHANDISES	984.00	905.08			78.92
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 101 601.00	2 041 209.86			60 391.14
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	229 684.00	187 930.77			41 753.23
6135	LOCATIONS MOBILIERES	287 448.00	260 113.03			27 334.97
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	51 273.00	36 568.27			14 704.73
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	362 913.00	333 967.42			28 945.58
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	760 095.00	677 123.42			82 971.58
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	55 728.00	37 669.30			18 058.70
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	39 400.00	34 368.19			5 031.81
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS					
61558	MOBILIER	343 626.00	307 529.53			36 096.47
6156	MAINTENANCE	406 518.00	370 536.95			35 981.05
616	PRIMES D ASSURANCES	150 655.00	132 710.10			17 944.90
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	56 495.00	50 952.70			5 542.30
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	116 683.00	84 560.00	3 375.00		28 748.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	16 393.00	15 879.30			513.70
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	14 820.00	12 814.98			2 005.02
6226	HONORAIRES	371 821.00	233 467.27			138 353.73
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	94 085.00	93 693.90			391.10
	REMUNERATION D'INTERMEDIARES ET					
6228	HONORAIRES-DIVERS	142 024.00	129 295.73			12 728.27
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	79 705.00	79 702.12			2.88
6232	FETES ET CEREMONIES	34 619.00	32 666.99			1 952.01
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	400.00	400.00			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	23 775.00	16 468.94			7 306.06
6237	PUBLICATIONS	268 052.00	229 486.52			38 565.48
	PUBLICITE PUBLICATIONS RELATIONS PUBLIQUES-					
6238	AUTRES	156 121.00	144 178.13			11 942.87
6241	TRANSPORTS DE BIENS	24 123.00	19 121.38			5 001.62
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	45 000.00	44 510.37			489.63
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	348 123.00	250 259.26			97 863.74
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS					
6248	COLLECTIFS - DIVERS	1 300.00	733.80			566.20
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	18 583.00	7 242.64			11 340.36
6256	MISSIONS	6 880.00	5 362.54			1 517.46
6257	RECEPTIONS	9 218.00	8 431.60			786.40
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	123 082.00	114 873.33			8 208.67
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	349 130.00	341 652.77			7 477.23
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	26 500.00	5 949.56			20 550.44
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	63 336.00	61 100.87			2 235.13
	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS					
6282	COMMUNAUX)	1 771.00	1 516.10			254.90
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 107 810.00	1 043 207.69			64 602.31
	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES					
62878	ORGANISMES	4 501.00	4 500.84			0.16
6288	DIVERS AUTRES SERVICES EXTERIEURS	107 018.00	83 344.85			23 673.15
63512	IMPOTS LOCAUX - TAXES FONCIERES	72 600.00	70 355.00			2 245.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	3 468.00	3 468.00			
6353	IMPOTS INDIRECTS	14 000.00	12 047.00			1 953.00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	500.00	90.00			410.00
6358	AUTRES DROITS	614.00	612.81			1.19
	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES					
637	(AUTRES ORGANISMES)	5 906.00	5 471.96			434.04
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	31 101 750.00	29 736 909.21			1 364 840.79
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	63 000.00	14 396.18			48 603.82
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	475 500.00	457 564.00			17 936.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	87 900.00	82 310.00			5 590.00
	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA					
6333	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	50.00				50.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	292 700.00	274 209.06			18 490.94
	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL					
64111	TITULAIRE	11 261 800.00	11 156 796.20			105 003.80
	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET					
64112	INDEMNITE DE RESIDENCE	608 161.00	608 160.91			0.09
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	3 171 505.00	2 732 905.89			438 599.11
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE RENUMERATIONS	6 491 900.00	6 289 895.70			202 004.30
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	4 534.00	4 533.40			0.60

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 827 777.00	3 557 691.94			270 085.06
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	3 904 561.00	3 731 654.94			172 906.06
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	2 561.00	1 914.40			646.60
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	90 000.00	87 549.30			2 450.70
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 000.00				1 000.00
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	10 751.00	10 748.56			2.44
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	474 900.00	434 928.10			39 971.90
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	165 000.00	161 653.42			3 346.58
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	89 650.00	69 348.90			20 301.10
6488	AUTRES CHARGES	78 500.00	60 648.31			17 851.69
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 939 500.00	1 939 407.00			93.00
73924	FONDS DE SOLIDARITE AUX COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE	1 819 100.00	1 819 040.00			60.00
73925	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	120 400.00	120 367.00			33.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	8 054 772.00	7 600 417.38			454 354.62
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 743 937.00	1 565 166.28			178 770.72
6531	INDEMNITES DES MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	223 000.00	222 796.92			203.08
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES- ADJOINTS ET CONSEILLERS	2 100.00	1 184.85			915.15
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	23 800.00	20 153.83			3 646.17
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	21 600.00	19 559.00			2 041.00
6535	FORMATIONS ELUS	7 000.00	6 630.00			370.00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	4 500.00	3 313.56			1 186.44
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	29 000.00	12 593.38			16 406.62
6542	CREANCES ETEINTES	11 000.00	533.77			10 466.23
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	712 000.00	701 822.13			10 177.87
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGAT.CONTRIBUTIONS ORGANISMES DE REGROUPEMENT	18 700.00	17 592.00			1 108.00
6556	CONTINGENTS PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES INDEMNITES LOGEMENTS DES INSTITUTEURS	6 600.00	1 268.24			5 331.76
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	799 436.00	785 354.50			14 081.50
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	7 100.00				7 100.00
657362	SUBVENTION FONCTIONNEMENT ETABLISSEMENT CCAS	1 829 460.00	1 640 000.00			189 460.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DROIT PRIVE	2 601 539.00	2 594 120.95			7 418.05
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	14 000.00	8 327.97			5 672.03
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a)=(011+012+014+65+656)		55 531 629.00	52 508 168.54	3 375.00		3 020 085.46

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES (b)	1 093 500.00	688 083.08	287 915.43		117 501.49
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	1 086 403.00	1 034 142.19			52 260.81
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-352 036.82	287 915.43		64 121.39
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITEURS	3 500.00	2 380.71			1 119.29
6688	AUTRES	3 597.00	3 597.00			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	637 449.00	598 236.20			39 212.80
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	707.00				707.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	293.00	292.74			0.26
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	39 125.00	18 990.48			20 134.52
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	3 000.00	3 000.00			
6748	AUTRES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	6 124.00	6 123.20			0.80
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	588 200.00	569 829.78			18 370.22
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (d)(3)	100 000.00	100 000.00			
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	100 000.00	100 000.00			
022	DEPENSES IMPREVUES (e)	2 910 033.80				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		60 272 611.80	53 894 487.82	291 290.43		6 086 833.55

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 672 000.00				
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	2 552 000.00	2 807 980.07			-255 980.07
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES		355 886.51			-355 886.51
676	DIFFERENCES SUR REALISATIONS (POSITIVES) TRANSFEREES EN INVESTISSEMENT		15 683.92			-15 683.92
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 381 000.00	2 306 080.21			74 919.79
6812	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT A REPARTIR	171 000.00	130 329.43			40 670.57
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 224 000.00	2 807 980.07			2 416 019.93
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 224 000.00	2 807 980.07			2 416 019.93

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	65 496 611.80	56 702 467.89	291 290.43		8 502 853.48
--	----------------------	----------------------	-------------------	--	---------------------

Pour information	
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	287 915.43
Montant des ICNE de l'exercice N-1	352 036.82
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-64 121.39

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	190 000.00	114 637.91			75 362.09
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	100 000.00	101 100.20			-1 100.20
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	90 000.00	13 537.71			76 462.29
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	6 271 415.00	6 295 254.10			-23 839.10
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	65 000.00	61 231.06			3 768.94
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	180 000.00	174 769.71			5 230.29
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	56 000.00	73 216.60			-17 216.60
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	113 000.00	86 950.90			26 049.10
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	82 700.00	83 974.26			-1 274.26
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	2 158 000.00	2 058 124.49			99 875.51
7067	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET D ENSEIGNEMENT	3 004 000.00	2 960 254.26			43 745.74
7078	AUTRES MARCHANDISES	900.00	1 184.70			-284.70
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)		1 602.00			-1 602.00
70841	MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AUX BUDGETS ANNEXES, CCAS ET CAISSE DES ECOLES	56 955.00	51 955.00			5 000.00
70846	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE PAR GFP DE RATTACHEMENT	89 000.00	81 739.92			7 260.08
70872	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	76 710.00	68 169.63			8 540.37
70873	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LES CENTRES D'ACTION SOCIALE	130 500.00	216 835.52			-86 335.52
70876	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	5 000.00	4 000.00			1 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	248 350.00	360 481.55			-112 131.55
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	5 300.00	10 764.50			-5 464.50
73	IMPOTS ET TAXES	39 446 090.00	39 871 195.47	150 000.00		-575 105.47
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATIONS	27 394 512.00	27 455 981.00			-61 469.00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	7 991 074.00	7 991 074.00			
7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	402 186.00	402 186.00			
7323	FNGIR	396 318.00	396 318.00			
7333	TAXES FUNERAIRES	12 000.00	12 650.40			-650.40
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	670 000.00	488 978.78	150 000.00		31 021.22
7368	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	80 000.00	80 119.99			-119.99
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION OU TAXE DE PUBLICITE FONCIERE	2 500 000.00	3 043 887.30			-543 887.30
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	12 896 306.00	12 843 304.22			53 001.78
7411	DOTATION FORFAITAIRE	7 795 155.00	7 795 155.00			
745	DOTATION SPECIALE AU TITRE DES INSTITUTEURS	2 000.00	5 616.00			-3 616.00
746	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	153 697.00	125 991.00			27 706.00
74718	PARTICIPATIONS ETAT-AUTRES	197 000.00	217 851.62			-20 851.62
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	3 000.00				3 000.00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	756 655.00	761 264.68			-4 609.68
74741	PARTICIPATION DES COMMUNES MEMBRES DU GFP	14 000.00	20 580.75			-6 580.75
74748	PARTICIPATIONS - COMMUNES - AUTRES COMMUNES	26 000.00	4 784.25			21 215.75
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	3 192 000.00	3 156 553.92			35 446.08
7482	COMPENSATION P/PERTE TAXE ADDITIONN.DROITS MUTATION OU TAXE PUBLICITE FONCIERE	2 000.00	564.00			1 436.00
748313	DOTATION ET COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	208 388.00	208 388.00			
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TAXE PROFESSIONNELLE	49 471.00	49 471.00			
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	24 165.00	24 165.00			
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	442 775.00	442 775.00			
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	10 000.00	10 024.00			-24.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	20 000.00	20 120.00			-120.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	975 450.00	1 043 946.06			-68 496.06
752	REVENUS DES IMMEUBLES	945 450.00	1 008 275.14			-62 825.14
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	30 000.00	35 670.92			-5 670.92
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013		59 779 261.00	60 168 337.76	150 000.00		-539 076.76

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES					A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	50 000.00	432 147.03			-382 147.03
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	10 000.00	117.70			9 882.30
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		2 585.47			-2 585.47
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	10 000.00	35 413.80			-25 413.80
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	10 000.00	1 024.01			8 975.99
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		371 570.43			-371 570.43
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	20 000.00	21 435.62			-1 435.62
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (d)(2)	566 000.00	565 835.57			164.43
7875	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	566 000.00	565 835.57			164.43
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		60 395 261.00	61 166 320.36	150 000.00		-921 059.36
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)(5)	5 000.00	3 546.86			1 453.14
777	QUOTE-PART SUBVEN D' INVEST. TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	5 000.00	3 546.86			1 453.14
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000.00	3 546.86			1 453.14
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		60 400 261.00	61 169 867.22	150 000.00		-919 606.22
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 096 350.80				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	831 664.91	653 369.10	128 322.73	49 973.08
202	FRAIS LIES A LA REALISATION DES DOC. D'URBAN. ET A LA NUMERISAT. DU CADASTRE	95 000.00	49 547.16		45 452.84
2031	FRAIS D'ETUDES	64 000.00	30 918.50	32 944.00	137.50
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	672 664.91	572 903.44	95 378.73	4 382.74
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (sauf opérations)	1 162 274.63	816 245.67	301 500.00	44 528.96
204132	SUBV.EQUIP.VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	867 000.00	809 995.67	41 000.00	16 004.33
204151	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSE A GROUPEMENT DE COLLECTIVITES GFP DE RATTACHEMENT	153 000.63		153 000.00	0.63
2041511	SUB. GFP RATT. BIEN MOBILIERS,MATERIEL ET ETUDES	18 024.00			18 024.00
2041512	SUBV. D'EQUIP. AUX ORGANISMES PUBLICS - GFP DE RATTACHEMENT - BAT. ET INSTAL.	10 000.00			10 000.00
20421	SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	8 000.00		7 500.00	500.00
20422	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE PERSONNES DE DROIT PRIVE-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	106 250.00	6 250.00	100 000.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	3 397 633.97	1 014 145.18	826 974.15	1 556 514.64
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	10.00	2.00		8.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	15 905.36	13 927.45	316.36	1 661.55
2135	AUTRES CONSTRUCTIONS	185 674.52	111 857.56	72 175.29	1 641.67
2138	INSTALLATION DE VOIRIE	1 500 000.00			1 500 000.00
2152	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	52 429.74	22 903.51	23 044.10	6 482.13
2158	OEUVRES ET OBJETS D'ART	45 550.00	45 548.76		1.24
2161	COLLECTIONS - OEUVRES D'ART AUTRES	17 163.00	15 700.00	1 104.00	359.00
2168	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL. GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	4 416.00	4 416.00		
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	95 793.60	95 793.60		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR. MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	120 430.00	68 563.74	50 909.50	956.76
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	596 612.70	289 311.26	287 353.32	19 948.12
2184		335 720.33	160 238.19	170 835.48	4 646.66
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	427 928.72	185 883.11	221 236.10	20 809.51
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (sauf opérations)	5 397 280.54	2 534 816.39	2 728 168.70	134 295.45
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	1 741 740.87	822 214.96	875 939.88	43 586.03
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	3 020 332.26	1 393 549.57	1 547 682.64	79 100.05
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS -INSTALLATIONS MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUES	635 207.41	319 051.86	304 546.18	11 609.37
	Opérations d'équipement n°... (2)	6 430 188.78	668 546.06	5 724 474.96	37 167.76
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA- FORET	49 550.95	22 097.74	23 144.30	4 308.91
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT	39 182.12	9 774.91		29 407.21
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX	509 056.60	145 798.94	361 189.70	2 067.96
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE	2 618 313.79	365 156.58	2 252 924.96	232.25
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES	184 085.32	99 893.89	84 000.00	191.43
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC	550 000.00	25 824.00	523 216.00	960.00
2015002	PARTICIPATION.DIFFUSEUR A86	2 480 000.00		2 480 000.00	
	Total des dépenses d'équipement	17 219 042.83	5 687 122.40	9 709 440.54	1 822 479.89
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 647 000.00		1 647 000.00	
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 647 000.00		1 647 000.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 697 500.00	8 291 721.08		2 405 778.92
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 140 000.00	3 138 586.37		1 413.63
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	534 000.00	533 571.56		428.44
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	991 000.00	990 918.61		81.39
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 500.00	2 350.92		149.08
166	REFINANCEMENT DE DETTES	6 000 000.00	3 597 154.62		2 402 845.38
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	30 000.00	29 139.00		861.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 508 000.00	2 680 864.10	827 000.00	135.90
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	3 508 000.00	2 680 864.10	827 000.00	135.90
020	DEPENSES IMPREVUES	1 928.00			
	Total des dépenses financières	15 854 428.00	10 972 585.18	2 474 000.00	2 407 842.82
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)	10 000.00	4 068.45		5 931.55
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	10 000.00	4 068.45		5 931.55
	TOTAL DEPENSES REELLES	33 083 470.83	16 663 776.03	12 183 440.54	4 236 254.26

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	5 000.00	3 546.86		1 453.14
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	5 000.00	3 546.86		1 453.14
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX Charges transférées (6)	5 000.00	3 546.86		1 453.14
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)	1 857 798.00	1 857 307.43		490.57
2031	FRAIS D'ETUDES	4 400.00	4 357.62		42.38
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	111 000.00	110 551.81		448.19
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	1 474 518.22	1 474 518.22		
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	267 879.78	267 879.78		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 862 798.00	1 860 854.29		1 943.71

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	34 946 268.83	18 524 630.32	12 183 440.54	4 238 197.97
---	----------------------	----------------------	----------------------	---------------------

Pour information	
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 340 861.00	990 937.86	643 210.37	706 712.77
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES ETAT & ETABLISSEMENTS NATIONAUX	100 000.00	12 121.00	100 000.00	-12 121.00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	200 000.00			200 000.00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	1 115 068.00	546 345.42	543 210.37	25 512.21
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	71 793.00	71 793.00		
1343	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSF.PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE PAE	854 000.00	360 678.44		493 321.56
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 991 000.00	4 588 073.23	3 000 000.00	2 402 926.77
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 000 000.00		3 000 000.00	
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE S/LIGNE DE TRESORERIE	991 000.00	990 918.61		81.39
166	REFINANCEMENT DE DETTES	6 000 000.00	3 597 154.62		2 402 845.38
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	110 000.00			110 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES	110 000.00			110 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	226 800.00	226 780.00		20.00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	226 800.00	226 780.00		20.00
Total des recettes d'équipement		12 668 661.00	5 805 791.09	3 643 210.37	3 219 659.54
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	7 772 025.93	7 962 217.22		-190 191.29
10222	F.C.T.V.A.	900 000.00	898 286.55		1 713.45
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	4 137 000.00	4 328 904.74		-191 904.74
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	2 735 025.93	2 735 025.93		
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 500.00	466.40		2 033.60
165	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 500.00	466.40		2 033.60
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 010 000.00	1 018 319.53		-8 319.53
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A	1 000 000.00	1 000 000.00		
2762	DEDUCTION DE TVA	10 000.00	18 319.53		-8 319.53
024	PRODUITS DES CESSIONS	1 866 000.00			
Total des recettes financières		10 650 525.93	8 981 003.15		1 669 522.78
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(2)	10 000.00	4 068.45		5 931.55
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		10 000.00	4 068.45		5 931.55
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 329 186.93	14 790 862.69	3 643 210.37	4 895 113.87

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 672 000.00			
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	2 552 000.00	2 807 980.07		-255 980.07
192	REALISATIONS POSTERIEURES AU 01/01/1997		15 683.92		-15 683.92
2112	TERRAINS DE VOIRIE		31 925.00		-31 925.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		323 961.51		-323 961.51
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS				
280413	INCORPORELLES FRAIS ETUDES	143 045.00	143 044.07		0.93
2	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET				
280417	INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	398 526.00	398 525.57		0.43
2	AMORT. IMMOB. - SUBV.EQUIP. AUTRES ETABL.				
280421	PUBLIQUES - BAT. ET INSTAL.	85 610.00	11 600.00		74 010.00
	AMORT. SUBV.EQUIP. VERSEES AUX PERS.DE				
280421	DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	158 120.00	158 118.84		1.16
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES				
280422	DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	48 800.00	48 750.00		50.00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	267 729.00	266 876.49		852.51
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC.				
281531	AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	64 683.00	64 682.02		0.98
	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES				
28158	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	7 942.00	7 941.42		0.58
28181	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN.				
28182	MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	83 543.00	83 542.32		0.68
28183	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET				
28184	AMENAGEMENTS DIVERS	4 063.00	4 062.66		0.34
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS				
4818	CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	57 096.00	57 096.00		
	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS				
	CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	274 194.00	274 193.04		0.96
	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES				
	MOBILIER	207 656.00	207 655.41		0.59
	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS				
	CORPORELLES AUTRES	579 993.00	579 992.37		0.63
	AMORTISSEMENT CHARGES A ETALER	171 000.00	130 329.43		40 670.57
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 224 000.00	2 807 980.07		2 416 019.93
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)	1 857 798.00	1 857 307.43		490.57
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON				
2031	TRANSFERABLES	1 742 398.00	1 742 398.00		
	FRAIS D'ETUDES	111 000.00	110 551.81		448.19
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR				
237	COMMANDES D IMMOBILISATIONS				
	INCORPORELLES	4 400.00	4 357.62		42.38
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	7 081 798.00	4 665 287.50		2 416 510.50
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	30 410 984.93	19 456 150.19	3 643 210.37	7 311 624.37

Pour information

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 **4 535 283.90**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2009012 (1)
LIBELLE : ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA- FORET

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	49 550,95	22 097,74	23 144,30	4 308,91	12 529 522,37
20	Immobilisations incorporelles					9 292,92
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL					9 292,92
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	2 028,30	2 028,30			489 503,68
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES					4 228,50
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	2 028,30	2 028,30			38 016,00
2161	OEUVRES ET OBJETS D'ART					2 978,04
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE					9 866,43
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER					174 237,89
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES					260 176,82
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	47 522,65	20 069,44	23 144,30	4 308,91	12 030 725,77
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	19 920,70	19 901,44		19,26	3 027 364,89
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	27 601,95	168,00	23 144,30	4 289,65	8 556 888,14
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES					94 399,58
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES					352 073,16
	Autres					

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		226 800,00	226 780,00		20,00	226 780,00
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	226 800,00	226 780,00		20,00	226 780,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	226 800,00	226 780,00		20,00	226 780,00
	Autres					
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	204 682,26	-12 302 742,37

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice :

(5) Indiquer le signe algébrique

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2009013 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT

(2)					
Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	39 182,12	9 774,91		439 447,38
	20 Immobilisations incorporelles				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				3 381,46
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER				3 381,46
22	Immobilisations reçues en affect.				
23	Immobilisations en cours	39 182,12	9 774,91	29 407,21	436 065,92
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	39 182,12	9 774,91	29 407,21	436 065,92
	Autres				

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice			
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Autres				

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-9 774,91	-439 447,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2009015 (1)
LIBELLE : ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	509 056,60	145 798,94	361 189,70	2 067,96	473 136,93
20	Immobilisations incorporelles	121 882,60	92 683,33	28 426,00	773,27	409 065,13
2031	FRAIS D'ETUDES	121 882,60	92 683,33	28 426,00	773,27	409 065,13
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					1 836,19
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					1 836,19
	AUTRES					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	387 174,00	53 115,61	332 763,70	1 294,69	62 235,61
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	190 612,00	8 676,00	181 600,00	336,00	11 916,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	196 562,00	44 439,61	151 163,70	958,69	50 319,61
	Autres					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13 Subventions d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
204 Subventions d'équipement versées					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					
Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-145 798,94	-473 136,93

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2012001 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	2 618 313,79	365 156,58	2 252 924,96	232,25	643 234,02
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	213 141,00		213 140,66	0,34	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 141,00		183 140,66	0,34	
	AUTRES					
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 000,00		30 000,00		
	MOBILIER					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	2 405 172,79	365 156,58	2 039 784,30	231,91	643 234,02
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	18 050,00		18 050,00		182 207,88
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 382 933,79	363 069,78	2 019 632,20	231,81	458 939,34
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS -INSTALLATIONS	4 189,00	2 086,80	2 102,10	0,10	2 086,80
	MAT. ET OUTILLAGE TECHNIQUES					
	Autres					

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-365 156,58	-643 234,02

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2013001 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES

(2)					
Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	184 085,32	99 893,89	84 000,00	191,43
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				829 751,03
21318	AUTRES CONSTRUCTIONS				779 821,25
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER				2 567,03
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES				47 362,75
22	Immobilisations reçues en affect.				
23	Immobilisations en cours	184 085,32	99 893,89	84 000,00	191,43
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	15 141,80	15 141,52		0,28
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	168 943,52	84 752,37	84 000,00	191,15
	Autres				

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice			
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Autres				

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-99 893,89	-1 339 550,59

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2014001 (1)
LIBELLE : AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	550 000,00	25 824,00	523 216,00	960,00	25 824,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours	550 000,00	25 824,00	523 216,00	960,00	25 824,00
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	550 000,00	25 824,00	523 216,00	960,00	25 824,00
	Autres					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES					
13 Subventions d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées					
20 Immobilisations incorporelles					
204 Subventions d'équipement versées					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					
Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	-25 824,00	-25 824,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 2015002 (1)
LIBELLE : PARTICIPATION.DIFFUSEUR A86

(2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	2 480 000,00		2 480 000,00		
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	2 480 000,00		2 480 000,00		
204133	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	2 480 000,00		2 480 000,00		
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqués par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice ;

(5) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

[illegible]

IV - ANNEXES										IV - ANNEXES		IV - ANNEXES	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE										PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		IV - ANNEXES	
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT - FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
FONCTIONNEMENT													
DEFENSES													
	Total dépenses fonctionnement	6 396 311,15	13 122 237,48	1 703 748,02	8 777 565,86	4 598 892,32	8 660 226,07	1 888 000,64	9 431 884,43	238 846,64	2 167 151,58	58 873,48	66 963 788,32
	Depenses réelles	3 598 331,08	13 122 237,48	1 703 748,02	8 777 565,86	4 598 892,32	8 660 226,07	1 888 000,64	9 431 884,43	238 846,64	2 167 151,58	58 873,48	64 185 778,25
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 790,00	3 393 627,57	228 465,64	3 738 248,09	1 742 339,24	1 570 518,38	118 291,64	2 440 481,35	238 846,64	648 483,64	32 079,49	13 234 808,95
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS		9 371 093,44	763 341,04	4 183 348,32	2 142 249,89	9 515 887,11		8 991 203,80		1 511 413,74		29 756 809,21
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 539 407,00											1 539 407,00
015	AUTRES CHARGES DE GESTION		383 602,31	701 022,13	851 378,50	1 672 836,28	1 798 386,06	1 783 705,00	440 179,38		4 526,00	28 000,00	7 608 477,80
016	COURANTE												978 599,51
017	CHARGES FINANCIERES	978 599,51											978 599,51
018	CHARGES EXCEPTIONNELLES	595 165,97	3 313,89	12 118,21	5 013,35	3 165,00		8 000,00			2 429,20		598 296,20
019	CHARGES D'AMORTISSEMENTS ET AUXiliaIRES	100 000,00											100 000,00
020	CHARGES D'INTERETS	2 807 860,07											2 807 860,07
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS	2 807 960,07											2 807 960,07
102	EXERCISES												
102	Déficit de fonctionnement restant												
RECETTES													
	Total recettes fonctionnement	64 332 775,51	720 241,64	222 205,04	2 672 068,45	355 543,10	1 571 011,63	181 892,11	9 274 929,20	335 511,37	625 007,53	120 895,14	66 416 218,02
	Recettes réelles	49 238 878,05	720 241,64	222 205,04	2 672 068,45	355 543,10	1 571 011,63	181 892,11	9 274 929,20	335 511,37	625 007,53	120 895,14	61 316 520,96
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	26 807,06		2 118,83	4 098,11	4 098,11	4 186,27		21 800,37		12 053,97		114 837,91
70	ET VENTES D'IMMEUBLES	319 745,31			2 278 471,02	165 840,20	898 823,00	5 200,00	2 243 182,48	98 120,19	245 955,71	85 297,22	6 293 354,10
71	IMMUNITE												40 021 195,47
72	IMMUNITE	40 008 546,07	12 690,40						3 000 037,22				12 843 304,22
74	IMMUNITE	8 658 533,00	29 295,12	2 239,00	322 067,98	181 811,95	600 488,95	42 000,00			528,10		1 543 846,08
76	IMMUNITE	274 062,35	274 062,35	217 238,21	31 062,28		100 395,75	134 752,11	8 869,10				439 147,03
77	IMMUNITE	59 045,71											595 835,57
78	IMMUNITE	595 835,57											595 835,57
79	IMMUNITE												3 546,89
80	IMMUNITE	3 546,89											3 546,89
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS	5 009 300,80											5 009 300,80
042	Excédent de fonctionnement reporté												

SECTION DE FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(2)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATI ON GENERALE	03 JUSTICE	04 RELATIONS INTERNATIONA LES	Total
	DEPENSES	6 396 311.15	13 100 227.14	1 200.00	20 810.31	19 518 548.60
	Réalisations	6 396 311.15	13 100 227.14	1 200.00	20 810.31	19 518 548.60
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 730.00	3 364 167.56		9 460.31	3 370 357.87
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		9 371 693.44			9 371 693.44
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 939 407.00				1 939 407.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 807 980.07				2 807 980.07
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		371 052.31	1 200.00	11 350.00	383 602.31
66	CHARGES FINANCIERES	975 998.51				975 998.51
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	566 195.57	3 313.83			569 509.40
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	100 000.00				100 000.00
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES	54 336 776.51	720 214.54			55 056 991.05
	Réalisations	54 336 776.51	720 214.54			55 056 991.05
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 096 350.80				5 096 350.80
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		28 807.65			28 807.65
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 546.86				3 546.86
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		315 745.31			315 745.31
73	IMPOTS ET TAXES	40 008 545.07	12 650.40			40 021 195.47
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 656 533.00	29 296.12			8 685 829.12
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		274 669.35			274 669.35
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 965.21	59 045.71			65 010.92
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	565 835.57				565 835.57
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)	47 940 465.36	-12 380 012.60	-1 200.00	-20 810.31	35 538 442.45

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04 RELATIONS INTERNATIONALES	
		020 ADMINISTRATI ON GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATI ON GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION, COMMUNICATI ON,PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41	048 AUTRES ACTIONS DE COOPERATION DECENTRALISE E
	DEPENSES	11 094 631.44		486 038.98	781 410.17	471 780.50	71 370.00	194 996.05		20 810.31
	Réalisations	11 094 631.44		486 038.98	781 410.17	471 780.50	71 370.00	194 996.05		20 810.31
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 706 084.98		24 385.12	371 538.68	174 160.72		77 998.06		9 460.31
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	8 098 848.32		461 653.86	409 871.49	297 619.78		103 699.99		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	286 915.31					71 370.00	12 767.00		11 350.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 782.83						531.00		
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES	566 230.99		29 296.12	39 656.97	11 149.00		73 881.46		
	Réalisations	566 230.99		29 296.12	39 656.97	11 149.00		73 881.46		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	28 473.31			334.34					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	204 042.62			39 322.63	11 149.00		61 231.06		
73	IMPOTS ET TAXES							12 650.40		
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			29 296.12						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	274 669.35								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 045.71								
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDE (3)	-10 528 400.45		-466 742.86	-741 753.20	-460 631.50	-71 370.00	-121 114.59		-20 810.31

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 6211-36 a1 et R. 6211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	DEPENSES	1 663 527.97	40 220.05	1 703 748.02		
	Réalisations	1 663 527.97	40 220.05	1 703 748.02		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	186 245.59	40 220.05	226 465.64		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	763 341.04		763 341.04		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
67	COURANTE	701 822.13		701 822.13		
	Restes à réaliser au 31/12	12 119.21		12 119.21		
	RECETTES	222 205.04		222 205.04		
	Réalisations	222 205.04		222 205.04		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	2 716.83		2 716.83		
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 250.00		2 250.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
	COURANTE	217 238.21		217 238.21		
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)	-1 441 322.93	-40 220.05	-1 481 542.98		
	Restes à réaliser au 31/12					
(2)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS INCENDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES	111 991.54	3 994.21	790 545.01	756 997.21	
	Réalisations	111 991.54	3 994.21	790 545.01	756 997.21	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	111 991.54		27 203.97	47 050.08	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION					
67	COURANTE					
	Restes à réaliser au 31/12		3 994.21			
	RECETTES					
	Réalisations					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION					
	COURANTE					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)	-111 991.54	-3 994.21	-785 578.18	-539 759.00	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 et L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 à L. 5211-41, L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT NT	Total	
	DEPENSES	1 831 719.97	4 559 570.99				2 386 695.54	8 777 986.50	
	Réalisations	1 831 719.97	4 559 570.99				2 386 695.54	8 777 986.50	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	759 996.53	863 456.66				2 114 794.90	3 738 248.09	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	312 892.08	3 598 555.80				271 900.64	4 183 348.52	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	753 817.97	97 558.53					851 376.50	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 013.39						5 013.39	
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	704 992.53	33 896.19				1 933 209.73	2 672 088.45	
	Réalisations	704 992.53	33 896.19				1 933 209.73	2 672 088.45	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	291.50	33 896.19				5 850.38	40 038.07	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	547 595.01					1 730 876.01	2 278 471.02	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	125 603.74					196 483.34	322 087.08	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 502.28						31 502.28	
	Restes à réaliser au 31/12						-453 485.81	-6 105 888.05	
	SOLDE (3)	-1 126 727.44	-4 525 674.80						
Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE									
(2)	Libellé	211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATION SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE	255 CLASSES DE DECOUVERTE ET AUTRES SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT NT
	DEPENSES	1 759 424.10	2 800 146.89		2 094 377.04		190 392.32	101 926.18	
	Réalisations	1 759 424.10	2 800 146.89		2 094 377.04		190 392.32	101 926.18	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	288 335.57	575 121.09		2 094 377.04		17 028.77	3 389.09	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 471 088.53	2 127 467.27				173 363.55	98 537.09	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		97 558.53						
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	14 644.30	19 251.89		1 730 876.01			5 850.38	196 483.34
	Réalisations	14 644.30	19 251.89		1 730 876.01			5 850.38	196 483.34
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	14 644.30	19 251.89					5 850.38	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				1 730 876.01				
	Restes à réaliser au 31/12								196 483.34
	SOLDE (3)	-1 744 779.80	-2 780 895.00		-363 501.03		-190 392.32	-96 075.80	196 483.34

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique éligés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-50 et R. 5211-14, L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes correspondantes ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(2)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION N ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total			
	DEPENSES	60 958.15	1 580 054.12	2 060 337.18	897 339.90	4 598 688.35			
	Réalisations	60 958.15	1 580 054.12	2 060 337.18	897 339.90	4 598 688.35			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 958.15	10 087.84	404 011.03	307 681.19	782 736.21			
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS								
012	ASSIMILES			1 652 161.15	488 087.71	2 140 248.86			
	AUTRES CHARGES DE GESTION								
65	COURANTE		1 569 966.28	4 000.00	98 570.00	1 672 536.28			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			166.00	3 000.00	3 166.00			
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations		17 967.40	284 699.33	52 876.37	355 543.10			
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		17 967.40	284 699.33	52 876.37	355 543.10			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE				4 095.11	4 095.11			
70	ET VENTES DIVERSES		17 967.40	102 091.54	48 781.26	168 840.20			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			181 611.95		181 611.95			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			995.84		995.84			
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)	-60 958.15	-1 562 086.72	-1 775 637.85	-844 462.53	-4 243 145.25			
(2)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE			Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES				
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUE S ET MEDIATHEQUE S	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES	4 800.00	10 087.84		1 565 166.28	1 755 370.79	147 978.45	144 359.28	12 628.66
	Réalisations	4 800.00	10 087.84		1 565 166.28	1 755 370.79	147 978.45	144 359.28	12 628.66
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		10 087.84			308 128.01	64 522.64	22 731.72	8 628.66
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS								
012	ASSIMILES					1 447 077.78	83 455.81	121 627.56	
	AUTRES CHARGES DE GESTION	4 800.00			1 565 166.28				4 000.00
65	COURANTE					166.00			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	4 120.40							
	Réalisations	4 120.40			13 847.00	278 369.91	6 329.42		
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE				13 847.00	278 369.91	6 329.42		
70	ET VENTES DIVERSES								
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	4 120.40			13 847.00	96 632.04	5 459.50		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					181 611.95			
	Restes à réaliser au 31/12					125.92	869.92		
	SOLDE (3)	-679.60	-10 087.84		-1 551 319.28	-1 477 000.88	-141 649.03	-144 359.28	-12 628.66

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5711-14 et R. 5711-12 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 SERVICES COMMUNS	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total				
	DEPENSES	902 566.68	2 509 159.03	5 138 500.38	8 550 225.07				
	Réalisations	902 566.68	2 509 159.03	5 138 500.38	8 550 225.07				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	116 015.68	580 940.62	881 262.08	1 578 218.38				
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS								
012	ASSIMILES		1 082 598.83	4 123 038.28	5 215 637.11				
	AUTRES CHARGES DE GESTION								
65	COURANTE	786 550.00	835 619.58	134 200.00	1 756 369.58				
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	176.76	195 730.04	1 375 104.83	1 571 011.63				
	Réalisations	176.76	195 730.04	1 375 104.83	1 571 011.63				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		207.39	3 978.88	4 186.27				
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE								
70	ET VENTES DIVERSES		95 185.90	761 637.10	856 823.00				
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			609 488.85	609 488.85				
	AUTRES PRODUITS DE GESTION								
75	COURANTE		100 336.75		100 336.75				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	176.76			176.76				
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)	-902 388.92	-2 313 428.99	-3 763 395.53	-6 979 213.44				
		Sous-fonction 41 SPORTS							
		411 SALLES DE SPORT, GYMNASIUMS	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 CENTRES DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	423 COLONIES DE VACANCES
(2)	Libellé								
	DEPENSES	372 004.74	925 673.28	597 834.49	613 646.52		3 724 043.30	1 414 457.06	
	Réalisations	372 004.74	925 673.28	597 834.49	613 646.52		3 724 043.30	1 414 457.06	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	287 249.21	231 574.55	5 222.73	56 894.13		614 365.93	266 906.15	
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS								
012	ASSIMILES	84 755.53	694 088.73		313 744.57		3 109 687.37	1 013 350.91	
	AUTRES CHARGES DE GESTION								
65	COURANTE			592 611.76	243 007.82			134 200.00	
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	100 544.14			95 185.90		1 232 982.41	142 122.42	
	Réalisations	100 544.14			95 185.90		1 232 982.41	142 122.42	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	207.39					3 173.35	805.53	
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE								
70	ET VENTES DIVERSES				95 185.90		681 783.24	79 853.86	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS						548 025.82	61 463.03	
	AUTRES PRODUITS DE GESTION								
75	COURANTE	100 336.75							
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)	-271 460.60	-925 673.28	-597 834.49	-518 460.62		-2 491 060.89	-1 272 334.64	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à caractère unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14, L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A1.1		

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	51 SANTE	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
	DEPENSES	57 190.80	1 830 810.04	1 888 000.84
	Réalisations	57 190.80	1 830 810.04	1 888 000.84
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 190.60	92 101.04	118 291.64
	AUTRES CHARGES DE GESTION			
65	COURANTE	28 000.00	1 735 709.00	1 763 709.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	3 000.00	6 000.00
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES	139 952.11	42 000.00	181 952.11
	Réalisations	139 952.11	42 000.00	181 952.11
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE			
70	ET VENTES DIVERSES	5 200.00		5 200.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	42 000.00	42 000.00	84 000.00
	AUTRES PRODUITS DE GESTION			
75	COURANTE	134 752.11		134 752.11
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDE (3)	82 761.51	-1 768 810.04	-1 706 048.53
Sous-fonction 51 SANTE				
(2)	Libellé	510 SERVICES COMMUNS	511 DISPENSAIRES ET AUTRES ETABLISSEMENTS SANITAIRES	512 ACTIONS DE PREVENTION SANITAIRE
	DEPENSES	6 257.98	45 995.50	4 937.12
	Réalisations	6 257.98	45 995.50	4 937.12
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 257.98	17 995.50	1 937.12
	AUTRES CHARGES DE GESTION			
65	COURANTE		25 000.00	3 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 000.00	
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES		139 952.11	
	Réalisations		139 952.11	
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE			
70	ET VENTES DIVERSES		5 200.00	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
	AUTRES PRODUITS DE GESTION			
75	COURANTE		134 752.11	
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDE (3)	-6 257.98	93 956.61	-4 937.12
Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		520 SERVICES COMMUNS	521 SERVICES A CARACTERE SOCIAL POUR HANDICAPES ET INADAPTES	522 ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE
	DEPENSES	1 706 873.76	25 132.76	89 323.85
	Réalisations	1 706 873.76	25 132.76	89 323.85
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 706 873.76	7 432.76	11 314.85
	AUTRES CHARGES DE GESTION			
65	COURANTE		1 640 000.00	78 009.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Restes à réaliser au 31/12			
	RECETTES			
	Réalisations			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE			
70	ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
	AUTRES PRODUITS DE GESTION			
75	COURANTE			
	Restes à réaliser au 31/12			
	SOLDE (3)	-1 706 873.76	-25 132.76	-8 479.88
				-47 323.85
				-3 000.00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engagés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 et R. 5211-14-1, 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 6 - FAMILLE

(2)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES	52 284.01	700 811.39		13 800.00	8 664 985.03	9 431 884.43
	Réalisations	52 284.01	700 811.39		13 800.00	8 664 985.03	9 431 884.43
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 284.01	324 740.33			2 081 457.01	2 440 481.35
	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		181 694.48			6 369 532.02	6 551 226.50
012	AUTRES CHARGES DE GESTION						
65	COURANTE	13 000.00	194 376.58		13 800.00	214 000.00	440 176.58
	Restes à réaliser au 31/12						
	RECETTES						
	Réalisations		273 723.52		9 869.16	4 991 336.52	5 274 929.20
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		273 723.52		9 869.16	4 991 336.52	5 274 929.20
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		2 026.22			19 835.15	21 860.37
70	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		271 696.30			1 971 464.16	2 243 162.45
74	AUTRES PRODUITS DE GESTION					3 000 037.22	3 000 037.22
75	COURANTE				9 869.16		9 869.16
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDE (3)	-52 284.01	-427 087.87		-3 930.84	-3 673 652.51	-4 155 955.23

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 et R. 5211-14-1, L. 571-1-1 et R. 571-1-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(2)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES					
	Réalisations		259 788.16	39 057.48		298 845.64
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		259 788.16	39 057.48		298 845.64
	Restes à réaliser au 31/12		259 788.16	39 057.48		298 845.64
	RECETTES					
	Réalisations	7 347.12	328 164.25			335 511.37
		7 347.12	328 164.25			335 511.37
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 449.36	94 679.83			96 129.19
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 897.76	233 484.42			239 382.18
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)	7 347.12	68 376.09	-39 057.48		36 665.73

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3 R. 2311-7 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT NT	Total
	DEPENSES	7 548.00	2 151 930.32	7 664.26	2 167 151.58
	Réalisations	7 548.00	2 151 930.32	7 664.26	2 167 151.58
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 548.00	633 271.38	7 664.26	648 483.64
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 511 413.74		1 511 413.74
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		4 825.00		4 825.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 429.20		2 429.20
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES	689.36	824 316.57		825 007.93
	Réalisations	689.36	824 316.57		825 007.93
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	689.36	12 244.25		12 933.61
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		245 585.71		245 585.71
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		525.10		525.10
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		365 963.51		365 963.51
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)	-4 888.64	-1 527 620.75	-7 664.26	-1 542 143.65

Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS								
(2)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES				7 548.00			
	Réalisations				7 548.00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				7 548.00			
	Restes à réaliser au 31/12							
	RECETTES					689.36		
	Réalisations					689.36		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					689.36		
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDE (3)				-7 548.00			

(2)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT NT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES	250 226.56	8 036.03	38 699.07	1 829 417.63	25 580.03				7 664.26
	Réalisations	250 226.56	8 036.03	38 699.07	1 829 417.63	25 580.03				7 664.26
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	186.64	8 036.03	36 269.87	588 043.91	20 735.03				7 664.26
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	250 039.92			1 261 373.82					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					4 825.00				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 429.20						
	Restes à réaliser au 31/12									
	RECETTES									
	Réalisations									
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		79 214.00	531 258.32	13 846.25					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		79 214.00	531 258.32	13 846.25	12 244.25				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		79 214.00	164 769.71	1 602.00					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			525.10						
	Restes à réaliser au 31/12			365 963.51						
	SOLDE (3)	-250 226.56	71 177.97	492 559.25	-1 815 571.38	-25 580.03				-7 664.26

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 2 500 habitants et plus, les groupements comportant au moins une ville communale, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique édictés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 5 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14, L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de détail des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non vérifiées.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT			A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTUR E ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTUR. & AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES	17 700.00	32 679.49			8 300.00			58 679.49
	Réalisations	17 700.00	32 679.49			8 300.00			58 679.49
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		32 679.49						32 679.49
65	AUTRES CHARGES DE GESTION								
	COURANTE	17 700.00				8 300.00			26 000.00
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES		94 932.14						120 968.14
	Réalisations		94 932.14		26 036.00				120 968.14
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		85 297.22						85 297.22
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION		9 634.92		26 036.00				35 670.92
	COURANTE								
	Restes à réaliser au 31/12	-17 700.00	62 252.65		26 036.00	-8 300.00			62 283.65
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

SECTION D'INVESTISSEMENT

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES		
A1.2		

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total		
	DEPENSES (2)	445 080.24	4 068.45	449 148.69		
	Réalisations	83 080.24	4 068.45	87 148.69		
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	25 995.67		25 995.67		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 658.88		1 658.88		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	55 425.69		55 425.69		
	Opérations d'équipement					
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET					
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT					
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX					
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE					
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES					
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENÉ LEDUC					
	Opérations pour compte de tiers		4 068.45	4 068.45		
	Restes à réaliser au 31/12	362 000.00		362 000.00		
	RECETTES (2)	42 878.30	4 068.45	46 946.75		
	Réalisations	42 878.30	4 068.45	46 946.75		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	42 878.30		42 878.30		
	Opérations pour compte de tiers		4 068.45	4 068.45		
	Restes à réaliser au 31/12	-402 201.94		-402 201.94		
	SOLDES (2)					
		Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
(1)	Libellé	110 SERVICES COMMUNS	111 POLICE NATIONALE	112 POLICE MUNICIPALE	113 POMPIERS, INCENDIES & SECOURS	114 AUTRES SERVICES DE PROTECTION CIVILE
	DEPENSES (2)	226 425.69	150 000.00	1 658.88	66 995.67	
	Réalisations	55 425.69		1 658.88	25 995.67	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				25 995.67	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 658.88		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	55 425.69				
	Opérations d'équipement					
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET					
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT					
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX					
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE					
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES					
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENÉ LEDUC					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12	171 000.00	150 000.00		41 000.00	
	RECETTES (2)	42 878.30				
	Réalisations	42 878.30				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	42 878.30				
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12	-183 547.39	-150 000.00	-1 658.88	-66 995.67	
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT - FORMATION

(1)	Libellé	20 SERVICES COMMUNS	21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE	22 ENSEIGNEMENT DU 2EME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT NT	Total
	DEPENSES (2)	2 940 285.83	165 136.17				66 919.68	3 172 341.68
	Réalisations	635 374.03	121 406.19				66 919.68	823 698.90
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 577.70	3 690.53				66 919.68	215 187.91
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	97 931.64	117 714.66					215 646.30
	Opérations d'équipement	392 864.69						392 864.69
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET	1 920.70						1 920.70
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT	9 774.91						9 774.91
2009016	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX	16 012.50						16 012.50
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARTIN RENAN LA FONTAINE	365 156.58						365 156.58
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES							
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12	2 304 911.80	43 730.98					2 348 642.78
	RECETTES (2)	849 351.24						849 351.24
	Réalisations	479 140.87						479 140.87
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	479 140.87						479 140.87
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12	370 210.37	-165 136.17				-66 919.68	370 210.37
	SOLDES (2)	-2 090 934.59						-2 322 990.44

(1)	Libellé	Sous-fonction 21 ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRE			Sous-fonction 25 SERVICES ANNEXES DE L'ENSEIGNEMENT			
		211 ECOLES MATERNELLES	212 ECOLES PRIMAIRES	213 CLASSES REGROUPEES	251 HEBERGEMENT ET RESTAURATIO N SCOLAIRE	252 TRANSPORTS SCOLAIRES	253 SPORT SCOLAIRE	254 MEDECINE SCOLAIRE
	DEPENSES (2)	88 988.70	76 147.47		66 919.68			
	Réalisations	45 257.72	76 147.47		66 919.68			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 690.53			66 919.68			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	41 567.19	76 147.47					
	Opérations d'équipement							
	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-							
2009012	FORET							
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT							
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX							
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARTIN RENAN LA FONTAINE							
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES							
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12	43 730.98						
	RECETTES (2)							
	Réalisations							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12	-88 988.70	-76 147.47		-66 919.68			
	SOLDES (2)							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 6 - FAMILLE

(1)	Libellé	60 SERVICES COMMUNS	61 SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES	62 ACTIONS EN FAVEUR DE LA MATERNITE	63 AIDES A LA FAMILLE	64 CRECHES ET GARDERIES	Total
	DEPENSES (2)	11 505.31				215 882.75	227 388.06
	Réalisations	11 505.31				203 821.81	215 025.92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					58 891.77	58 891.77
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	11 505.31				144 829.84	156 335.15
	Opérations d'équipement						
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET						
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT						
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX						
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE						
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES						
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12					12 351.14	12 351.14
	RECETTES (2)						
	Réalisations						
	Opérations pour compte de tiers						
	Restes à réaliser au 31/12						
	SOLDES (2)	-11 505.31				-215 882.75	-227 388.06

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)					
	Réalisations		130 062.87	107 500.00		237 562.87
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		118 782.50			118 782.50
	Opérations d'équipement		118 782.50			118 782.50
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET					
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT					
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRAVAUX					
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE					
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIERES					
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12		11 280.37	107 500.00		118 780.37
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)		-130 062.87	-107 500.00		-237 562.87

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT NT	Total
	DEPENSES (2)				
	Réalisations				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
			4 308 125.43	236 721.90	4 544 847.33
			1 228 863.47	73 026.10	1 298 889.57
			49 547.16		49 547.16
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
			784 000.00		784 000.00
			83 987.32		83 987.32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
			293 602.99	73 026.10	366 629.09
			15 726.00		15 726.00
	Opérations d'équipement				
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET				
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT				
2009016	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX				
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE				
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES				
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12		3 081 261.96	163 595.80	3 244 857.76
	RECETTES (2)				
			432 471.44	100 000.00	532 471.44
			432 471.44		432 471.44
			432 471.44		432 471.44
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12		100 000.00		100 000.00
	SOLDES (2)		-3 875 653.99	-136 721.90	-4 012 375.89

(1)	Libellé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS ANNEXES DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)									
	Réalisations									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
			567 941.40	2 483 756.24	223 226.63	1 033 201.16				236 721.90
			232 351.12	3 756.24	141 480.95	849 275.16				73 026.10
						49 547.16				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES									
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
			36 677.11			47 308.21				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS									
			195 674.01	3 756.24	94 172.74	784 000.00				
						2.00				
						15 726.00				
	Opérations d'équipement									
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET									
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT									
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX									
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARITAIN RENAN LA FONTAINE									
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES									
2014001	AMENAGT COMPLEXE RENE LEDUC									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12		335 590.28	2 480 000.00	81 745.68	183 326.00				163 655.80
				71 793.00		360 678.44				100 000.00
	RECETTES (2)									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)		-567 941.40	-2 411 963.24	-223 226.63	-672 522.72				100 000.00
										-136 721.90

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécial).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AIDES A L'AGRICULTURE ET AUX INDUSTRIES AGRO- ALIMENTAIRES	93 AIDES A L'ENERGIE, AUX INDUSTRIES MANUFACTURIERES & AU BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE & SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)		46 595.50			5 862.50			52 458.00
	Réalisations		46 595.50			5 862.50			52 458.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					5 862.50			5 862.50
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		46 595.50						46 595.50
	Opérations d'équipement								
2009012	ESPACE CULTUREL DE MEUDON-LA-FORET								
2009013	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT								
2009015	ETUDE DE REQUALIFICATION - POINTE DE TRIVAUX								
2012001	RESTRUCTURATION GROUPE SCOLAIRE MARTIN RENAN LA FONTAINE								
2013001	AMENAGEMENT DU GYMNASSE BUSSIÈRES								
2014001	AMENAGEMENT COMPLEXE RENE LEDUC								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDES (2)		-46 595.50			-5 862.50			-52 458.00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montants des tirages en 2015	Montants des remboursements 2015		Encours restant dû au 31/12/2015
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51931 Lignes de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	22/03/2000	990 918.61	0.00	2 380.71	533 571.56	990 918.61
5194 Billets de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5198 Autres crédits de trésorerie		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
519 Crédits de trésorerie (Total)		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					74 552 776.69									
1641 Emprunts en euros (Total)					66 548 528.18									
4120 / AO 96 009	C.A.F.	11/10/1996	21/11/1996	25/08/1997	46 588.42	F			0.00	0.00	EUR	A	C	N
4357 / MIN172978EUR	DEXIA Crédit Local	07/10/1997	30/11/1998	01/12/1999	4 268 572.48	F			4.97	4.97	EUR	A	P	O
4359 / 47767656801	CREDIT AGRICOLE IDF	17/11/1997	26/02/1999	26/02/2000	2 286 735.26	F			4.40	4.32	EUR	A	P	O
4363 / AR200323	CAISSE D'EPARGNE IDFO		25/11/1999	25/12/2001	1 250 081.94	V	TAM		3.08	2.82	EUR	A	P	O
5007 / 0055372	CAISSE D'EPARGNE IDFO		21/08/2000	25/06/2001	1 524 490.17	F			5.93	5.93	EUR	A	P	O
5008 / 00778001892T	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/08/2000	21/09/2000	25/09/2001	1 524 490.17	F			5.93	5.93	EUR	A	P	O
5009 / 5014253901 A001	DEXIA Crédit Local	06/07/2000	20/07/2000	01/08/2002	1 372 041.16	F			6.19	6.19	EUR	A	P	O
5011 / 30269551	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	15/06/2000	30/06/2000	30/06/2001	1 524 490.17	V	EURBOR12M		5.27	4.27	EUR	A	P	O
5012 / 60275041927	CREDIT AGRICOLE IDF	17/11/1997	20/12/2000	28/05/2001	1 676 939.19	F			5.04	3.20	EUR	T	P	O
5015 / MPH230308EUR	DEXIA Crédit Local	08/06/2001	12/06/2001	01/07/2002	5 488 164.62	F			4.52	4.08	EUR	T	P	O
5017 / MIN 19 5584 EUR	DEXIA Crédit Local	26/12/2001	12/07/2002	01/08/2003	1 260 000.00	V	TAG03M		4.95	2.83	EUR	T	P	O
5018 / 69999145607	CREDIT AGRICOLE IDF	26/12/2001	02/05/2002	02/05/2003	1 026 000.00	F			3.34	3.04	EUR	A	P	O
5019 / 16864668801	CREDIT AGRICOLE IDF	08/11/2002	29/11/2002	29/11/2003	2 000 000.00	F			4.91	4.91	EUR	A	P	O
5020 / MON140556/5014340701	DEXIA Crédit Local	28/10/2002	01/10/2002	01/10/2003	490 502.14	F			6.24	6.24	EUR	A	P	N
5022 / A0208055	CAISSE D'EPARGNE IDFO		16/04/2003	25/06/2004	1 500 000.00	V	TAM		2.60	1.70	EUR	A	P	O
5027 / 302695.01 TF TEC 10	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	18/12/2003	28/05/2004	30/04/2005	400 000.00	F			3.40	3.58	EUR	A	P	O
5028 / 60115808682	CREDIT AGRICOLE IDF	18/12/2003	01/06/2004	01/06/2005	800 000.00	V	TAM		3.80	1.82	EUR	A	P	O
5032 / MIN 226504 EUR03mois	DEXIA Crédit Local	17/12/2004	20/04/2005	01/05/2006	1 100 000.00	F			3.23	3.23	EUR	A	P	O
5033 / 1295530	CAISSE D'EPARGNE IDFO		25/04/2005	25/04/2006	700 000.00	F			3.15	3.25	EUR	A	P	O
5034 / 60128051042	CREDIT AGRICOLE IDF	17/12/2004	25/03/2005	24/03/2006	1 900 000.00	F			3.91	3.91	EUR	A	P	O
5035 / 302695 02 TEC 05	CAISSE FEDERALE CREDIT MUTUEL	17/12/2004	30/12/2004	28/02/2006	2 000 000.00	F			3.09	2.18	EUR	A	P	O
5038 / 16750027002	STE GENERALE		28/12/2006	28/12/2007	1 430 000.00	V	TAG03M		3.75	1.03	EUR	T	P	N
5039 / 60154013481	CREDIT AGRICOLE IDF	10/05/2006	19/05/2006	19/05/2007	3 000 000.00	F			3.90	3.96	EUR	A	P	O
5040 / MON239721EUR	DEXIA Crédit Local	10/05/2006	20/06/2006	01/07/2007	1 500 000.00	F			3.98	4.04	EUR	A	P	O
5041 / MON241294EUR	DEXIA Crédit Local	12/07/2006	01/08/2006	01/08/2010	9 981 208.38	V	EURBOR12M		3.62	2.03	EUR	A	X	O
5044 / A7509K26	CAISSE D'EPARGNE IDFO	24/09/2009	30/12/2009	30/03/2010	1 900 000.00	V	EURBOR03M		1.41	0.95	EUR	T	P	O
5045 / 08050801	BANQUE POPULAIRE	24/09/2009	30/12/2009	30/12/2010	2 000 000.00	F			4.20	4.20	EUR	A	P	O
5046 / 08053956	BANQUE POPULAIRE	24/03/2010	01/10/2010	01/10/2011	2 500 000.00	F			3.75	3.75	EUR	A	P	O
5047 / MON271676EUR	DEXIA Crédit Local		27/08/2010	01/12/2010	687 000.00	F			2.57	2.59	EUR	T	P	O
5048 / MON271677EUR	DEXIA Crédit Local		27/08/2010	01/12/2010	63 000.00	F			2.57	2.59	EUR	T	P	O
5049 / 0421 0072995 01	BCME	16/11/2010	30/12/2010	30/12/2011	700 000.00	V	EURBOR12M		1.94	0.91	EUR	A	P	N
5050 / 60287009242	CREDIT AGRICOLE IDF	31/12/2010	31/12/2010	31/03/2011	800 000.00	V	E-LIBOR03M		1.46	0.62	EUR	T	P	N
5051 / A751001E	CAISSE D'EPARGNE IDFO	01/07/2010	31/03/2011	30/09/2011	1 000 000.00	V	EURBOR06M		1.95	0.73	EUR	S	P	N
5052 / MON241294EUR	DEXIA Crédit Local	12/07/2011	01/08/2011	01/08/2012	3 251 069.46	F			3.64	3.69	EUR	T	X	O
5053 / 00000703924	CREDIT AGRICOLE IDF	14/09/2015	15/10/2015	15/10/2016	2 035 681.12	F			1.57	1.58	EUR	A	P	N

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
049														
5054 / 00000703923	CREDIT AGRICOLE IDF	14/09/2015	15/10/2015	15/10/2016	1 561 473.50	F		1.57	1.57	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					8 004 248.51									
5006 / MIR173603/21L TR	DEXIA Crédit Local	07/04/2000	01/05/2000	31/01/2001	8 004 248.51	V	EONIA	4.16	1.05	EUR	M	X	O	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					584 123.62									
1681 Autres emprunts (Total)					584 123.62									
5021 / 7 046 562	C.A.F.		20/12/2003	01/12/2004	338 545.62	F		0.00	0.00	EUR	A	C	N	
5043 / AO 2006 064	C.A.F.		08/08/2008	08/08/2009	245 578.00	F		0.00	0.00	EUR	A	C	N	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
TOTAL GENERAL					75 136 900.31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 31/12/2015

Emprunts et Dettes au 31/12/2015												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (Total)												
		0.00		34 063 303.59					7 269 312.55	1 034 142.19	0.00	287 915.43
		0.00		33 072 384.98					6 735 740.99	1 034 074.70	0.00	287 915.43
	N	0.00		243.98	0.65	F		0.00	2 439.18	0.00	0.00	0.00
	N	0.00		930 922.45	2.92	F		4.97	281 398.23	60 252.34	0.00	3 855.57
	N	0.00		626 683.11	3.16	F		4.40	140 518.53	33 756.87	0.00	23 361.35
	N	0.00		362 087.81	3.98	V	TAM	0.17	80 438.93	752.30	0.00	10.26
	N	0.00		557 758.16	4.48	F		5.93	93 535.96	38 621.74	0.00	17 088.78
	N	0.00		557 758.16	4.74	F		5.93	93 535.96	38 621.74	0.00	8 820.02
	N	0.00		987 787.17	14.58	F		6.19	39 389.46	63 582.23	0.00	25 476.68
	N	0.00		0.00	0.00	V	EURIBOR12M	0.56	142 078.04	804.16	0.00	0.00
	N	0.00		616 926.42	5.16	F		2.89	99 832.27	19 913.75	0.00	1 670.66
	N	0.00		2 113 954.95	5.59	F		5.23	307 398.02	120 673.18	0.00	18 426.64
	N	0.00		583 614.64	6.58	V	TAG03M	0.02	68 402.59	501.89	0.00	19.45
	N	0.00		456 271.54	6.34	F		3.05	55 248.28	15 818.04	0.00	9 392.85
	N	0.00		924 567.11	6.91	F		4.91	108 537.35	50 725.43	0.00	4 035.22
	N	0.00		358 487.11	14.75	F		6.24	14 234.00	23 257.80	0.00	5 592.40
	N	0.00		680 609.70	7.48	V	TAM	0.11	76 905.08	862.81	0.00	400.53
	N	0.00		214 967.25	8.33	F		3.74	19 795.13	8 768.37	0.00	5 374.99
	N	0.00		433 913.32	8.42	V	TAM	0.10	39 825.55	473.74	0.00	253.81
	N	0.00		636 691.80	9.33	F		2.63	53 233.84	18 145.04	0.00	16 978.45
	N	0.00		405 459.07	9.32	F		3.34	33 692.90	14 667.68	0.00	9 253.93
	N	0.00		1 129 984.95	9.23	F		3.91	90 954.69	47 738.74	0.00	33 995.91
	N	0.00		1 135 770.77	9.16	F		2.47	99 048.06	30 549.42	0.00	1 271.40
	N	0.00		858 337.40	9.99	V	TAG03M	0.06	73 927.51	137.92	0.00	4.28
	N	0.00		1 930 885.75	10.38	F		3.90	138 094.97	81 810.95	0.00	47 211.77
	N	0.00		966 247.20	10.50	F		3.98	68 975.38	41 774.11	0.00	19 548.79
	N	0.00		5 369 472.25	9.59	V	EURIBOR12M	0.56	335 333.33	32 332.78	0.00	5 436.22
	N	0.00		1 385 030.64	14.00	V	EURIBOR03M	0.66	88 876.43	10 377.77	0.00	25.67
	N	0.00		0.00	0.00	F		4.20	1 642 279.26	68 975.73	0.00	0.00
	N	0.00		0.00	0.00	F		3.75	2 135 504.94	80 081.44	0.00	0.00
	N	0.00		539 217.88	14.67	F		2.57	29 702.25	14 336.51	0.00	1 154.82
	N	0.00		49 447.99	14.67	F		2.57	2 723.78	1 314.70	0.00	105.90
	N	0.00		549 320.25	15.00	V	EURIBOR12M	0.75	31 303.20	4 403.38	0.00	11.60
	N	0.00		621 638.78	15.00	V	E-LIBOR03M	0.41	36 742.61	3 014.54	0.00	0.00
	N	0.00		806 436.61	15.24	V	EURIBOR06M	0.51	44 168.62	4 725.89	0.00	927.51
	N	0.00		2 684 736.14	9.59	F		3.64	167 666.66	102 301.71	0.00	16 287.40

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES			

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et Dettes au 31/12/2015													ICNE de l'exercice
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
5053 / 00000703924	N	0.00		2 035 681.12	14.79	F		1.57	0.00	0.00	0.00	6 747.15	
5054 / 00000703923	N	0.00		1 561 473.50	13.79	F		1.57	0.00	0.00	0.00	5 175.42	
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		990 918.61					533 571.56	67.49	0.00	0.00	
5006 / MIR173603/21LTR	N	0.00		990 918.61	1.33	V	EONIA	0.00	533 571.56	67.49	0.00	0.00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		30 335.67					0.00	0.00	0.00	0.00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		294 577.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00	
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		294 577.42					29 139.00	0.00	0.00	0.00	
5021 / J 046 562	N	0.00		134 952.42	7.92	F		0.00	16 860.00	0.00	0.00	0.00	
5043 / AO 2006 064	N	0.00		159 625.00	12.61	F		0.00	12 279.00	0.00	0.00	0.00	
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00	0.00	
TOTAL GENERAL		0.00		34 388 216.68					7 298 451.55	1 034 142.19	0.00	287 915.43	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures / Indices sous-jacents	35 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	34 357 881,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT OU REFINANCEMENT(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements(6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de Index taux(7)	Niveau de taux(9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts(13)	en capital		
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)	2009 C		14/09/2015	BANQUE POPULAIRE	1 561 473.50	1 561 473.50	14 A		F		4.20		0.00	68 975.73	80 805.78	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)	2010 C		14/09/2015	BANQUE POPULAIRE	2 035 681.12	2 035 681.12	15 A		F		3.75		0.00	80 081.44	99 823.80	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)	2015 C		14/09/2015	CREDIT AGRICOLE IDF	1 561 473.50	1 561 473.50	14 A		F		1.57					5 175.42
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)	2015 C		15/09/2015	CREDIT AGRICOLE IDF	2 035 681.12	2 035 681.12	15 A		F		1.57					6 747.15

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuelle

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.7
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2015		

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES EN COURS DE L'ANNEE 2015 (1)

AZL - EMPLOI S RENEGOCIES EN COORD V/L CARREL 2010/11																			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renegotiation	Organisme préteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (3)		Capital restant	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (c1 y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renegotié	Contrat initial		Contrat renegotié				Contrat initial	Contrat renegotié (6)	Contrat initial	Contrat renegotié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
5045/08050801	24/09/2009	14/09/2015	CREDIT AGRICOLE ILE DE France	14	14	F		4.20	F		1.57	2 000 000.00	1 561 473.50	A	A	1 561 473.50	5 175.42		
5046/08053956	24/03/2010	14/09/2015	CREDIT AGRICOLE ILE DE France	15	15	F		3.75	F		1.57	2 500 000.00	2 035 681.12	A	A	2 035 681.12	6 747.15		
TOTAL GENERAL												4 500 000.00	3 597 154.62			3 597 154.62	11 922.57		

(1) Inscrire les emprunts renegotiés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renegotiation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renegotiation.

(6) Faire figurer 2 lettres :

- Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	4 février 2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<u>CATEGORIES DE BIENS AMORTIS</u>	
	<u>a) Immobilisations incorporelles</u>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<u>b) Immobilisations corporelles</u>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		5 357 928,00	3 704 843,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 704 000,00	3 701 296,93
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 140 000,00	3 138 586,37
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	534 000,00	533 571,56
16818	AUTRES EMPRUNTS AUTRES PRETEURS	30 000,00	29 139,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 653 928,00	3 546,86
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	1 647 000,00	
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	5 000,00	3 546,86
020	Dépenses imprévues	1 928,00	

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 704 843,79	1 647 000,00		5 351 843,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 137 000,00	8 681 920,46
Ressources propres externes de l'année (a)		6 047 000,00	6 245 510,82
10222	F.C.T.V.A.	900 000,00	898 286,55
10226	TAXE D AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	4 137 000,00	4 328 904,74
274	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES PRETS	1 000 000,00	1 000 000,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	10 000,00	18 319,53
Ressources propres Internes de l'année (b) (2)		7 090 000,00	2 436 409,64
28031	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS ETUDES	143 045,00	143 044,07
2804132	AMORT.SUBV. EQUIP. VERSEES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS - DEPARTEMENT	398 526,00	398 525,57
2804172	AMORT. IMMOB. - SUBV.EQUIP. AUTRES ETABL. PUBLIQUES - BAT. ET INSTAL.	85 610,00	11 600,00
280421	AMORT. SUBV.EQUIP.VERSEES AUX PERS.DE DROIT PRIVE - BIENS MOB. MAT. ET AUTRES	158 120,00	158 118,84
280422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTAL.	48 800,00	48 750,00
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSION.DROITS SIMILAIRES BREVETS	267 729,00	266 876,49
28135	AMORT. IMOB. CORP. INSTAL. GENERALES,AGENC. AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	64 683,00	64 682,02
281531	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORPORELLES RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	7 942,00	7 941,42
28158	AMORT. IMMOB. CORP. AUTRE INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	83 543,00	83 542,32
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	4 063,00	4 062,66
28182	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	57 096,00	57 096,00
28183	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES MAT BUREAU ET INF.	274 194,00	274 193,04
28184	AMORTISSEMENT IMMOBILISATION CORPORELLES MOBILIER	207 656,00	207 655,41
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	579 993,00	579 992,37
4818	AMORTISSEMENT CHARGES A ETALER	171 000,00	130 329,43
024	Produits de cessions	1 866 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	2 672 000,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 681 920,46		4 535 283,90	2 735 025,93	15 952 230,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	5 351 843,79
Ressources propres disponibles IV	15 952 230,29
Solde V=IV-II (3)	+10 600 386,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES CHARGES TRANSFERES		A8 A9
DETAIL DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS		

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	N° fiche	Nature de la dépense transférée	durée d'étalement	Date d'entrée	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL								
2011	107	Indemnité préjudice Forest Hill trx tramway	5	01/01/2011	197 500.00	158 000.00	39 500.00	0.00
2011	108	Indemnité pressing Val Fleury	5	01/01/2011	107 500.00	86 000.00	21 500.00	0.00
2012	109	Indemnité Axa Rte de Vaugliard	5	01/01/2012	120 000.00	72 000.00	24 000.00	24 000.00
2013	110	Indemnité Pizzeria Val Fleury	5	01/01/2013	75 000.00	30 000.00	15 000.00	30 000.00
2013	111	Indemnité Assurance Damage Ouvrage Espace Culturel Robert Doisneau	5	01/01/2013	51 647.17	20 658.86	10 329.43	20 658.88
2013	112	Indemnité protocole accord pour Patinoire	5	01/01/2013	100 000.00	40 000.00	20 000.00	40 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :						Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
45 Comptabilité distincte rattachée						
4541 Travaux effectués d'office pour le compte de tiers [...] (2)	51 517.12	10 000.00	4 068.45			55 585.57
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire						
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section						
Annulations sur dépenses (c)(3)						
Dépenses nettes (a-c)	51 517.12	10 000.00	4 068.45			55 585.57
RECETTES (b)						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)						
4542 Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	51 517.12	10 000.00	4 068.45			55 585.57
040 Financement par le mandataire						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers						
Annulations sur recettes (d) (3)						
Recettes nettes (b-d)	51 517.12	10 000.00	4 068.45			55 585.57

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
-------------------------	---------------	----------	---------------------	--	--------------------------	--------------------------

ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX

Acquisition	PT0001	14941	1 lot de 4 lecteurs laser (1426AD/1)	15 403.20	0.00	3
Acquisition	PTU2183	14942	1 Lot de 85 imprimantes (1435AD/1)	12 277.50	0.00	1
Acquisition	PT0002	14943	Logiciel Gestor	36 031.20	0.00	3
Acquisition	PT0003	14944	Centrale enregistreur (12X11A 2S004)	1 603.80	0.00	5
Acquisition	PT0004	14945	Matériels de restauration	6 553.28	0.00	5
Acquisition	PTU2188	14946	Matériels de sonorisation	1 251.84	0.00	1
Acquisition	PT0005	14947	1 lot de 2 défibrillateurs	3 751.20	0.00	6
Acquisition	PT0006	14952	Cabane de rangement	4 792.80	0.00	6
Acquisition	PT0007	14953	Logiciel prestations scolaires (13097APH1)	15 346.15	0.00	3
Acquisition	PTU2051	14954	Formation klosque	892.50	0.00	1
Acquisition	PT0009	14955	Formation Financière enfance	1 785.00	0.00	3
Acquisition	PTU2051	14956	Formation Financière enfance	446.26	0.00	1
Acquisition	PT0010	14957	Formation aux inscriptions exo	1 338.76	0.00	3
Acquisition	PTU2051	14958	Formation séjours	892.50	0.00	1
Acquisition	PTU2051	14959	Formation conduite de projets	607.51	0.00	1
Acquisition	PTU2051	14960	Formation conduite de projets	607.51	0.00	1
Acquisition	PT0011	14961	Formation suivi des présences	1 785.00	0.00	3
Acquisition	PT0012	14962	Formation petite enfance	1 338.76	0.00	3
Acquisition	PT0013	14963	Formation personnel des écoles	2 677.50	0.00	3
Acquisition	PTU2051	14964	Formation gestion scolaire	892.50	0.00	1
Acquisition	PT0014	14968	Logiciel applicam	5 304.00	0.00	3
Acquisition	PT0015	14969	Migration exchange 2003 vers 2010	16 677.60	0.00	3
Acquisition	PTU2184	14970	Meubles (13X10A 1S003)	1 516.08	0.00	1
Acquisition	PTU2184	14971	Meubles (13X10A 1S003)	805.80	0.00	1
Acquisition	PTU2184	14972	Meubles (13X10A 1S003)	200.04	0.00	1
Acquisition	PTU2184	14973	Meubles (13X10A 1S003)	893.40	0.00	1
Acquisition	PTU2184	14974	Meubles (13X10A 1S003)	2 410.32	0.00	1
Acquisition	PTU2184	14975	Meubles (13X10A 1S003)	409.08	0.00	1
Acquisition	PTU2184	14976	Meubles (13X10A 1S003)	476.47	0.00	1
Acquisition	PT0016	14977	1 Lot de 8 lits (11042A1415)	10 656.56	0.00	10
Acquisition	PTU2184	14978	Transport lits	2 286.00	0.00	1
Acquisition	PTU2183	15109	1 lot de 30 ordinateurs (1507AD1)	13 500.00	0.00	1
Acquisition	PT0017	15115	Logiciel Firewall EMM	3 265.89	0.00	3
Acquisition	PT0018	15116	Logiciel Autodesk	9 367.27	0.00	3
Acquisition	PT0019	15118	Lave vaisselle (12X11A 2S006)	7 895.60	0.00	6
Acquisition	PT0020	15119	Lave vaisselle (12X11A 2S006)	7 895.60	0.00	6
Acquisition	PT0021	15120	Lave vaisselle (12X11A 2S006)	4 973.40	0.00	6
Acquisition	PTU2183	15121	1 lot de 50 imprimantes photos	4 830.00	0.00	1
Acquisition	PT0022	15122	Coffre fort 1ere acquisition	357.60	0.00	5
Acquisition	PT0023	15123	Mobiliers 1ere acqui (1502AD1)	29 878.08	0.00	5
Acquisition	PT0024	15124	Logiciel AS TECH WEB OFFICE	5 160.00	0.00	3
Acquisition	PTU2051	15125	1 lot de 8 licences Renawal	1 190.40	0.00	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
Acquisition	PTU2188	15127	1 lot de 9 batons telescopiques	1 658.88	0.00	1
Acquisition	PT0026	15128	2 Coffre fort 1ere acquisition	2 277.90	0.00	5
Acquisition	PTU2183	15129	Matériel réseaux	1 114.80	0.00	1
Acquisition	PT0027	15130	Batterie	3 678.00	0.00	6
Acquisition	PT0028	15131	Logiciel VSR 1er (13X05A1S001)	71 925.00	0.00	3
Acquisition	PT0029	15132	Logiciel VSR 2ème pilotage	71 925.00	0.00	3
Acquisition	PTU2183	15133	1 lot de 2 Ordinateurs	1 789.68	0.00	1
Acquisition	PTU2183	15134	1 lot de 25 imprimantes (1516AD)	3 885.00	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15135	1 lot de 100 tables	5 159.04	0.00	1
Acquisition	PTU2188	15136	1 lot de 2 Panneau signalétique	1 236.00	0.00	1
Acquisition	PTU2051	15138	Formation logiciel (14014A 2015)	880.00	0.00	1
Acquisition	PTU2188	15139	Panneaux affichage	2 483.52	0.00	1
Acquisition	PT0030	15140	Vidéoprojecteur 1er équipement	1 041.36	0.00	5
Acquisition	PT0031	15141	Contrôle accès (1501AD1)	11 211.58	0.00	6
Acquisition	PT0032	15142	Logiciel outil export doc internet	4 011.00	0.00	3
Acquisition	PT0033	15143	Logiciel gestion patrimoine (14014A2015)	6 876.00	0.00	3
Acquisition	PT0034	15144	Reprise sol souple école jardies	7 200.00	0.00	6
Acquisition	PT0035	15145	Equipement alarme	3 690.53	0.00	6
Acquisition	PTU2183	15146	1 lot de 3 PC (1405A15BPU)	2 164.66	0.00	1
Acquisition	PT0036	15147	1 lot de 6 photocopieurs (14X11A1)	10 210.03	0.00	4
Acquisition	PT0037	15148	1 lot de 12 photocopieurs (14X11A1)	23 640.70	0.00	4
Acquisition	PT0038	15149	1 lot de 7 photocopieurs (14X11A1)	13 462.02	0.00	4
Acquisition	PT0039	15150	1 lot de 5 photocopieurs (14X11A1)	8 508.36	0.00	4
Acquisition	PT0040	15151	1 Lot de 2 conteneurs (1508AD1)	8 052.00	0.00	6
Acquisition	PT0041	15152	Prestation portage coffres forts	212.52	0.00	5
Acquisition	PT0042	15153	Logiciel Logmein rescue	3 643.50	0.00	3
Acquisition	PT0043	15154	Logiciel cvmail	5 148.00	0.00	3
Acquisition	PTU2183	15155	1 lot de 5 ordinateurs	2 956.80	0.00	1
Acquisition	PT0044	15156	Logiciel module reporting gestor	4 848.76	0.00	3
Acquisition	PT0045	15160	1 lot de 2 photocopieurs	3 403.34	0.00	4
Acquisition	PT0046	15161	Assistance sur site	3 402.00	0.00	3
Acquisition	PTU2051	15162	Interface financière	561.60	0.00	1
Acquisition	PTU2051	15163	Formation administrateur	892.50	0.00	1
Acquisition	PT0047	15164	Colombarium (12011A)	6 750.00	0.00	6
Acquisition	PTU2188	15165	Matériel audio visuel	888.77	0.00	1
Acquisition	PTU2051	15166	Certificats	788.40	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15167	1 lot de 18 bacs cd	4 225.91	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15168	1 lot de 14 bacs cd	3 221.48	0.00	1
Acquisition	PT0048	15169	Logiciel développement studio musique	1 692.00	0.00	3
Acquisition	PT0049	15170	Licence interface astre	7 165.96	0.00	3
Acquisition	PTU2051	15171	Conduite projet	607.51	0.00	1
Acquisition	PT0050	15172	Formation aux inscriptions enfance	2 231.24	0.00	3
Acquisition	PT0051	15173	Formation aux inscriptions enfance	1 338.76	0.00	3
Acquisition	PT0052	15174	Formation Administrateur	1 785.00	0.00	3
Acquisition	PT0053	15175	1 lot de 16 photocopieurs	27 226.75	0.00	4

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
Acquisition	PT0054	15176	1 lot de 4 photocopieurs	6 806.69	0.00	4
Acquisition	PT0055	15177	1 Photocopieur	1 701.67	0.00	4
Acquisition	PT0056	15178	1 lot de 8 photocopieurs	13 613.38	0.00	4
Acquisition	PT0057	15179	Logiciel gestion patrimoine	880.00	0.00	3
Acquisition	PT0058	15180	Logiciel gestion patrimoine	6 876.00	0.00	3
Acquisition	PT0059	15181	Abri de jardin (15019A/1)	8 404.80	0.00	6
Acquisition	PT0060	15182	Refonte Logiciel (14070A 2015)	13 440.00	0.00	3
Acquisition	PT0061	15183	Développement internet	20 520.00	0.00	3
Acquisition	PT0062	15184	Cadrage projet internet	2 976.00	0.00	3
Acquisition	PT0063	15185	Logiciel gestion activités logisitiques	4 320.00	0.00	3
Acquisition	PT0064	15186	Prestations supplémentaires (15034)	1 683.00	0.00	3
Acquisition	PT0065	15190	Ouvre lettres (15A0261)	1 910.40	0.00	6
Acquisition	PT0066	15191	Logiciel GED (13X05A1S003)	4 200.00	0.00	3
Acquisition	PT0067	15192	Logiciel GED (13X05A1S003)	4 200.00	0.00	3
Acquisition	PT0068	15193	Développement logiciel gestor	2 346.00	0.00	3
Acquisition	PT0069	15194	Migration données fiscales	2 715.60	0.00	3
Acquisition	PT0070	15195	1 lot de 4 tableaux numériques (14074A)	14 592.00	0.00	3
Acquisition	PT0071	15196	1 lot de 13 lampes et 1 vidéoprojecteur	18 696.00	0.00	3
Acquisition	PTU2184	15197	Tables informatique (13X10B 2S002)	513.94	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15198	Chaises	805.07	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15199	Armoire chaise meuble bas	721.00	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15200	Bancs	363.41	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15201	Table meuble bac plastique	987.73	0.00	1
Acquisition	PT0072	15202	Mobilier ouverture classe	5 377.49	0.00	5
Acquisition	PT0073	15203	Mobilier ouverture classe	4 099.67	0.00	5
Acquisition	PT0074	15204	Mobilier ouverture classe	5 385.01	0.00	5
Acquisition	PTU2184	15205	Renouvellement mobilier	1 214.21	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15206	Renouvellement mobilier	1 685.94	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15207	Renouvellement mobilier	1 601.42	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15208	Renouvellement mobilier	3 135.90	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15209	Renouvellement mobilier	2 345.11	0.00	1
Acquisition	PT0075	15210	Mobiliers	21 063.58	0.00	5
Acquisition	PT0076	15211	Appariel photo reflex (1ère partie)	951.80	0.00	6
Acquisition	PT0077	15212	Logiciel CAL Microsoft	5 355.60	0.00	3
Acquisition	PT0078	15213	Logiciel CALU SER Microsoft	15 846.00	0.00	3
Acquisition	PT0079	15214	Meuble de rangement compl	895.82	0.00	5
Acquisition	PTU2184	15215	1 lot de 8 tabourets haut solidor	1 582.37	0.00	1
Acquisition	PT0080	15216	Aménagement mobiliers (1512AD1)	14 736.00	0.00	5
Acquisition	PT0081	15217	1 lot de 2 meubles à plans	2 876.40	0.00	5
Acquisition	PT0082	15218	Matériel de restauration (12X11A 3S001)	39 601.80	0.00	5
Acquisition	PT0083	15219	Lave vaisselle	5 080.50	0.00	5
Acquisition	PT0084	15220	Jeux ouverture classe (12X02B 4S001)	841.99	0.00	5
Acquisition	PT0085	15221	Photocopieur	1 701.67	0.00	4
Acquisition	PTU2183	15222	Photocopieur	401.33	0.00	1
Acquisition	PT0086	15223	Photocopieur	1 701.67	0.00	4

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
Acquisition	PT0087	15224	Logiciel (14007A 1516B)	5 460.00	0.00	3
Acquisition	PT0088	15225	Logiciel	1 232.40	0.00	3
Acquisition	PT0089	15226	Logiciel GED	71 925.00	0.00	3
Acquisition	PTU2188	15227	Appareil photo compl mdt	143.99	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15228	Mobilier petite enfance (13X10A2S001)	1 284.37	0.00	1
Acquisition	PT0090	15244	Module sem astre gf	27 693.60	0.00	3
Acquisition	PT0091	15245	Assistance sur site technocarte	2 244.00	0.00	3
Acquisition	PT0092	15246	Assistance sur site technocarte	4 488.00	0.00	3
Acquisition	PT0093	15247	1 Lot de 31 pc	23 074.34	0.00	3
Acquisition	PTU2184	15248	Tables tabourets (13X10A2S001)	1 511.89	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15249	Mobiliers creche	1 602.12	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15250	Tabouret sur roulette	162.41	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15252	Mobiliers creche	305.57	0.00	1
Acquisition	PT0094	15280	Colombarium (trivaux)	6 380.00	0.00	6
Acquisition	PT0095	15290	Vidéoprojecteur led laser	3 924.00	0.00	6
Acquisition	PT0096	15291	Nouveau jeu square rabelais	1 605.60	0.00	6
Acquisition	PT0097	15292	Intégration reprographie EVO-003	8 400.00	0.00	3
Acquisition	PT0098	15293	Assistance sur site technocarte	2 244.00	0.00	3
Acquisition	PT0099	15294	Prestations complémentaires techno	2 244.00	0.00	3
Acquisition	PT0100	15295	Prestations complémentaires techno	5 610.00	0.00	3
Acquisition	PTU2051	15296	Prestations (14007A)	780.00	0.00	1
Acquisition	PT0101	15297	Casque téléphonique (14042A/1415)	3 872.70	0.00	3
Acquisition	PTU2051	15298	Licence Symantec	806.22	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15305	1 lot de 5 chaises	2 124.96	0.00	1
Acquisition	PTU2188	15306	1 lot de 6 poussette double	1 702.28	0.00	1
Acquisition	PT0102	15307	Four frontal	2 417.15	0.00	6
Acquisition	PTU2188	15308	1 Lot de 40 chaises	2 564.74	0.00	1
Acquisition	PT0103	15314	1 Lot de 20 ordinateurs	8 712.00	0.00	3
Acquisition	PT0104	15315	Logiciel Basic Vmware (15A061)	8 054.54	0.00	3
Acquisition	PTU2184	15316	1 lot de 2 tables haute ronde	619.13	0.00	1
Acquisition	PT0105	15317	1 Lot de tableau interactif	7 296.00	0.00	3
Acquisition	PTU2184	15318	Bansc et armoire (13X10B 2S004)	654.46	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15319	Bansc et armoire (13X10B 2S004)	3 309.64	0.00	1
Acquisition	PTU2051	15320	Prestations compl technocarte	561.00	0.00	1
Acquisition	PT0106	15321	Prestations compl technocarte	2 244.00	0.00	3
Acquisition	PT0107	15322	Prestations compl technocarte	1 122.00	0.00	3
Acquisition	PT0108	15323	Refonte graphique site internet	3 544.80	0.00	3
Acquisition	PT0109	15327	1 Lot de 12 bornes wifi et pc portables	1 953.61	0.00	3
Acquisition	PT0110	15328	1 lot de 15 pc	9 684.00	0.00	3
Acquisition	PT0111	15329	Logiciel client léger systancia	24 829.94	0.00	3
Acquisition	PTU2188	15330	1 lot de 3 malette pédagogique rased	1 418.30	0.00	1
Acquisition	PT0112	15331	Jeune modèle girafe	2 314.80	0.00	6
Acquisition	PT0113	15332	Colombarium 12 cases	6 750.00	0.00	6
Acquisition	PT0114	15333	1 lot de matériel archerie	7 000.00	0.00	6
Acquisition	PTU2184	15334	1 lot de 35 matelas et <u>entourage</u> (47) 63	12 229.29	0.00	1

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
Acquisition	PTU2188	15335	Signalétiques (15)	3 874.80	0.00	1
Acquisition	PTU2188	15336	Signalétiques (15)	2 388.00	0.00	1
Acquisition	PTU2184	15337	1 Lot de 10 tables et 48 chaises	2 058.00	0.00	1
Acquisition	PT0115	15338	Refonte graphique internet (14070A)	18 733.20	0.00	3
Acquisition	PT0116	15340	Serveur EXS	19 673.76	0.00	3
Acquisition	PT0117	15341	1 Lot de 20 ordinateurs	11 457.60	0.00	3

TOTAL ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX	1 208 336.00	0.00
------------------------------------	--------------	------

ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT			
TOTAL ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT	0.00	0.00	

MISE À DISPOSITION			
TOTAL MISE À DISPOSITION	0.00	0.00	

AFFECTATION			
TOTAL AFFECTATION	0.00	0.00	

MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE			
TOTAL MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE	0.00	0.00	

DIVERS

P0001VOIDEP	4339	Terrains pour diverses rues	1.00	0.00	0
P3430BAT13B	14608	TRX CONSTRUC 2012 ESPACE CULTUREL	-1 383 820.63	0.00	0
P3430BAT15	15189	COUT GLOBAL ASSUJET TVA ERD	1 157 040.63	0.00	0
PURB15/01	15229	Modification PLU suite à loi Grenelle	22 020.00	0.00	1
PSE284/15	15230	Etudes etanchéité club Géo André	2 005.66	0.00	5
PSE285/15	15231	Etudes etanchéité Collège J.Moulin	1 070.47	0.00	5
PSE286/15	15232	Etudes etanchéité Pointe de Trivaux	1 213.92	0.00	5
PSE287/15	15233	Diagnostc avant démolition Pointes de Trivaux	2 610.04	0.00	5
PSE288/15	15234	Frais études avance forfaitaire Parker Willborg	4 357.62	0.00	5
PSE289/15	15235	Etudes Pollution Sol Patinoire	4 500.00	0.00	5
PSE290/15	15236	Etudes Pollution Sol Espaces J Vernes	2 064.04	0.00	5
PSE291/15	15237	Etudes voirie Pointe de Trivaux	15 726.00	0.00	5
PSE292/15	15238	Etudes avant démol Pointe de Trivaux	4 800.00	0.00	5
PSE293/15	15239	Etudes matériaux Pointe de Trivaux	3 729.60	0.00	5
P2015BSPP	15240	Subv équip BSPP 2015	25 995.67	0.00	5
P2015B/SEINE	15241	Convention aménag Bords de Seine	784 000.00	0.00	5
P2015 SEMAD/A	15243	Subv Semads foyer APEI	6 250.00	0.00	5
P5200/15A	15251	Remplac.bouche incendie rue Paul bert	3 096.00	0.00	0
P5200/15B	15253	Remplac.bouche incendie rues diverses	9 504.00	0.00	0
P0001ARB/15	15254	Achats arbustes et vivaces	1 123.03	0.00	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
	P0002ARB/15	15255	Achats arbustes et vivaces	6 574.76	0.00	0
	P0003ARB/15	15256	Arbres les Quercus Cerpis	1 390.80	0.00	0
	P0004ARB/15	15257	Arbres pour aménagement Robert Doisneau	637.50	0.00	0
	PTU2158	15258	Citymur urbain	1 928.40	0.00	1
	PTU2158	15259	Fourniture de Roches	4 320.00	0.00	1
	PTU2158	15260	Paillage minéral	4 105.44	0.00	1
	PTU2158	15261	Barrières	2 494.80	0.00	1
	PT0200	15262	Baches pour les serres	2 637.72	0.00	6
	PTU2158	15263	Cadres barrières transport	3 322.80	0.00	1
	PT0201	15264	Tondeuse et tronçonneuse	13 143.60	0.00	6
	PTU2158	15265	Barrières Monoblocs	7 956.00	0.00	1
	PT0202	15266	Pelle retro neuve adaptable	5 640.00	0.00	6
	PT0203	15267	Dessin aquarelle vue de l'Orangerie	700.00	0.00	0
	PT0204	15268	Restauration sculpture Stahly serpent de feu	2 340.00	0.00	0
	PT0205	15269	Restauration Buste Jacques Maritain	540.00	0.00	0
	PT0206	15270	Restauration sculpture Brenner	840.00	0.00	0
	PT0207	15271	Restauration sculpture Fachard Duralinox	1 080.00	0.00	0
	PT0208	15272	Restauration de 5 sculptures	1 260.00	0.00	0
	PT0209	15273	Restauration sculpture Anastassiévitch	1 080.00	0.00	0
	PT0210	15274	Mise en peinture de 2 containers maritimes	4 416.00	0.00	0
	P2181/15	15275	Remise aux normes portails barrières automat	95 793.60	0.00	15
	P78098	15276	Goupil Electrique DV-178-CJ	18 912.98	0.00	8
	P78100	15277	Goupil Electrique arrosage DV-290-CJ	22 757.78	0.00	8
	P78099	15278	Goupil Electrique DV-234-CJ	18 912.98	0.00	8
	PURB15/02	15279	Modification PLU suite loi Grenelle	17 616.00	0.00	1
	P2220BAT15	15281	Travaux patinoire 2015	47 342.03	0.00	0
	P2210BAT15	15282	Travaux piscine 2015	64 515.53	0.00	0
	P5200/15C	15283	Création bouche d'incendie rue Rivoli	6 367.51	0.00	0
	PT0211	15284	Restauration sculpture Poncet	400.00	0.00	0
	P7800/2015	15285	Caisson à ordures ménagères	7 980.00	0.00	8
	PT0211	15299	Restauration sculptures Parc	2 000.00	0.00	0
	PT0212	15300	Restauration sculptures Curie et Stahly	2 100.00	0.00	0
	PSE295/15	15301	Etudes diag Pole intergénérationnel nbt	16 884.00	0.00	5
	PSE295/15	15302	Etudes analyse matériaux Crèche M. Hamelin	2 772.00	0.00	5
	PSE296/15	15303	Etudes analyse matériaux Log Pierre aux Moin	3 830.40	0.00	5
	PSE297/15	15304	Etudes diag Pole intergénérationnel	31 399.20	0.00	5
	PURB15/03	15309	Modification PLU Grenelle 2	1 200.00	0.00	1
	PURB15/04	15310	Consultation modif PLU	1 260.00	0.00	1
	PURB15/05	15311	Modification PLU grenelle 2	2 970.00	0.00	1
	PURB15/06	15312	Modification PLU grenelle 2	3 870.00	0.00	1
	PURB15/07	15313	Modification PLU grenelle 2	611.16	0.00	1
	2	15324	Equip public 43 et 43bis rte Vaugirard	1 653 909.40	0.00	0
	3	15325	Equip public permis de construire de tout recou	826 954.70	0.00	0
	4	15326	Equip public lancement AO VRD	200 000.00	0.00	0
	PSE298/15	15342	Etudes redynamisation du commerce	5 862.50	0.00	5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
	PSE299/15	15343	Analyse complé Espace Jules Verne	78.00	0.00	5
	PSE300/15	15344	Mission assistance accessibilité ERP	25 056.00	0.00	5
	P5200NBTDEP15	15345	Achat Trivaux - ludotheque - Esp Jeunes	1.00	0.00	0
	P5305NBTDEP	15346	Achat terrain Parc Gauer	608 000.00	0.00	0
	P0005ARB/15	15347	Achat arbustes et vivaces	2 052.79	0.00	0
	P0006ARB/15	15348	Achat arbres	4 176.87	0.00	0
	P5200/15D	15349	Remplac. bouche incendie rue d'Arthelon	3 936.00	0.00	0
	PT02132	15350	Restauration d'un tableau portrait de femme	960.00	0.00	0
	PT0214	15351	Restauration sculptures	2 400.00	0.00	0
	P1227NBT15A	15370	PRIMAIRE RODIN TRX CLOTURE ET PORTIL	3 476.16	0.00	0
	P5200NBT15A	15371	TRAX ENROBE 11 RUE DE LA REPUBLIQUE	39 804.28	0.00	0
	P1001NBT15A	15372	PARC MONTALET'S REPRISE DE MACONNE	10 145.84	0.00	0
	P1103NBT15A	15373	TRAVAUX D ENROBE ECOLE MAT DESVER	12 979.54	0.00	0
	P1104NBT15A	15374	TRAVAUX D ENROBE ECOLE MAT MARBEA	2 320.08	0.00	0
	P1109NBT15A	15375	MATERNELLE PAUL BERFT POSE D UNE N	2 318.40	0.00	0
	P1214NBT15A	15376	TRAVAUX D ENROBE ECOLE PRIM P BERT	4 257.84	0.00	0
	P2100ESP15A	15377	TRXAVAUX NOUVELLE CLOTURE A LA PLA	6 912.00	0.00	0
	P2113NBT15A	15378	TRX COMPLEXE RENE LEDUC MOE PHASE	50 520.00	0.00	0
	P2124NBT15A	15379	TRX GYMNASSE VIGNAUD BARRIERE PARK	42 268.42	0.00	0
	P2126NBT15A	15380	GYMNASSE BEL AIR - POSE D UN PORTAIL B	5 967.76	0.00	0
	P2162NBT15A	15381	TRX GYMNASSE BUSSIERE AMENAGEMENT	15 141.52	0.00	0
	P2236NBT15A	15382	STADE RENE LEDUC REAMENAGEMENT DE	4 349.76	0.00	0
	P2121NBT15A	15383	TRAVAUX D ENROBE PISCINE	4 298.64	0.00	0
	P2231NBT15A	15384	TRAVAUX D UN NOUVEAU PORTAIL AU ST	10 607.57	0.00	0
	P2233NBT15A	15385	TRAVAUX AMENAGEMENT SKATE PARK	418 202.78	0.00	0
	P2480ENF15A	15386	TRX FONTAINE RUE DU VAL	2 578.32	0.00	0
	P2545TEP15A	15387	TRX SCELLEMENT RUE DE LA VERRIERE	3 055.20	0.00	0
	P3200NBT15A	15388	TRX MUSEE SONDAGE P/ RECHERCHE DE	7 663.20	0.00	0
	P3430NBT15A	15389	TRX PARKING ROBERT DOISNEAU	40 262.69	0.00	0
	P4150NBT15A	15390	TRAVAUX D ENROBE GYMNASSE MILLANDY	5 703.72	0.00	0
	P4152NBT15A	15391	POLE INTERGENERATIONNEL TRX ETUDE	8 676.00	0.00	0
	P4851NBT15A	15392	CIMETIERE DE TRIVAUX - TRAVAUX DE TE	14 229.16	0.00	0
	P4852NBT15A	15393	TRX CIMETIERE DES LONGS REAGES	17 082.96	0.00	0
	P5284NBT15A	15394	TRAVAUX D ENROBE ORANGERIE	4 346.40	0.00	0
	P5302NBT15A	15395	TRAVAUX D ENROBE SERRES MUNICIPALE	17 548.87	0.00	0
	P5303NBT15A	15396	TRX PARC DU TRONCHET NOUVEL AMENA	11 363.16	0.00	0
	P5311NBT15A	15397	CREATION SURFACE SOUPLE AU SQUARE	3 257.26	0.00	0
	P5314NBT15A	15398	AGRANDISSEMENT D UNE SURFACE SOUP	1 384.80	0.00	0
	P5330NBT15A	15399	TRAVAUX JARDINS FAMILIAUX	27 633.80	0.00	0
	P6001NBT15A	15400	TRX NBT CENTRE SOCIAL REPUBLIQUE - N	1 976.76	0.00	0
	P6201NBT15A	15401	POSE D UN NOUVEAU JEU/CRECHE VAL	1 380.60	0.00	0
	P6203NBT15A	15402	FOURNITURE ET POSE DE BRISE VUE/CRE	2 326.37	0.00	0
	P6205NBT15A	15403	NOUVEL AMENAGEMENT DE SOL A LA CRE	4 716.00	0.00	0
	P6221NBT15A	15404	TRX HG NICOLAS POUSSIN- BRISE VUE SU	8 291.16	0.00	0
	P7153NBT15A	15405	COMPLEXE RENE LEDUC SONDAGES DES	4 740.00	0.00	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSE MENTS	DURÉE DE L'AMORTIS SEMENT
	P8711NBT15A	15406	TRAVAUX CARRIERES ARNAUDET	69 970.90	0.00	0
	P1010ENF15C	15467	TRX ENFOUISSEMENT AV DU GAL DE GAU	1 423.55	0.00	0
	P0850ENF15C	15468	TRX ENFOUISSEMENT RUE ERNEST RENA	1 418.53	0.00	0
	P2560ENF15C	15469	EXTENSION DE RESEAU ELECTRIQUE RUE	5 112.44	0.00	0
	P0080ENF15C	15471	TRX ENFOUIST RUE GUILMANT	12 558.01	0.00	0
	P0170ENF15C	15472	TRX ENFOUISMT RUES RODIN	7 728.74	0.00	0
	P0420ENF15C	15473	TRX ENFOUISMT RUE DES BRILLANTS	8 142.43	0.00	0
	P0750NBT15C	15474	TRX ENFOUISMT ZONE RODIN	413.67	0.00	0
	P1211NBT15C	15475	PL/DEPLACEMENT DE CANDELABRE GROU	2 086.80	0.00	0
	P1720ENF15C	15476	TRX ENFOUISMT RUE MONGE	22 630.38	0.00	0
	P1900ENF15C	15477	TRX ENFOUISSEMENT AV PAUL BERT	74 458.55	0.00	0
	P2232NBT15C	15478	REMPLACEMENT TOTAL DES PROJECTEUR	12 571.20	0.00	0
	P2250ENF15C	15479	TRX ENFOUISMT RUE DE LA ROUE	9 952.82	0.00	0
	P2257ENF15C	15480	TRX ENFOUISMT RUE RUSHMOOR	20 208.55	0.00	0
	P2345ENF15C	15481	TRX ENFOUIMT RESEAU/RUE SORRIERES	1 482.52	0.00	0
	P2916NBT15C	15482	NBT ILOT B VAL FLEURY CREATION BRANC	4 180.71	0.00	0
	P3430NBT15C	15483	ESP CULT DOISNEAU REMPLACEMENT TO	44 887.20	0.00	0
	P7153NBT15C	15484	REMPLACEMENT TOTAL ARMOIRE TJ STAD	7 630.08	0.00	0
	P0200ENF15C	15485	RUES DE PARIS ET BANES ENFOUISSEME	22 225.20	0.00	0
	P7410NBT15C	15486	DEPLACEMENT TOTAL DE L ALIMENTATION	5 442.00	0.00	0
	P8050VIDEO15C	15487	MISSION CONTROLE VIDEOPROTECTION	55 425.69	0.00	0
	P9001NBT15C	15488	TRX ENFOUISMT BD NATIONS UNIES	1 159.59	0.00	0
	P5302BAT15B	15489	TIRAGE FIBRE TRIVAUX	9 472.67	0.00	0
	P4152BAT15B	15490	TRX MISSION PROG INTERGENERATIONNE	44 439.61	0.00	0
	P1103ECO15B	15491	TRX DESVERGNES CREATION ROCADÉ INF	17 960.13	0.00	0
	P0000BAT15B	15492	TRX MISE NORME ASCENSEURS	61 512.00	0.00	0
	P1000P315B	15493	P3 ACOMPTE 2 GARANTIE TOTALE ECOLES	69 865.83	0.00	0
	P1080BAT15B	15494	TRX GS BROSSOLETTE	13 427.73	0.00	0
	P1080MAT15B	15495	TRAVAUX GROS OEUVRE MAT BROSSOLE	8 971.75	0.00	0
	P1080PRI15B	15496	INSTALLATION DE TNI DANS DIVERS ECOL	1 098.09	0.00	0
	P1105ECO15B	15497	TRX TERRASSE ECOLE DU CENTRE	191.25	0.00	0
	P1105LOG15B	15498	MISSIONS CONTROLE TECHNIQUE LOG ECO	47 975.72	0.00	0
	P1106LOG15B	15499	TRAVAUX REFECTION LOGEMENT 51 RUE	33 465.73	0.00	0
	P1109BAT15B	15500	TRX GS PAUL BERT POLE ETANCHEITE	4 887.46	0.00	0
	P1119IEN15B	15501	TRX ELECTRICITE LOCAUX ST EXUPERY R	4 282.13	0.00	0
	P1121BAT15B	15502	MISSION AVANT TRAVAUX ECOLE RAVEL	1 727.97	0.00	0
	P1210BAT15B	15503	TRX DE TRAITEMENT REFLECHISSANT ECO	25 004.25	0.00	0
	P1211BAT15B	15504	TRX CONSTRUCTION RESTAURANT GS MA	371 603.48	0.00	0
	P1213PRI15B	15505	TRXS PRIM VAL INSTALLATION DE TNI ECO	7 575.03	0.00	0
	P1214BAT15B	15506	TRX GS PAUL BERT TERRASSE	4 887.45	0.00	0
	P1214ECO15B	15507	TRX GS PAUL BERT INSTALLATION DE TNI	6 834.57	0.00	0
	P1216ECO15B	15508	TRAVAUX GROS OEUVRES ECOLE PRIM J	9 251.98	0.00	0
	P1226ECO15B	15509	TRX ECOLE PASTEUR COMPTEUR EAU FR	9 168.04	0.00	0
	P1227BAT15B	15510	TRX ECOLE RODIN INSTALLATION DE TNI	4 968.31	0.00	0
	P1229IEN15B	15511	TRX ALSH MONNET TRX CLOISEMENT REA	2 637.10	0.00	0

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET VILLE	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
	P1230BAT15B	15512	TRX PRIMAIRE MONNET DEBUSSY INSTALL	2 863.44	0.00	0
	P2100P315B	15513	P3 GARANTIE TOTALE GYMNASES STADES	21 857.14	0.00	0
	P2123GYM15B	15514	REFECTION D ELECTRICITE GYMNASSE P E	38 528.83	0.00	0
	P2124BAT15B	15515	TRX GYMNASSE VIGNAUD FILMS SOLAIRES	12 900.00	0.00	0
	P2126GYM15B	15516	TP/TRAVAUX DE COUVERTURE GYMNASSE	30 422.46	0.00	0
	P2128BAT15B	15517	TRX INFORMATIQUE GYMNASSE MILLANDY	876.24	0.00	0
	P2160GYM15B	15518	TRX GYMNASSE BUSSIERE RECHERCHE AM	84 752.37	0.00	0
	P2900P315B	15519	P3 STADES GYMNASSES	7 168.32	0.00	0
	P2916BAT15B	15520	TRX ESPACE JEUNESSE VAL FLEURY	2 148.00	0.00	0
	P3000P315B	15521	P3 GARANTIE TOTALE CULTUREL	6 514.55	0.00	0
	P3430BAT15B	15522	MISSION SPS ESPACE CULTUREL	168.00	0.00	0
	P3601BAT15B	15523	TRX MEUNISERIE REFECTION DE LA SAC	40 794.38	0.00	0
	P3602EGL15B	15524	REFECTION TOTAL DE PEINTURE EGLISE B	67 135.80	0.00	0
	P3702BAT15B	15525	TRX COUVERTURE BAT ANNEXES AU POTA	16 089.03	0.00	0
	P3703BAT15B	15526	RAVALEMENT FACADE ANNEXES POTAGEI	15 092.20	0.00	0
	P4000P315B	15527	P3 GARANTIE TOTALE BATIMENTS ADMINI	3 788.03	0.00	0
	P4131BAT15B	15528	TRAVAUX ELECTRICITE DGST	9 416.82	0.00	0
	P4150BAT15B	15529	MISSION COORDINATION CSM	2 397.82	0.00	0
	P4150CSM15B	15530	TRX MISSIONS CT REFECTION CSM	81 003.35	0.00	0
	P4150PEM15B	15531	TRX AMENAGEMENT POLE EMPLOI	1 735.44	0.00	0
	P5302P315B	15532	P3 GARANTIE TOTALE ESPACES VERTS	3 261.35	0.00	0
	P6200P315B	15533	P3 ACOMPTE 2 GARANTIE TOTALE P ENFA	2 628.17	0.00	0
	P6201CRE15B	15534	TRX GROS OEUVRE DORTOIR DES GRAND	20 999.76	0.00	0
	P6202CRE15B	15535	TRX DE PLOMBERIE CRECHE MARTHE HA	3 060.11	0.00	0
	P6203CRE15B	15536	TRX CRECHE BELLEVUE AMIANTE ET ANA	94 578.68	0.00	0
	P6204LOG15B	15537	TRX MENUISERIES EXISTANTES LOG 15 R	8 605.88	0.00	0
	P6210CRE15B	15538	TRXDE MENUISERIE CRECHE FAMILIALE	9 365.32	0.00	0
	P6221HAL15B	15539	MISSIONS CONTROLE TECHNIQUE HALTE	252.00	0.00	0
	P6240P315B	15540	P3 GARANTIE TOTALE SOCIAUX	1 439.86	0.00	0
	P6300P315B	15541	P3 GARANTIE TOTALE P ENFANCE SENIOR	911.66	0.00	0
	P7100P315B	15542	P3 GARANTIE TOTALE LOGEMENTS	30 179.01	0.00	0
	P7410BCP15B	15543	TRX REAMENAG FUTURS LOCAUX DIRECT	376 739.37	0.00	0
	P7410TRE15B	15544	TRX TRESORERIE DISCONNECTEUR D AP	694.52	0.00	0
	P7701BAT15B	15545	TRAVAUX DE SERRURERIE MARCHE BELL	46 595.50	0.00	0
	P8201BAT15B	15546	MISE EN PLACE D UN BALLON ELECTRIQU	1 169.81	0.00	0
	P8606MED15B	15547	MISSION ASSISANCE ET CONSEIL MEDIAT	48 443.45	0.00	0
	P8606SAL15B	15548	TRX GROS OEUVRES MEDIATHEQUE MEU	39 969.29	0.00	0

TOTAL DIVERS	7 545 228.12	0.00
--------------	--------------	------

TOTAL GÉNÉRAL	8 753 564.12	0.00
---------------	--------------	------

(Budget = 01)

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES									A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES									A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS DE SORTIE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔT HISTORIQUE)	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	VALEUR NETTE COMPTABLE AU JOUR DE LA CESSION	PRIX DE CESSION	PLUS OU MOINS VALUES
CESSIONS À TITRE ONÉREUX									
Cession	P7975	1094	Renault 327 BLZ 92	25 555.64	10	25 555.64	0.00	0.00	0.00
Cession	P7975/AMENA1	1095	Aménagement double cabine 327BLZ	8 181.48	10	8 181.48	0.00	0.00	0.00
Cession	P7991	3577	Ctte Jumpy 492 CJR 92	11 128.78	10	11 128.78	0.00	0.00	0.00
Cession	P7991/AMENA1	3578	Aménagement intérieur 492 CJR 92	4 904.65	10	4 904.65	0.00	0.00	0.00
Cession	P0001VOIDEP	4339	Terrains pour diverses rues	1.00	0	0.00	1.00	1.00	0.00
Cession	P0001VOIDEP	4339	Terrains pour diverses rues	1.00	0	0.00	1.00	1.00	0.00
Cession	P0001VOIDEP	4339	Terrains pour diverses rues	1.00	0	0.00	1.00	1.00	0.00
Cession	P7809	7156	Renault Clio 5 Portes 926 DVT 92	10 107.00	8	10 107.00	0.00	0.00	0.00
Cession	P78037	11289	Peugeot 307 652 FAH 92	19 017.00	6	19 017.00	0.00	0.00	0.00
Cession	P7975	11946	Jeu de réhausseurs pour bennes	1 459.12	2	1 459.12	0.00	0.00	0.00
Cession	P2631NBT11A	13722	Trx nbt déconstruction Janssen	323 961.51	0	0.00	323 961.51	323 961.51	0.00
Cession	P0420VOIDEP	14071	Terrain rue des Brillants	31 923.00	0	0.00	31 923.00	31 923.00	0.00
TOTAL CESSIONS À TITRE ONÉREUX				436 241.18		80 353.67	355 887.51	355 887.51	0.00
CESSIONS À TITRE GRATUIT									
TOTAL CESSIONS À TITRE GRATUIT				0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
MISE À DISPOSITION									
TOTAL MISE À DISPOSITION				0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
AFFECTATION									
TOTAL AFFECTATION				0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE									
TOTAL MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE				0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
MISE À LA RÉFORME									
HS	PA0062	82	Signalisations horodateurs	753.80	5	753.80	0.00	0.00	0.00
HS	PA0321	89	Tronconneuse	623.26	5	623.26	0.00	0.00	0.00

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES									A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES									A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS DE SORTIE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔÛT HISTORIQUE)	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	VALEUR NETTE COMPTABLE AU JOUR DE LA CESSION	PRIX DE CESSION	PLUS OU MOINS VALUES
HS	PA0324	102	Tondeuse	2 164.78	5	2 164.78	0.00	0.00	0.00
HS	PA0079	105	Motoculteur	2 037.33	5	2 037.33	0.00	0.00	0.00
HS	PA0080	106	Lot de souffleurs (feuilles)	1 820.15	5	1 820.15	0.00	0.00	0.00
HS	PB0006	360	Souffleur balayeur	1 295.21	5	1 295.21	0.00	0.00	0.00
HS	PB0010	365	Kit desherbage	1 323.75	5	1 323.75	0.00	0.00	0.00
HS	PB0011	366	Tondeuses	6 402.86	5	6 402.86	0.00	0.00	0.00
HS	PB0208	648	Tarriere Stihl	1 814.14	5	1 814.14	0.00	0.00	0.00
HS	PC0040	1078	Tondeuse Honda	1 477.23	5	1 477.23	0.00	0.00	0.00
HS	PC0042	1080	Tondeuse	1 265.33	5	1 265.33	0.00	0.00	0.00
HS	PC0044	1082	Débroussailluses	1 233.00	5	1 233.00	0.00	0.00	0.00
HS	PC0046	1086	Matériel d'arrosage	2 776.19	5	2 776.19	0.00	0.00	0.00
HS	PC0130	1192	Brouette pulvérisatrice	1 773.63	5	1 773.63	0.00	0.00	0.00
HS	PC0187	1330	Mise à jour Windows	643.49	2	643.49	0.00	0.00	0.00
HS	PD0012	1639	Paramétrage import facture eau	772.18	2	772.18	0.00	0.00	0.00
HS	PD0013	1640	Panneaux indicatifs horodateurs	7 712.30	5	7 712.30	0.00	0.00	0.00
HS	PD0015	1642	Tondeuses	9 034.43	5	9 034.43	0.00	0.00	0.00
HS	PD0100	1777	Exportation base liber	2 472.83	2	2 472.83	0.00	0.00	0.00
HS	PD0165	1890	Evolution progiciel gestor an 2000	1 838.54	2	1 838.54	0.00	0.00	0.00
HS	PD0169	1894	Module multimédia version réseau M	2 757.80	2	2 757.80	0.00	0.00	0.00
HS	PD0170	1895	Formation logiciel micro Musée	698.64	2	698.64	0.00	0.00	0.00
HS	PD0175	1901	Mise a jour CDROM	1 085.44	2	1 085.44	0.00	0.00	0.00
HS	PE0099	2819	Sècheuse repasseuse	10 027.18	10	10 027.18	0.00	0.00	0.00
HS	PE0141	2869	Mats GEI-C 18 m	6 036.00	5	6 036.00	0.00	0.00	0.00
HS	PE0142	2870	Mats GEM - P 18 m	8 668.10	5	8 668.10	0.00	0.00	0.00
HS	PE0143	2871	Abri touche	5 784.21	5	5 784.21	0.00	0.00	0.00
HS	PF0274	5096	Sèche linge	4 260.13	10	4 260.13	0.00	0.00	0.00
HS	PG0011	5988	Dalle moquette	8 614.79	5	8 614.79	0.00	0.00	0.00
HS	PG0014	5991	Parquet danse mobile	42 594.34	4	42 594.34	0.00	0.00	0.00
HS	PG0274	6328	Vidéo projecteur	6 568.43	4	6 568.43	0.00	0.00	0.00
HS	PH0093	6971	Podiums	8 609.41	5	8 609.41	0.00	0.00	0.00
HS	PH0104	6987	Surface évolution G. Brossolette (03	7 172.41	5	7 172.41	0.00	0.00	0.00
HS	PI0002	7467	Annonce réaménagement Salle du C	214.98	5	214.98	0.00	0.00	0.00
HS	PI0003	7468	Postes téléphoniques	3 854.37	4	3 854.37	0.00	0.00	0.00
HS	PI0005	7470	Sono, enceintes	1 552.41	4	1 552.41	0.00	0.00	0.00
HS	PI0015	7731	Poutres et barres	862.50	5	862.50	0.00	0.00	0.00
HS	PI0016	7732	Table de tennis de table	685.00	5	685.00	0.00	0.00	0.00
HS	PI0017	7733	Tapis de saut en longueur	1 198.75	5	1 198.75	0.00	0.00	0.00
HS	PI0018	7734	Estrade double pliante	2 093.00	5	2 093.00	0.00	0.00	0.00
HS	PI0021	7737	Armoire froide, thermographe	2 912.26	5	2 912.26	0.00	0.00	0.00
HS	PI0024	7743	Armoire congélateur	1 453.14	5	1 453.14	0.00	0.00	0.00
HS	PI0025	7744	Armoire froide	2 912.26	5	2 912.26	0.00	0.00	0.00
HS	PI0029	7761	Réservoir tampon, captage source s	1 648.45	5	1 648.45	0.00	0.00	0.00
HS	PI0063	7808	Système processus audio et vidéo (	6 543.77	4	6 543.77	0.00	0.00	0.00
HS	PI0065	7811	Structure motricité	950.00	5	950.00	0.00	0.00	0.00
HS	PI0068	7817	Barre asymétrique	2 239.75	5	2 239.75	0.00	0.00	0.00
HS	PI0071	7820	Abri de touche	1 924.12	5	1 924.12	0.00	0.00	0.00
HS	PI0102	7921	Matériel psychologique	934.82	4	934.82	0.00	0.00	0.00
HS	PI0110	7930	Armoire froide	2 798.64	7	2 798.64	0.00	0.00	0.00

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES									A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES									A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS DE SORTIE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔÛT HISTORIQUE)	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	VALEUR NETTE COMPTABLE AU JOUR DE LA CESSION	PRIX DE CESSION	PLUS OU MOINS VALUES
HS	PI0112	7932	Structure motricité section bébés	2 435.43	5	2 435.43	0.00	0.00	0.00
HS	PI0113	7933	Programmeur sur lave linge	635.59	5	635.59	0.00	0.00	0.00
HS	PI0123	7943	Robot ménager	838.11	5	838.11	0.00	0.00	0.00
HS	PI0162	8031	Matériel Vidéo MC8	1 063.18	4	1 063.18	0.00	0.00	0.00
HS	PI0163	8032	Kit sol amortissant	1 296.00	5	1 296.00	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0107	8733	Ouvre lettres	645.84	4	645.84	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0117	8744	Toile de tente	1 716.26	5	1 716.26	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0133	8768	Matériel psychologie Rased Brossok	1 094.25	4	1 094.25	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0134	8769	Matériel psychologie Rased Camus	1 014.16	4	1 014.16	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0135	8770	Vidéoprojecteur P. Ferdinand Buisson	764.25	4	764.25	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0137	8772	Vidéoprojecteur P. Ernest Renan	764.25	4	764.25	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0138	8773	Vidéoprojecteur P. Jules Ferry	943.64	4	943.64	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0139	8774	Vidéoprojecteur P. Paul Bert	764.24	4	764.24	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0140	8775	Vidéoprojecteur P. Monnet/Debussy	764.24	4	764.24	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0141	8776	Lave linge bosch M. Sablons	615.00	5	615.00	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0143	8778	Audiometre	725.00	5	725.00	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0150	8785	Cheval saut mousse G. Bel Air	958.00	5	958.00	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0151	8786	Matelas souples G. Pierre et Marie C	1 921.59	5	1 921.59	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0158	8793	Camescope Espace Multimédia	723.75	4	723.75	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0159	8794	Lave linge C. Bellevue	615.00	5	615.00	0.00	0.00	0.00
HS	PJ0160	8795	Lave linge C. du Val	615.00	5	615.00	0.00	0.00	0.00
HS	P78037REPAR1	12449	Réparation châssis 652 FAH 92	3 173.29	2	3 173.29	0.00	0.00	0.00
TOTAL MISE À LA RÉFORME				220 975.60		220 975.60	0.00	0.00	0.00

DIVERS

remb	1	11394	Op Meudon / Seine Préparation Amé	1 000 000.00	0	0.00	1 000 000.00	1 000 000.00	0.00
BFV	PRU2188	14543	Installations sécurité incendie	753.48	1	753.48	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14549	1 lot de 8 ordinateurs Paul Bert	4 800.00	1	4 800.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14550	1 lot de 5 armoires murales ecoles	1 182.00	1	1 182.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14557	Mise à jour logiciel BO XI SP6	900.00	1	900.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14564	1 lot matériel audiovisuel	1 078.88	1	1 078.88	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14565	1 lot de 23 ordinateurs	13 800.00	1	13 800.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14566	1 lot de 20 ordinateurs (13097A2014)	26 592.00	1	26 592.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14696	1 lot de 10 ordinateurs	6 000.00	1	6 000.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14714	1 Lot de 15 ordinateurs	13 566.00	1	13 566.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14719	1 lot de 22 passoires conique	1 776.46	1	1 776.46	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14722	1 lot de 169 drapeaux (1402AD1)	3 087.00	1	3 087.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14733	Lampe de rechange pour VP OPTOM	213.35	1	213.35	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14736	1 lot audiovisuel	1 195.93	1	1 195.93	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14737	Fauteuils et chaises	609.56	1	609.56	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14738	Table	107.87	1	107.87	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14739	Classeur 4 tiroirs	310.90	1	310.90	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14742	Barrières RAM RAP (12X02A 2S003)	467.59	1	467.59	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14743	Barrières (12X02A 2S003)	282.83	1	282.83	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14744	Barrières (12X02A 2S003)	2 511.18	1	2 511.18	0.00	0.00	0.00

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES									A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES									A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS DE SORTIE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔÛT HISTORIQUE)	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	VALEUR NETTE COMPTABLE AU JOUR DE LA CESSION	PRIX DE CESSION	PLUS OU MOINS VALUES
BFV	PSU2184	14745	Barrières (12X02A 2S003)	794.43	1	794.43	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14746	Barrières (12X02A 2S003)	1 039.99	1	1 039.99	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14747	Barrières (12X02A 2S003)	308.74	1	308.74	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14749	Formation licences office 2010	400.00	1	400.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14754	Bacs pour cd	4 833.59	1	4 833.59	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14755	Chaises infirmerie Paul Bert	204.65	1	204.65	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14758	1 lot de 2 barrieres	299.97	1	299.97	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14759	1 lot de 16 protections rugby (120668	2 323.20	1	2 323.20	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14763	1 lot de 2 pinces immobilisation	998.40	1	998.40	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14764	1 lot de 6 tables (13X01B1S001)	908.83	1	908.83	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14765	1 lot de 2 chaises	144.91	1	144.91	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14766	1 lot de 12 chaises et 2 tables	1 209.43	1	1 209.43	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14767	1 lot de 12 chaises et 2 tables	1 153.91	1	1 153.91	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14768	1 lot de 16 chaises et 2 tables	1 635.77	1	1 635.77	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14775	Tables sièges (1410AD1)	7 335.64	1	7 335.64	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14776	Plaques signalétiques	1 789.20	1	1 789.20	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14779	1 lot de 4 coupes légumes (12076A 1	1 209.60	1	1 209.60	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14784	Meuble 32 cases (13X10B 1S003)	410.48	1	410.48	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14785	1 lot de 2 présentoirs	576.65	1	576.65	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14786	1 lot de 3 bancs gigognes	265.33	1	265.33	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14787	Armoire tableau bibliothèque	1 068.02	1	1 068.02	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14788	Bibliothèque et bac 6 cases	1 690.69	1	1 690.69	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14789	Armoire 2 portes	363.95	1	363.95	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14790	Mobiliers	1 085.15	1	1 085.15	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14791	Meuble armoire table chaise	2 651.10	1	2 651.10	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14792	Banquette table chaise	1 741.34	1	1 741.34	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14793	Table casier chaise vestiaire armoire	1 471.97	1	1 471.97	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14794	Table support informatique pouf	1 757.06	1	1 757.06	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14795	Chaise table casier	2 503.20	1	2 503.20	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14798	Armoire école paul bert	31.70	1	31.70	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14801	Mobiliers	2 451.47	1	2 451.47	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14802	1lot de 15 oridnateurs	9 000.00	1	9 000.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14803	Assistance logiciel fast parapheur	598.00	1	598.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14804	1 lot de mobiliers	4 096.37	1	4 096.37	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14805	1 lot de mobiliers	2 012.15	1	2 012.15	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14806	Mobiliers soutien scolaires	1 436.11	1	1 436.11	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14809	1 lot de 30 ordinateurs	18 000.00	1	18 000.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14811	1 lot 5 vestiaires et 500 cintres	1 464.47	1	1 464.47	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14829	1 lot de 14 tapis	2 992.16	1	2 992.16	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14857	1 lot de 15 ordinateurs	9 792.00	1	9 792.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14862	Installation logiciel DECENNIE	654.00	1	654.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14864	Réaménagement salle de jeux	947.70	1	947.70	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14867	Réunion de lancement	607.51	1	607.51	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14868	Réunion de lancement	607.51	1	607.51	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14873	Conduite de projet	607.50	1	607.50	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14878	Applatissement données existantes	540.00	1	540.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2051	14879	Formation inscriptions enfance	446.25	1	446.25	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14882	1 lot de 5 barrières (12X02A3S001)	716.47	1	716.47	0.00	0.00	0.00

IV - ANNEXES									IV
ELEMENTS DU BILAN									
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES									A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES									A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS DE SORTIE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔÛT HISTORIQUE)	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT	CUMUL DES AMORT. ANTÉRIEURS	VALEUR NETTE COMPTABLE AU JOUR DE LA CESSION	PRIX DE CESSION	PLUS OU MOINS VALUES
BFV	PSU2184	14883	1 lot de 2 barrières	344.23	1	344.23	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14884	1 lot de 3 barrières	609.98	1	609.98	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14885	1 lot de 2 barrières	322.68	1	322.68	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14887	1 lot de 5 tables et 14 chaises	2 116.78	1	2 116.78	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14888	1 lot de 7 chaises (13X10A1S002)	1 060.08	1	1 060.08	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14889	1 lot de 5 poussettes	1 665.50	1	1 665.50	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14890	1 lot de 2 table haute accueil	1 496.56	1	1 496.56	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14891	1 lot de 4 pack de contrôle de rondes	2 700.00	1	2 700.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14894	1 lot de 3 chariots	1 758.96	1	1 758.96	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2183	14906	1 lot de 13 ordinateurs	8 792.40	1	8 792.40	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14909	Meubles (13X10A 1S002)	1 253.44	1	1 253.44	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14910	Tables	817.57	1	817.57	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14911	Podiums	1 138.32	1	1 138.32	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14912	Fauteuils allaitement	1 163.52	1	1 163.52	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14915	Cloisonnettes	3 110.40	1	3 110.40	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14916	1 lot de 6 plaques signalétiques	7 048.80	1	7 048.80	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14917	1 lot de 11 plaques signalétiques	1 308.00	1	1 308.00	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14921	Mobilier accueil Perrault (13X10B 1S)	2 846.84	1	2 846.84	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14926	1 lot de 22 sièges	6 471.78	1	6 471.78	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14927	Armoires tables	1 622.41	1	1 622.41	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2184	14928	Casier standart (13W10B1S004)	327.74	1	327.74	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14929	1lot de 12 signalétiques (1409AD)	5 574.72	1	5 574.72	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14930	1lot de 16 signalétiques (1434AD)	3 309.60	1	3 309.60	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14931	Matériel audio (EMM)	205.08	1	205.08	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14932	Matériel audio (EMM)	743.77	1	743.77	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14937	Matériel de sonorisation	1 095.82	1	1 095.82	0.00	0.00	0.00
BFV	PSU2188	14938	Clôture (12X13A2014)	2 005.39	1	2 005.39	0.00	0.00	0.00
TOTAL DIVERS				1 239 321.97		239 321.97	1 000 000.00	1 000 000.00	0.00
TOTAL GÉNÉRAL				1 896 538.75		540 651.24	1 355 887.51	1 355 887.51	0.00
(Budget = 01)									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A10.3
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP+DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 866 000.00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	371 570.43
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	355 886.51

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5214-36 et L. 5711-1 du CGCT)																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget		Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Index (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en intérêts (8)	en capital
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES BRILLANTS	CAISSE DES DEPOTS	573 783,53	230 296,88	4,17	A	V	LIVRET A	3,66	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	9 633,21	41 061,04	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	STE MARIE	CAISSE DES DEPOTS	1 227 023,27	133 806,52	0,33	A	V	LIVRET A	3,61	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	9 325,19	128 874,88	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	6 / 8 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	1 108 920,58	435 595,54	4,50	A	V	LIVRET A	3,59	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	18 245,26	78 365,48	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	LES CASCADES	CAISSE DES DEPOTS	735 719,15	156 303,31	1,42	A	V	LIVRET A	5,59	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	14 107,27	72 302,09	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PAVILLON VOIE DE LA FERME	CAISSE DES DEPOTS	28 740,15	6 105,83	1,42	A	V	LIVRET A	5,59	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	551,09	2 824,41	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PAVILLON LES SORRIERES	CAISSE DES DEPOTS	30 942,83	6 573,79	1,42	A	V	LIVRET A	5,59	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	593,32	3 040,88	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	JEAN BRUNET	CAISSE DES DEPOTS	960 870,59	348 411,32	3,92	A	V	LIVRET A	6,27	V	LIVRET A	3,55	Non défini - Non défini	29 701,86	76 425,39	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERES PLATS	CAISSE DES DEPOTS	51 863,13	35 982,10	16,84	A	V	LIVRET A	3,05	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini	1 113,85	1 775,43	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	6/8 RUE DE PARIS	CAISSE DES DEPOTS	72 938,70	31 144,96	5,59	A	V	LIVRET A	3,60	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini	1 238,10	4 741,91	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE B PALULOS	CAISSE DES DEPOTS	1 330 720,92	568 220,16	5,75	A	V	LIVRET A	3,60	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini	22 588,30	86 513,25	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	PEPINIERE C PALULOS	CAISSE DES DEPOTS	419 350,98	217 897,45	7,00	A	V	LIVRET A	3,58	V	LIVRET A	3,45	Non défini - Non défini	8 331,93	23 607,75	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2005	X	BANES PALULOS	CAISSE DES DEPOTS	442 735,00	176 673,02	4,84	A	V	LIVRET A	3,10	V	LIVRET A	2,95	Non défini - Non défini	6 150,25	31 810,01	
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DEXIA crédit Local	2 674 232,00	2 348 668,34	24,59	A	V	LIVRET A	3,01	V	LIVRET A	3,01	Non défini - Non défini	72 748,08	88 211,24	
EFIDIS	2010	P	41 Logement Résidence du Parc	DEXIA crédit Local	1 013 024,00	956 623,41	44,59	A	V	LIVRET A	3,01	V	LIVRET A	3,01	Non défini - Non défini	29 150,05	11 816,90	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Ehpad " Le chatelet "	PREDIT FONCIER DE FRANC	295 400,00	288 247,77	44,75	A	V	LIVRET A	2,32	V	LIVRET A	2,32	Non défini - Non défini	6 771,27	3 617,12	
IMMOBILIERE 3F	2013	P	12 Logements Ehpad " Le chatelet "	PREDIT FONCIER DE FRANC	2 899 886,00	2 782 371,92	27,75	A	V	LIVRET A	2,32	V	LIVRET A	2,32	Non défini - Non défini	65 700,48	69 545,48	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2007	P	12 Logements Ehpad " Le Chatelet "	CGLLS	5 000 000,00	4 218 421,75	10,74	A	F	F	2,33	F	F	2,25	Non défini - Non défini	102 446,06	334 736,35	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2006	P	Prêt CGLLS - 2006	DEXIA crédit Local	1 790 131,03	1 189 086,28	9,75	T	F	F	4,76	F	F	4,61	Non défini - Non défini	58 029,22	83 369,12	
OPHLM Arc de Seine Habitat	2008	X	FIDIS - 5 TER ARNAUDET 50 LOGEMENT	PREDIT FONCIER DE FRANC	5 082 734,00	4 581 707,81	22,75	A	V	LIVRET A	5,13	V	LIVRET A	5,13	Non défini - Non défini	239 538,71	87 862,84	
EFIDIS	2008	X	FIDIS - 5TER ARNAUDET 50 LOGEMENT	PREDIT FONCIER DE FRANC	2 364 343,00	2 275 813,42	42,75	A	V	LIVRET A	5,13	V	LIVRET A	5,13	Non défini - Non défini	117 499,32	14 621,73	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois, ...)

(5) Taux annuel, tout frais compris.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorié d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB10105077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	108 871.61	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de	4 735 544.80	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)		
- Provisions pour garanties d'emprunts		
TOTAL	4 844 416.41	61 316 320.36
RATIO	7.90%	

(1) Hors opérations visées par l'article L2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires		Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé			
Associations			
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé		
0	Services généraux des administrations publiques locales		
020	Administration générale de la collectivité		
	Asso. des Directeurs Généraux des villes des Hauts-de-Seine	150,00	
025	Aides aux associations		
	Groupe Amical du Personnel	35 000,00	Salle hôtel de ville
	Accueil des Villes Françaises Meudon	2 400,00	
	Asso. Des Parents d'Elèves du Collège Arménien Samuel Moorat	1 000,00	
	Conseil Local des Parents d'E. - FCPE Union locale	800,00	
	Aumônerie des Collèges de Meudon-la-Forêt	1 200,00	
	Aumônerie de Meudon - GPEC	2 500,00	
	Asso Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite - Section des Hauts-de-Seine	350,00	
	374ème Section des Médailleurs Militaires - Meudon	550,00	
	Asso. des Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc	1 050,00	
	Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - Comité de Meudon	520,00	
	Union locale CFDT de Meudon	2 500,00	
	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement	600,00	
	Service d'entraide de l'Eglise protestante unie - Meudon - Sèvres - Ville d'Avray	500,00	
	Union Fédérale des Consommateurs - UFC - Que choisir - Meudon	700,00	
	Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs	400,00	Salle école Jacques Maritain
	Les Amis du Bar des Sciences Meudonnais	100,00	
	La Gatine	650,00	
	Asso. Meudonnaise et Forestoise	10 500,00	Espace associatif Salle d'armes Curie Gymnase Bel-Air Salle école Monnet - Debussy Salle complexe René Leduc
	Le Parchemin	500,00	Salle centre social Milandry
	Amicale Loisirs et Culture	4 000,00	Salle école Jules Ferry Salle complexe René Leduc Salle école F. Buisson Salle école du Val Salle école du Centre Gymnase René Leduc Gymnase Bel-Air Gymnase Ernest Renan Stade de Trivaux - Terrain de tir à l'arc Gymnase Bussiére
	Asso. pour la réhabilitation du réseau hydraulique de Meudon	100,00	
	Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon	1 300,00	
	Avenir Forestois A Meudon - AFAM	100,00	
	Asso. Meudonnaise de la Police Nationale	300,00	
	Médiateurs dans la ville	3 400,00	
	Union nationale des locataires indépendants	250,00	
	Union locale CFE CGC Boulogne - Issy - Meudon	100,00	
03	Justice		
	Asso. D'AiDe Aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts de Seine - ADAVIP	1 200,00	
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		
048	Autres actions de coopération décentralisée		
	Asso. Slovensko	1 350,00	Salle complexe René Leduc
	Meudon Ville d'Europe	9 500,00	Salle complexe René Leduc
	Mouvement européen	500,00	
2	Enseignement - Formation		
212	Ecoles primaires		
	Classes autogérées - Délibération du 3 février 2015	63 675,79	
3	Culture		
30	Services communs		
311	Expression musicale, lyrique et chorégraphique		
	Choeur de Meudon	3 400,00	Salle complexe René Leduc
	Les chœurs d'enfants de Meudon	900,00	Salle complexe René Leduc
	Couleurs vocales	500,00	
324	Entretien du patrimoine culturel		
	Les Amis de Meudon	4 000,00	
33	Action culturelle		
	Compagnie Arcane	3 100,00	
	Asso. Culturelle du Plateau	9 000,00	
	Meudon 7e Art	53 000,00	Bureau centre d'art et de culture
	Asso. pour la sauvegarde de l'Orgue de Marcel Dupré	500,00	
	Assuratel	1 000,00	
	Photo Club Amateur de Meudon	450,00	Mini-club Ch. Desvergnès

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Asso. Portugaise de Meudon-la-Forêt	1 900,00	Salle Onéra
Artistes à Meudon	4 500,00	Salles Potager du Dauphin
Asso. Culturelle Paris en Seine	1 300,00	
Brasis-Arts, Rythmes et Couleurs	1 300,00	Salle complexe René Leduc
F'Art'Fadet	1 700,00	
La Compagnie de l'Athanor	2 700,00	
Les Amis du Paysage Français	3 600,00	
Ré-Création	700,00	Salle espace associatif Salle centre social Millandy
Asso. Pour le développement et l'enseignement de la langue et la culture arménienne	1 100,00	
Le petit cinéma de Meudon	1 700,00	
Les ateliers des petites mains de Meudon	170,00	Salle annexe du Val
Fêtes autour du Monde	1 050,00	Salle complexe René Leduc Salle espace associatif
Académie d'Art de Meudon et des Hauts-de-Seine	7 200,00	Salle annexe du Val Salle potager du Dauphin
L'atelier de Thomasine	800,00	Salle complexe René Leduc
Quentin le jeune	900,00	
Sospyrinthe	900,00	
4 Sports et jeunesse		
40 Services communs		
Asso. Sportive Meudonnaise club de la forêt Vitesse	6 000,00	
Club Hippique des Etangs de Meudon	7 500,00	
Club Meudonnais de Patinage Artistique et de Danse sur Glace	30 000,00	
Club de Plongée Galatée	4 200,00	Salle école Camus-Pasteur Salle Onéra
Section d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire	650,00	Salle complexe René Leduc
Meudon Dance Twirl	5 000,00	Gymnase Bel Air Salle des agrès gymnase Millandy Gymnase Bussiére
Meudon Hockey Club	72 500,00	
Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon	45 000,00	Bureau Stade Trivaux
Association Sportive Meudonnaise	600 000,00	Salle des agrès + salle polyvalente gymnase Millandy Dojo gymnase Millandy Stade Millandy Gymnase Pierre et Marie Curie (2 salles) Dojo et gymnase Bel-Air Gymnase et stade René Leduc Salle école J. Monnet Gymnase Vignaud Stade Trivaux Parc du Tronchet Salle d'armes Curie Stade Géo André et club house Stade Marcel Bec (salles Guimier et Prévost) Terrains de tennis (stade Trivaux, compl. R. Leduc) Terrain rugby complexe M. Bec Terrain foot complexe M. Bec
Asso. Sportive du personnel Acier Métallurgie Fer	6 000,00	Gymnase Bel-Air Stade Géo André Stade de l'Onéra Gymnase Ernest Renan
Meudon Triathlon Club	3 550,00	Piste d'athlétisme Leduc et piscine G. Bey
Arc de Seine Kayak	1 600,00	
Dunes d'Espoir	500,00	
Asso. Sportive de l'Institut Notre-Dame	100,00	
Asso. Sportive du Lycée Rabelais de Meudon	750,00	
Asso. Sportive du Collège Rabelais de Meudon	700,00	
Association sportive du lycée professionnel des Côtes de Villebon	200,00	
Mantalo Club	1 300,00	
Seine urbaine	1 000,00	
422 Autres activités pour les jeunes		
Fédér. des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France	1 350,00	
Eclaireuses Eclaireurs de France - Groupe de Meudon	4 500,00	
Guides et Scouts d'Europe - Groupes de Meudon	5 600,00	
Scouts et Guides de France - Groupe St Martin	3 600,00	
Scouts unitaires de France	900,00	
Maison Pour Tous	111 000,00	Salle espace associatif Salle école J. Monnet
5 Interventions sociales et santé		
511 Dispensaires et autres établissements sanitaires		
Croix Rouge Française - Délégation locale de Meudon	12 500,00	
Croix Rouge Française - Centre de santé	12 500,00	
512 Actions de prévention sanitaire		
Babeth Espoir Greffe Moëlle	3 000,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés		
APEI - Asso. des parents et amis de personnes handicapées mentales	15 000,00	
Foi, Espérance, Amour	1 800,00	
Les Papillons Blancs de Saint-Cloud	900,00	
523 Actions en faveur des personnes en difficulté		
Secours Catholique - Délégation des Hauts-de-Seine	1 500,00	
Société de Saint-Vincent-de-Paul - Conférence Notre-Dame de Bellevue	1 500,00	Local 15 route de Vaugirard
La Parenthèse	73 509,00	
Secours populaire français	1 500,00	Salle centre social Millandy
6 Famille		
60 Services communs		
Centre d'information sur les Droits des Femmes des Hauts-de-Seine	18 000,00	Salle centre social Millandy
61 Services en faveur des personnes âgées		
Les Amis du Châtelet	18 000,00	
Comité Meudonnais des Seniors	176 026,58	Clubs Sourire-Renaissance-Sérénité-Bonne Humeur-Am.
		Espace associatif
Vieillir dans la Dignité et le Bien-Etre - VE.DI.BE	350,00	
63 Aides à la famille		
Asso. Familiale de Meudon-la-Forêt	6 000,00	Salle centre social Millandy
		Salle école J. Monnet
Asso. des Familles de Meudon	7 800,00	
64 Crèches et garderies		
Crèche parentale "La Chrysalide"	88 000,00	
Crèche parentale "Les Copains d'Abord"	50 000,00	Salle complexe René Leduc
Crèche parentale "Les P'tits As"	51 000,00	
Crèche parentale "Les Petits Pirates"	25 000,00	Local 15 route de Vaugirard
9 Action économique		
90 Interventions économiques		
Groupe Emploi Cadres	1 700,00	
Espaces	16 000,00	Jardin de l'espoir
94 Aides au commerce et aux services marchands		
Meudon Commerce	8 300,00	
Autres associations		
Union Sportive de Meudon-la-Forêt		Stade Géo André
Danse et Compagnie		Salle complexe René Leduc
Meudon gym danse		Salle complexe René Leduc
Asso. Renan Bellevue		Salle école Jacques Maritain
		Salle école Jules Ferry
		Gymnase Bel-Air
		Gymnase Ernest Renan
		Gymnase Bussière
		Salle complexe René Leduc
Les Amis des Fleurs et Jardins de Meudon		Stade Millandy
Les Crocolions de Meudon		Salle école Jules Ferry
Amicale laïque Jules Ferry		Salle école Pierre Brossolette
Meudon Art Expression		Mini-club Val-Fleury
		Espace associatif
		Salle complexe René Leduc
Association Tisbafunk		Salle complexe René Leduc
Attitude		Salle complexe René Leduc
Big Bang Club d'astronomie de Meudon		Mini-club Charles Desvergnès
Association sportive du coteau des gardes		Gymnase Bel-Air
Les dogs street hockey club		Plateau extérieur Pierre et Marie Curie
Association du football club de Meudon		Stade de Trivaux
L'Olympique de Meudon		Stade de Trivaux
Observatoire de Paris-Meudon		Gymnase Bel-Air
		Stade de l'Onéra
Association gym Meudon		Gymnase Ernest Renan
		Gymnase Bussière
Association La Rabelaisienne de Meudon		Stade Géo André
Club informatique de Meudon		Salles 18 rue de la Pépinière
FC Magnavilla		Stade de Trivaux
Genkidama		Gymnase Georges Millandy
Taekwondo Hapkido club de Meudon		Gymnase Georges Millandy
Association Alif		Mini-club Charles Desvergnès
Union Nationale des Combattants		Locaux 2 rue de la Pierre aux Moines
Association Sribdao Dao Yin		Mini-club Charles Desvergnès
Compagnie funk and style		Salle espace associatif
		Salle complexe René Leduc
NC Solidarité Attitude		Salle école J. Monnet
Zen Budo		Salle école J. Monnet
Sen No Sen		Salle école J. Monnet
Association de Jeet Kune Do		Salle école J. Monnet
		Gymnase Ernest Renan
		Gymnase Bussière

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires		Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
	Amstram		Salle école J. Monnet
	Krav Maga		Gymnase Georges Millandy
	Sepa Hystos		Salle d'armes Curie
	Asso. Futsal de Meudon-sur-Seine		Gymnase Bussière
	Asso. Des Footballeurs Autonomes de la Banlieue Ouest		Stade Trivaux et terrain de football M. Bec
	Atelier à conter		Salle école Pierre Brossolette
	Harivary		Salle école Jules Ferry
	Yogaccordame		Salle complexe René Leduc
	Equilibre et harmonie		Salle complexe René Leduc
6745	Subventions aux personnes de droit privé		
	524 Autres services		
	Fondation de France - Aide humanitaire Népal	3 000,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles		
	033 Action culturelle		
	L'Oeuvre d'Orient - Aide aux Chrétiens d'Orient	3 000,00	
	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires		
	Croix-Rouge française - Aide aux habitants du Sud-Est	3 000,00	
	Entreprises		
20422	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations		
	Société d'économie mixte de l'Arc de Seine - Résidence pour personnes adultes handicapées mentales	6 250,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé		
	Forest Hill développement - Vert Marine	592 611,76	Piscine
	Carilis	243 007,82	Patinoire
	Personnes physiques		
6748	Autres subventions exceptionnelles		
	020 Administration générale de la collectivité		
	Indemnité protocole transactionnel	123,20	
Personnes de droit public			
	Département		
204132	Subventions d'équipement aux départements		
	Brigade des sapeurs pompiers de Paris	25 995,67	
	Conseil départemental des Hauts-de-Seine - Aménagement sur les berges de Seine	784 000,00	
	Autres établissements publics		
657362	Subventions de fonctionnement au C.C.A.S.	1 640 000,00	

IV - ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL au 31 décembre 2015

IV
C1.1

LISTE DES GRADES OU EMPLOIS

GRADE OU EMPLOI	CAT	GRADE OU EMPLOI	CAT
Directeur Général des Services	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CL.	A
Directeur Général Adjoint des Services	A	INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL. SUP	A
Collaborateur Cabinet		INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL. NORM	A
<i>SECTEUR ADMINISTRATIF</i>		INFIRMIER TERR.CL.SUPERIEURE	B
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	INFIRMIER TERR.CL.NORMALE	B
ADMINISTRATEUR		TECHNICIEN PARAMEDICAL CL.SUPERIEUR	B
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	TECHNICIEN PARAMEDICAL CL.NORMALE	B
ATTACHE PRINCIPAL	A		
ATTACHE TERRITORIAL	A	AUXILIAIRE PUERIC PAL 1ERE CL	C
		AUXILIAIRE PUERIC.PAL 2E CLASSE	C
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	AUXILIAIRE DE PUERIC. 1ERE CL	C
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B		
REDACTEUR TERRITORIAL	B	<i>SECTEUR SPORTIF</i>	
		CONSEILLER TER. APS	A
ADJOINT ADMINISTRATIF PR. 1ERE	C		
ADJOINT ADMINISTRATIF PR. 2EME	C	EDUCAT. APS Pal 1ère classe	B
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL	C	EDUCAT. APS Pal 2ème classe	B
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL	C	EDUCATEUR des APS	B
<i>SECTEUR TECHNIQUE</i>		<i>SECTEUR CULTUREL</i>	
DIRECTEUR GAL SCES TECHNIQUES	A	CONSERVATEUR PAT EN CHEF	A
INGENIEUR PRINCIPAL	A	CONSERVATEUR PAT 2EME CLASSE	A
INGENIEUR	A	ATTACHE DE CONS. DU PATR	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	CONSERVATEUR BIB 1ERE CLASSE	A
TECHNICIEN	B	CONSERVATEUR BIB 2EME CLASSE	A
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	BIBLIOTHECAIRE TERR.	A
AGENT DE MAITRISE	C		
		ASSISTANT CONS PATR PAL 1ERE CL	B
ADJOINT TECH.PAL 1ERE CL	C	ASSISTANT CONS PATR PAL 2EME CL	B
ADJOINT TECH.PAL 2EME CL	C	ASSISTANT DE CONSERVATION	B
ADJOINT TECH 1ERE CL	C		
ADJOINT TECH. 2EME CLASSE	C	ADJOINT TER PAT PAL 1ERE CL	C
		ADJOINT TER PAT PAL 2EME CL	C
<i>SECTEUR SOCIAL</i>		ADJOINT TER PAT 1ERE CL	C
EDUC.PAL DE J.E. ENFANTS	B	ADJOINT TER PAT 2EME CL	C
EDUCATEUR TER.JEUNES ENFANTS	B		
		<i>SECTEUR ANIMATION</i>	
AGENT SPEC. PAL ECOLES MAT.1E CL	C	ANIMATEUR PAL 1ERE CLASSE	B
AGENT SPEC.PAL ECOLES MAT.2E CL	C	ANIMATEUR PAL 2EME CLASSE	B
AGENT SPEC.ECOLES MAT.1E CL	C	ANIMATEUR	B
<i>SECTEUR MEDICO-SOCIAL</i>			
MEDECIN 2EME CLASSE	A	ADJOINT TER D'ANIM. PAL 1ERE CL	C
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A	ADJOINT TER D'ANIM. PAL 2EME CL	C
PSYCHOLOGUE TERR.CL.NORMALE	A	ADJOINT TER D'ANIMATION 1ERE CL	C
		ADJOINT TER D'ANIMATION L 2EME CL	C
			C
PUERICULTRICE CADRE DE SANTE	A	<i>POLICE MUNICIPALE</i>	
PUERICULTRICE TERR CLASSE SUP	A	CHEF DE SERVICE DE POLICE Male	B
PUERICULTRICE TERR.CL NORMALE	A	BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C
		BRIGADIER	C

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31 décembre 2015								IV C1	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL		
Directeur Général des services	A	1		1	1.00		1.00		
Directeur Général Adjoint	A	3		3	2.75		2.75		
Directeur Général des services techniques	A			0	0.67		0.67		
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		4		4	4.42		4.42	0	0
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A			0			0		
ADMINISTRATEUR	A			0			0		
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	3		3	3.50		3.50	0.08	
ATTACHE PRINCIPAL	A	10		10	5.98	2.80	8.78		
ATTACHE TERRITORIAL	A	23		23	14.14	10.54	24.68	3	
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	8		8	6.60	1.00	7.60		
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	8		8	5.60	2.00	7.60		
REDACTEUR TERRITORIAL	B	9	0.5	9.5	7.25	3.41	10.66	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1ERE CL	C	9		9	9.00	0.58	9.58		
ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2EME CL	C	16		16	14.67	0.53	15.20		
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CLASSE	C	32		32	22.86	2.98	25.84		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	24		24	26.80	0.54	27.34	2	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		142	0.5	142.5	116.4	24.38	140.78	6.08	0
INGENIEUR EN CHEF CL NORMALE	A	1		1	1.00		1.00		
INGENIEUR PRINCIPAL	A	3		3	2.00	1.00	3.00		
INGENIEUR	A	6		6	3.7	2	5.7		
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	9		9	8.63		8.63	1	
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	10		10	6.33	3.18	9.51	1	
TECHNICIEN	B	3		3	3.00	0.08	3.08		
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	10		10	11.17		11.17		1
AGENT DE MAITRISE	C	18		18	19.05		19.05		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1ERE CL	C	5		5	5.08		5.08		
ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CL	C	19		19	18.58		18.58	1	
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL	C	20		20	11.58	6.56	18.14		
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL	C	179	1	180	154.81	30.23	185.04	2	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		283	1	284	244.93	43.05	287.98	5	1
EDUCATEUR PPAL DE JEUNES ENFANTS	B	11		11	10.12	0.4	10.52		
EDUCATEUR TER. JEUNES ENFANTS	B	12		12	7.59	4.87	12.46		
ATSEM PPAL 1ERE CLASSE	C			0			0		
ATSEM PPAL 2EME CLASSE	C	13		13	11.27		11.27		
ATSEM 1ERE CLASSE	C	14		14	12.98	4.28	17.26		
TOTAL FILIERE SOCIALE		50	0	50	41.96	9.55	51.51	0	0
MEDECIN TERR 2EME CLASSE	A	2		2	0.85	0.57	1.42		
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A			0			0		
PSYCHOLOGUE TERR. CL. NORMALE	A	3		3	0.17	2.09	2.26		
PUERICULTRICE CADRE DE SANTE	A	1		1	1.00		1.00		
PUERICULTRICE CL SUPERIEURE	A			0			0		
PUERICULTRICE TERR. CL. NORMALE	A	2		2	1.38		1.38		
CADRE DE SANTE INFIRMIER	A			0			0		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX HORS CL	A	1		1	1.58		1.58		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL. SUPE	A			0			0		
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CL. NORM	A	2		2	1.29	0.61	1.90		
INFIRMIER TERR. CL. SUPERIEURE	B	2		2	2.00		2.00		
INFIRMIER TERR. CL. NORMALE	B			0			0		
TECHNICIEN PARAMEDICAL CL. SUPERIEU	B	1		1	1.00		1.00		
TECHNICIEN PARAMEDICAL CL. NORMALE	B			0			0		
AUXILIAIRE PUERIC. PPAL 1ERE CLASSE	C	3		3	2.67		2.67		
AUXILIAIRE PUERIC. PPAL 2EME CLASSE	C	15		15	13.58		13.58		
AUXILIAIRE PUERIC. 1ERE CLASSE	C	21		21	11.96	10.18	22.14		
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE		53	0	53	37.48	13.45	50.93	0	0

IV - ANNEXE AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL AU 31 décembre 2015								IV C1	
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS PERMANENTS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			dont CAC	dont Marchés forains
		A TEMPS COMPLET	NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	NON TITULAIRES	TOTAL		
CONSEILLER TERR. des APS	A			0			0		
EDUCATEUR des APS PPAL 1ère classe	B	3		3	3		3		
EDUCATEUR des APS PPAL 2ème classe	B	1		1	0.67		0.67		
EDUCATEUR des APS	B	1		1	1.33		1.33		
TOTAL FILIERE SPORTIVE		5	0	5	5.00	0	5.00	0	0
CONSERVATEUR PAT EN CHEF	A			0	0.92		0.92		
CONSERVATEUR PATRIMOINE	A			0	0.46		0.46		
ATTACHE DU PATRIMOINE	A	3		3	2.00	0.13	2.13		
CONSERVATEUR BIB EN CHEF	A	1		1	0.25		0.25		
CONSERVATEUR BIBLIOTHEQUES	A			0	0.75		0.75		
BIBLIOTHECAIRE TERR.	A	5		5	5.00		5.00		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 1ERE CL	B	6		6	5.23		5.23		
ASSISTANT CONS PATR PPAL 2EME CL	B	12		12	11.12		11.12		
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	2		2	0.83	1.58	2.41		
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 1ERE CL	C	1		1	2.00		2.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE PPAL 2EME CL	C			0			0.00		
ADJOINT DU PATRIMOINE 1ERE CL	C	1		1	0.17		0.17		
ADJOINT DU PATRIMOINE 2EME CL	C	5		5	5.43		5.43		
TOTAL FILIERE CULTURELLE		36	0	36	34.16	1.71	35.87	0	0
ANIMATEUR PPAL 1ERE CLASSE	B	4		4	4.00		4.00		
ANIMATEUR PPAL 2EME CLASSE	B	3		3	3.00		3.00		
ANIMATEUR	B	19		19	10.17	7.62	17.79	0.43	
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 1ERE CLASS	C	1		1	1.00		1.00		
ADJOINT D'ANIMATION PPAL 2EME CLASS	C			0			0.00		
ADJOINT D'ANIMATION 1ERE CLASSE	C	22		22	2.00	19.58	21.58		
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CLASSE	C	7		7	6.00	0.81	6.81		
TOTAL FILIERE ANIMATION		56	0	56	26.17	28.01	54.18	0.427	0
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPAL	B	1		1	0.5		0.5		
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	3		3	3.50		3.50		
BRIGADIER	C	3		3	2.18		2.18		
GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE	C	2		2	2.21		2.21		
TOTAL FILIERE POLICE		9	0	9	7.89	0	8.39	0	0
EMPLOI REGISSEUR ESPACE CULTUREL		1		1		1.00	1.00	1	
ASSISTANTES MATERNELLES		39		39		40.29	40.29		
TOTAL EMPLOIS NON CITES		40	0	40	0	41.29	41.29	1	0
TOTAL GENERAL		678	1.5	679.5	518.41	161.44	680.35	12.51	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité.

Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé. ETPT = effectifs physiques X quotité temps travail X période d'activité dans l'année

IV - ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 31 décembre 2015

**IV
C1**

AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EFFECTIFS POURVUS	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATIO N (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC	dont Marchés forains
Agents occupant un emploi permanent								
Attaché principal	2	A	ADM	IB 821	art 3-3 alinéa 2	CDD		
Attaché principal	0.67	A	ADM	IB 759	art 3-4	CDI		
Attaché principal	0.13	A	ADM	IB 712	art 3-4	CDI		
Attaché	0.17	A	ADM	IB 703	art 3-3 alinéa 2	CDD		
Attaché	0.83	A	ADM	IB 703	art 3-2	CDD		
Attaché	1	A	ADM	IB 588	art 3-3 alinéa 2	CDD		
Attaché	0.42	A	ADM	IB 542	art 3-4	CDI		
Attaché	1	A	ADM	IB 500	art 3-4	CDI		
Attaché	1	A	ADM	IB 500	art 3-3 alinéa 2	CDD	1	
Attaché	0.75	A	ADM	IB 466	art 3-2	CDD		
Attaché	0.75	A	ADM	IB 466	art 3-3 alinéa 2	CDD		
Attaché	0.58	A	ADM	IB 442	art 3-2	CDD	0.33	
Attaché	0.08	A	ADM	IB 442	art 3-3 alinéa 2	CDD	0.08	
Attaché	2.83	A	ADM	IB 423	art 3-2	CDD	1.58	
Attaché	0.08	A	ADM	IB 379	art 3-2	CDD		
Attaché	1.04	A	ADM	IB 379	art 3-1	CDD		
Rédacteur Ppal 1ère classe	1	B	ADM	IB 619	art 3-2	CDD		
Rédacteur Ppal 2ème classe	0.17	B	ADM	IB 493	art 3-2	CDD		
Rédacteur Ppal 2ème classe	0.83	B	ADM	IB 444	art 3-2	CDD		
Rédacteur Ppal 2ème classe	1	B	ADM	IB 357	art 3-2	CDD		
Rédacteur	0.5	B	ADM	IB 418	art 3-2	CDD		
Rédacteur	1	B	ADM	IB 393	art 3-2	CDD		
Rédacteur	0.33	B	ADM	IB 356	art 3-2	CDD		
Rédacteur	0.8	B	ADM	IB 352	art 3-2	CDD		
Rédacteur	0.16	B	ADM	IB 352	art 3-1	CDD		
Rédacteur	0.62	B	ADM	IB 348	art 3-2	CDD		
Adjoint Administratif Ppal 1ère Cl	0.58	C	ADM	IB 416	art 3-2	CDD		
Adjoint Administratif Ppal 2ème Cl	0.53	C	ADM	IB 396	art 3-2	CDD		
Adjoint Administratif 1ère Cl	0.08	C	ADM	IB 386	art 3-1	CDD		
Adjoint Administratif 1ère Cl	0.13	C	ADM	IB 349	art 3-1	CDD		
Adjoint Administratif 1ère Cl	0.24	C	ADM	IB 348	art 3-2	CDD		
Adjoint Administratif 1ère Cl	1.48	C	ADM	IB 347	art 3-2	CDD		
Adjoint Administratif 1ère Cl	0.89	C	ADM	IB 347	art 3-1	CDD		
Adjoint Administratif 1ère Cl	0.16	C	ADM	IB 343	art 3-2	CDD		
Adjoint Administratif 2ème Cl	0.25	C	ADM	IB 343	art 3-1	CDD		
Adjoint Administratif 2ème Cl	0.04	C	ADM	IB 342	art 3-1	CDD		
Adjoint Administratif 2ème Cl	0.25	C	ADM	IB 340	art 3-1	CDD		
Ingénieur principal	0.33	A	TECH	IB 916	art 3-4	CDI		
Ingénieur principal	0.67	A	TECH	IB 916	art 3-4	CDI		
Ingénieur	1	A	TECH	IB 621	art 3-3-2	CDD		
Ingénieur	0.42	A	TECH	IB 430	art 3-2	CDD		
Ingénieur	0.17	A	TECH	IB 430	art 3-3-2	CDD		
Ingénieur	0.42	A	TECH	IB 379	art 3-2	CDD		
Technicien Pal 2ème Cl	0.45	B	TECH	IB 551	art 3-2	CDD		
Technicien Pal 2ème Cl	0.67	B	TECH	IB 367	art 3-2	CDD		
Technicien Pal 2ème Cl	2.07	B	TECH	IB 357	art 3-2	CDD		
Technicien	0.06	B	TECH	IB 348	art 3-1	CDD		
Technicien	0.03	B	TECH	IB 348	art 3-2	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	0.02	C	TECH	IB 352	art 3-2	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	0.13	C	TECH	IB 352	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	1.33	C	TECH	IB 349	art 3-2	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	0.67	C	TECH	IB 349	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	1.24	C	TECH	IB 348	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	1.07	C	TECH	IB 347	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	0.16	C	TECH	IB 343	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 1ère classe	1.94	C	TECH	IB 342	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	0.83	C	TECH	IB 364	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	0.17	C	TECH	IB 356	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	0.67	C	TECH	IB 356	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	1	C	TECH	IB 351	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	0.08	C	TECH	IB 348	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	0.75	C	TECH	IB 347	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	1	C	TECH	IB 347	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	1.5	C	TECH	IB 343	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	1.82	C	TECH	IB 343	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	3.03	C	TECH	IB 342	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	0.92	C	TECH	IB 341	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	2.33	C	TECH	IB 341	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	1.08	C	TECH	IB 340	art. 21 loi 2012	CDI		
Adjoint Technique 2ème classe	13.96	C	TECH	IB 340	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	0.56	C	TECH	IB 343	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	0.45	C	TECH	IB 342	art 3-1	CDD		
Adjoint Technique 2ème classe	0.08	C	TECH	IB 341	art 3-1	CDD		

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 31 décembre 2015								IV C1
AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EFFECTIFS POURVUS	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATIO N (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC	dont Marchés forains
Attaché Conservation Patrimoine	0.13	A	CULT	IB 465	art 3-2	CDD		
Assistant Conservation Patrimoine et Biblio.	1.58	B	CULT	IB 348	art 3-1	CDD		
Educateur Ppal de Jeunes Enfants	0.04	B	SOC	IB 646	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	0.88	B	SOC	IB 528	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	0.67	B	SOC	IB 430	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	0.35	B	SOC	IB 406	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	1.58	B	SOC	IB 384	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	0.23	B	SOC	IB 370	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	0.42	B	SOC	IB 357	art 3-2	CDD		
Educateur de Jeunes Enfants	0.75	B	SOC	IB 350	art 3-2	CDD		
ASEM 1ère Cl	0.95	C	SOC	IB 347	art 3-1	CDD		
ASEM 1ère Cl	0.67	C	SOC	IB 342	art 3-2	CDD		
ASEM 1ère Cl	2.67	C	SOC	IB 342	art 3-1	CDD		
Assistants Maternelles	40.29		SOC	SMIC	Loi 2005-706	A		
Médecin 2ème classe	0.43	A	MED.SOC	IB 852	art 3-4	CDI		
Médecin 2ème classe	0.14	A	MED.SOC	IB 821	art 3-4	CDI		
Infirmière Soins généraux Classe normale	0.11	A	MED.SOC	IB 459	art 3-2	CDD		
Infirmière Soins généraux Classe normale	0.5	A	MED.SOC	IB 456	art 3-2	CDD		
Psychologue classe normale	0.6	A	MED.SOC	IB741	art 3-4	CDI		
Psychologue classe normale	0.66	A	MED.SOC	IB 510	art 3-2	CDD		
Psychologue classe normale	0.83	A	MED.SOC	IB 510	art 3-3-2	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	0.16	C	MED.SOC	IB 352	art 3-2	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	0.76	C	MED.SOC	IB 348	art 3-2	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	0.42	C	MED.SOC	IB 348	art 3-1	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	2	C	MED.SOC	IB 347	art 3-2	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	2	C	MED.SOC	IB 343	art 3-2	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	2.87	C	MED.SOC	IB 342	art 3-2	CDD		
Auxiliaire Puériculture de 1ère classe	1.97	C	MED.SOC	IB 342	art 3-1	CDD		
Animateur	0.43	B	ANIM	IB 374	art 3-2	CDD		
Animateur	0.67	B	ANIM	IB 356	art 3-2	CDD		
Animateur	3.67	B	ANIM	IB 352	art 3-2	CDD		
Animateur	1.28	B	ANIM	IB 352	art 3-1	CDD	0.34	
Animateur	1.57	B	ANIM	IB 348	art 3-2	CDD	0.08	
Adjoint d'Animation 2ème cl.	0.81	C	ANIM	IB 351	art 3-1	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	1	C	ANIM	IB 356	art 3-2	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	1	C	ANIM	IB 352	art 3-2	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	2	C	ANIM	IB 349	art 3-2	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	3	C	ANIM	IB 348	art 3-2	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	8.58	C	ANIM	IB 347	art 3-2	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	3	C	ANIM	IB 343	art 3-2	CDD		
Adjoint d'Animation 1ère cl.	1	C	ANIM	IB 342	art 3-2	CDD		
Emploi régisseur espace culturel	1			IB 551	art 3-3-1	CDD	1	
Total agents occupant un emploi permanent	161.12						4.42	

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DU PERSONNEL au 31 décembre 2015								IV C1
AGENTS CONTRACTUELS EN FONCTION	EFFECTIFS POURVUS	CAT (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	DONT CAC	dont Marchés forains
Agents occupant un emploi non permanent								
Collaborateur Cabinet	2		CAB		art 110	CDD		
Contrat Unique d'insertion	0.28		ANIM	SMIC	contrat aidé	A		
Animateurs Accueil périscolaire	51.74		ANIM	12,08 € brut / heure	art 3 a	CDD		
Surveillants restauration scolaire	17.22		ANIM	10,37 € brut / heure	art 3 a	CDD		
Animateurs prévention jeunesse	1.05		ANIM	16,05 € brut / heure	art 3 a	CDD		
Animateurs école des sports	1.35		SPORT	20,23 ou 23,55 € brut / heure	art 3 a	CDD		
Agents d'accueil du public	7.34		ADM/ANIM	IB 330	art 3 a	CDD		
Animateurs du centre social	3.21		ANIM	IB 330	art 3 a	CDD		
Saisonniers	1.36		ADM	IB 330	art 3 b	CDD		
Saisonniers	2.12		TECH	IB 330	art 3 b	CDD		
Total agents occupant un emploi non permanent	87.67634298						0	
TOTAL GENERAL	248.796343						4.42	

(2) SECTEUR

ADM : : Financier

TECH : Technique et informatique dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-Social

MT : Médico technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

PM : Police municipale

OTR : missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

art 3 a : accroissement d'activité temporaire

art 3 b : besoin saisonnier

art 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité),

art 3-2 : pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

art 3-3-1 : absence de cadres d'emplois susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

art 110 : collaborateur de cabinet

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2015

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
BELAÏD Saïda	La Réforme Territoriale 500€ - IEPP
CHEYNIER Elizabeth	Prise de Parole en Public - Niveau 2 500€ - IEPP
CHEYNIER Elizabeth	Finances locales, la nouvelle donne découlant du désengagement de l'état : en mesurant les enjeux et stratégie de communication territoriale 550€ - ANDL
ATTIA Bahija	Prise de parole en public niveau 1 500€ - IEPP
TOUBA Bouchra	Elu minoritaire, élu à part entière 345€ - Condorcet Formation
MARECHAL Denis	Jour 1 : Communication écrite et orale : rédiger un discours et le prononcer Jour 2 : Le débat contradictoire 1000€ - IEPP
CARTON Alice	Jour 1 : Communication écrite et orale : rédiger un discours et le prononcer Jour 2 : Le débat contradictoire 1000€ - IEPP
DE PAMPELONNE Florence	Conférence : les villes à l'heure post carbone 70€ - AMF
LE NAOUR Loïc	les défis et enjeux écologistes : une stratégie nationale et locale de développement durable 1100€ - Fédération des élus écologistes
LUCCHINI Francine	Optimiser sa communication en politique 690€ - Femmes et pouvoirs
LANLO Virginie	Métropole et SRCI + Loi Notre + Mediatraining 375€ - IFDI

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public (1) à la Mairie de Meudon (service financier). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<i>Délégation de service public (3)</i>				
Contrat d'affermage du 27/06/2010	Patinoire de Meudon	Carilis	Société anonyme	119 551,41
Contrat d'affermage du 15/06/2015	Piscine de Meudon	Vert Marine	Société par actions simplifiée	2 365 332,70
<i>Détention d'une part du capital</i>				
Délibération du 28/09/2010	Sté publique locale d'aménagt. Seine Ouest Aménagt.	SPLA Seine Ouest Aménagement	Société publique locale d'aménagt.	4 400,00
Délibération du 30/06/2003	Sté d'économie mixte de l'Arc de Seine	SEMADS	Société d'économie mixte	300 900,00
<i>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</i>				
Garantie d'un emprunt	OPHLM Seine Ouest Habitat		Etablissement public local	9 227 716,82
Garantie d'un emprunt	OPDHLM (Départemental)		Etablissement public local	3 391 057,61
Garantie d'un emprunt	SOFILOGIS		SA d'HLM	434 146,75
Garantie d'un emprunt	IMMOB. DU MOULIN VERT		SA d'HLM	385 125,86
Garantie d'un emprunt	STE NALE IMMOBILIERE		SA d'HLM	1 622 004,46
Garantie d'un emprunt	AEN LA SOURCE		Association	102 590,67
Garantie d'un emprunt	ADOMA		SA d'HLM	691 657,13
Garantie d'un emprunt	EFIDIS		SA d'HLM	18 424 249,65
Garantie d'un emprunt	IMMOBILIERE 3F		SA d'HLM	5 505 223,89
Garantie d'un emprunt	APEI de Meudon		Association	368 001,81
Garantie d'un emprunt	LOGIREP		SA d'HLM	895 131,16
<i>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</i>				
Délibération du 03/02/2015	Asso. Slovensko		Association	1 350,00
Délibération du 03/02/2015	Meudon Ville d'Europe		Association	9 500,00
Délibération du 03/02/2015	Asso. Culturelle du Plateau		Association	9 000,00
Délibération du 03/02/2015	Meudon 7e Art		Association	53 000,00
Délibération du 03/02/2015	Meudon Dance Twirl		Association	5 000,00
Délibération du 03/02/2015	Office Municipal des Sports et Loisirs de Meudon		Association	45 000,00
Délibération du 03/02/2015	Association Sportive Meudonnaise		Association	600 000,00
Délibération du 03/02/2015	Maison Pour Tous		Association	111 000,00
Délibération du 03/02/2015	Babeth Espoir Greffe Moëlle		Association	3 000,00
Délibération du 03/02/2015	Comité Meudonnais des Seniors		Association	176 026,58
Délibération du 03/02/2015	Forest Hill Développement et Vert Marine- Piscine		Société par Actions Simplifiée	593 000,00
Délibération du 03/02/2015	Carilis - Patinoire		Société Anonyme	243 010,00
Délibération du 03/02/2015	C.C.A.S.		Etablissement public local	1 640 000,00
<i>Autres</i>				

(1) Hôtel de ville pour les communes

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D' INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3
LISTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)	20/12/1922	sans fiscalité	12 714.00
Syndicat Intercommunal du Cimetière de l'Orme aux Moineaux des Ulis (SICOMU)	27/06/1977	sans fiscalité	
Syndicat Intercommunal pour le gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)	29/09/1993	sans fiscalité	
Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO)	02/06/2009	Taxe Professionnelle Unique	
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle ou sans fiscalité

C3.2 - LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	action sociale et médico-sociale	1986	86/48 du 24/07/1986	SPA	non

C3.3 - LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie directe	Régie publicitaire	1997	10/97 du 27/01/1997	SPA	oui
Régie directe	Centre d' Art et de Culture	2000	36/2000 du 22/03/2000	SPA	oui
Régie directe	Hôtel d'activités artisanales du Potager du Dauphin	2006	124/2006 du 07/12/2006	SPA	oui
Régie directe	Activités commerciales du site Rodin-Arnaudet	2009	68/2009 du 20/05/2009	SPA	oui
Régie directe	Exploitation des marchés publics d'approvisionnement	2013	du 11/12/2013	SPA	oui

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	34 946 268.83	18 524 630.32	12 183 440.54	4 238 197.97
RECETTES	34 946 268.83	19 456 150.19	3 643 210.37	11 846 908.27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	65 496 611.80	56 993 758.32		8 502 853.48
RECETTES	65 496 611.80	61 319 867.22		4 176 744.58

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 03 : REGIE BUDGET PUBLICITE N° SIRET : 21920048200459

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	81 253.18	60 347.53		20 905.65
RECETTES	81 253.18	60 347.53		20 905.65

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 04 : CENTRE D'ART ET DE CULTURE N° SIRET : 21920048200467

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	599 686.00	293 926.02	243 023.34	62 736.64
RECETTES	599 686.00	287 128.46		312 557.54
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 096 667.00	1 934 014.13		162 652.87
RECETTES	2 096 667.00	1 934 014.13		162 652.87

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 05 : H.ACT.ARTISAN.POTAGER DAUPHIN N° SIRET : 21920048200475

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	193 096.15	127 232.80	44 779.28	21 084.07
RECETTES	193 096.15	127 342.00		65 754.15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	206 236.01	154 004.73		52 231.28
RECETTES	206 236.01	164 016.93		42 219.08

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 06 : RODIN-ARNAUDET N° SIRET : 21920048200509

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	54 000.00	21 219.40	23 571.30	9 209.30
RECETTES	54 000.00	29 458.43		24 541.57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	262 918.16	230 288.26		32 629.90
RECETTES	262 918.16	197 841.16		65 077.00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 07 : EXPLOIT MARCHES PUBL APPRO N° SIRET : 21920048200517

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	294 920.00	272 922.74		21 997.26
RECETTES	294 920.00	328 493.52		-33 573.52

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.5
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	35 793 050.98	18 967 008.54	12 494 814.46	4 331 227.98
RECETTES	35 793 050.98	19 900 079.08	3 643 210.37	12 249 761.53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	68 438 606.15	59 645 335.71		8 793 270.44
RECETTES	68 438 606.15	64 004 580.49		4 434 025.66
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	104 231 657.13	78 612 344.25	12 494 814.46	13 124 498.42
TOTAL GENERAL DES RECETTES	104 231 657.13	83 904 659.57	3 643 210.37	16 683 787.19

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES						IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						D1
ARRETE ET SIGNATURES						D2
D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES						
Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / (N-1)	Taux appliqués par décision du Conseil Municipal	Variation de taux / (N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit / (N-1)
Taxe d'habitation	107 174 321	1.84%	14.03%	0.00%	15 036 557	1.84%
TFPB	106 751 488	1.47%	11.49%	0.00%	12 265 746	1.47%
TFPNB	150 897	-1.36%	14.21%	0.00%	21 442	-1.36%
TOTAL	214 076 706	1.65%			27 323 745	1.67%

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE REGIE PUBLICITAIRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MEUDON (2) :

Numéro SIRET : 21920048200459

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 03 REGIE PUBLICITAIRE (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					A1

Chap./Art. t. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	57 253.18	36 518.46			20 734.72
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	34 253.18	21 195.83			13 057.35
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	160.00				160.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	22 840.00	15 322.63			7 517.37
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000.00	20 000.00			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	20 000.00	20 000.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 000.00	3 829.07			170.93
6541	CREANCES ADMISSIONS EN NON VALEUR	4 000.00	3 829.07			170.93
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES (2)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		81 253.18	60 347.53			20 905.65

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		81 253.18	60 347.53			20 905.65
---	--	-----------	-----------	--	--	-----------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						
--	--	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. t. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	75 000.00	60 347.53			14 652.47
7088	AUTRES PRODUITS D ACTIVITES ANNEXES (ABONNEMENTS ET VENTES D OUVRAGES)	75 000.00	60 347.53			14 652.47
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	TOTAL DES RECETTES RÉELLES	75 000.00	60 347.53			14 652.47

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)(4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	75 000.00	60 347.53			14 652.47
---	-----------	-----------	--	--	-----------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	6 253.18				
---	----------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE CENTRE D'ART ET DE CULTURE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MEUDON (2) :

Numéro SIRET : 21920048200467

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 04 CENTRE D'ART ET DE CULTURE (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libelle du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES						A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	968 047.00	888 479.14			79 567.86
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	477 610.00	449 010.04			28 599.96
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 662.00	1 661.43			0.57
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	52 058.00	40 002.75			12 055.25
60622	CARBURANTS	1 461.00	1 152.02			308.98
60623	ALIMENTATION	2 557.00	2 471.52			85.48
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	10 783.00	10 166.09			616.91
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	16 622.00	8 642.71			7 979.29
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	117 543.00	117 304.79			238.21
6135	LOCATIONS MOBILIERES	16 115.00	15 458.51			656.49
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	18 940.00	12 040.86			6 899.14
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	120.00				120.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	16 255.00	14 766.09			1 488.91
6156	MAINTENANCE	10 776.00	10 557.37			218.63
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 200.00	1 171.31			28.69
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	2 000.00	1 557.50			442.50
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	800.00	783.34			16.66
6228	RENUMERATIONS INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES DIVERS	4 940.00	3 821.95			1 118.05
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	29 141.00	29 140.02			0.98
6237	PUBLICATIONS	23 570.00	20 861.21			2 708.79
6238	PUBLICITE PUBLIC RELATIONS PUBLIQUES DIVERS	17 430.00	17 325.00			105.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	6 000.00	3 867.48			2 132.52
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	2 812.00	2 223.49			588.51
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	615.00	614.23			0.77
6256	MISSIONS	203.00	202.40			0.60
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	216.00	109.50			106.50
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 300.00				1 300.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 068.00	663.85			404.15
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 750.00	1 435.00			315.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	50 245.00	50 211.96			33.04
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	14 446.00	13 847.00			599.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 710.00	8 236.31			473.69
6353	IMPOTS INDIRECTS	22 000.00	17 772.31			4 227.69
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	37 099.00	31 401.10			5 697.90
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	755 620.00	680 366.90			75 253.10
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	9 840.00	9 694.00			146.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	1 830.00	1 759.00			71.00
6333	PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	3 396.00	3 164.70			231.30
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	5 900.00	5 593.46			306.54
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	170 033.00	170 032.84			0.16
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	7 370.00	7 350.93			19.07
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	39 507.00	36 431.07			3 075.93
64131	REMUNERATION	259 510.00	244 400.08			15 109.92
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	125 770.00	113 368.80			12 401.20
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	67 765.00	64 812.89			2 952.11
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	16 958.00	16 958.00			
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	1 050.00	981.44			68.56
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	8 091.00				8 091.00
64731	ALLOCATIONS CHOMAGE VERSEES DIRECTEMENT	31 750.00	1 981.44			29 768.56
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	4 000.00	2 514.05			1 485.95
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 800.00	800.00			1 000.00
6488	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 050.00	524.20			525.80
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES	85 000.00	59 503.46	18 536.17		6 960.37
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	85 000.00	81 055.22			3 944.78
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-21 551.76	18 536.17		3 015.59
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500.00				500.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	500.00				500.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES (2)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 809 167.00	1 628 349.50	18 536.17		162 281.33

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					A1

			Crédits employés (ou restant à employer)			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	287 500.00	287 128.46			371.54
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	287 500.00	287 128.46			371.54
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		287 500.00	287 128.46			371.54

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 096 667.00	1 915 477.96	18 536.17		162 652.87
---	--------------	--------------	-----------	--	------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					
--	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Ar t. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000.00	242.28			4 757.72
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	5 000.00	242.28			4 757.72
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	295 000.00	306 615.08			-11 615.08
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	295 000.00	306 615.08			-11 615.08
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	19 230.00	37 195.46			-17 965.46
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	17 730.00	31 250.00			-13 520.00
7478	PARTICIPATIONS - AUTRES ORGANISMES	1 500.00	5 945.46			-4 445.46
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 756 937.00	1 570 576.35			186 360.65
752	REVENUS DES IMMEUBLES	13 000.00	5 410.07			7 589.93
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 743 937.00	1 565 166.28			178 770.72
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	2 353.11			-1 853.11
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS		2 200.00			-2 200.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	500.00	153.04			346.96
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		0.07			-0.07
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 076 667.00	1 916 982.28			159 684.72

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)(4)	20 000.00	17 031.85			2 968.15
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	20 000.00	17 031.85			2 968.15
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000.00	17 031.85			2 968.15

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 096 667.00	1 934 014.13			162 652.87
--	---------------------	---------------------	--	--	-------------------

Pour information					
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 400.00	3 300.00	10 066.67	3 033.33
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	16 400.00	3 300.00	10 066.67	3 033.33
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 300.00	21 743.65	80 360.00	6 196.35
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	35 285.00	839.00	28 250.00	6 196.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	73 015.00	20 904.65	52 110.00	0.35
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	214 986.00	18 058.82	152 596.67	44 330.51
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	214 986.00	18 058.82	152 596.67	44 330.51
	Total des dépenses d'équipement	339 686.00	43 102.47	243 023.34	53 560.19
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	240 000.00	233 791.70		6 208.30
1641	EMPRUNTS EN EUROS	240 000.00	233 791.70		6 208.30
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES (2)				
	Total des dépenses financières	240 000.00	233 791.70		6 208.30
	[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	579 686.00	276 894.17	243 023.34	59 768.49

040	OPERATION D' ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)	20 000.00	17 031.85		2 968.15
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (4)</i>				
	Charges transférées	20 000.00	17 031.85		2 968.15
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	3 000.00	2 990.00		10.00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	3 300.00	3 250.00		50.00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	13 700.00	10 791.85		2 908.15
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	20 000.00	17 031.85		2 968.15

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	599 686.00	293 926.02	243 023.34	62 736.64
--	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

Pour information				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS (2)				
	Total des recettes financières				
	[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)				
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	287 500.00	287 128.46		371.54
28051	AMORT.IMMOB.INCORP.CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	4 980.00	4 972.41		7.59
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	17 570.00	17 567.79		2.21
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	108 970.00	108 969.13		0.87
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	108 970.00	108 690.80		279.20
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 470.00	1 393.62		76.38
28183	AMORTISSEMENT IMMOB.CORP.MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 140.00	3 138.00		2.00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	42 400.00	42 396.71		3.29
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	287 500.00	287 128.46		371.54
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	287 500.00	287 128.46		371.54

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	287 500.00	287 128.46		371.54
--	------------	------------	--	--------

Pour information R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	312 186.00			
---	------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0.00		1 499 060.87					233 791.70	81 125.66	0.00
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		1 499 060.87					233 791.70	81 125.66	0.00
5013 / MPR016121210468301	N	0.00		1 389 477.00	5.00	F		5.22	225 978.67	81 055.22	0.00
5037 / 16175002003	N	0.00		109 583.87	10.99	V	TA312M	0.06	7 813.03	70.44	0.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00					0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL		0.00		1 499 060.87					233 791.70	81 125.66	0.00
											18 536.17

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt. (exemple : A-1 ; C-3).
- (12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point).
- (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	7.31 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	109 583.87 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	92.69 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	1 389 477.00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	4 février 2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<u>CATEGORIES DE BIENS AMORTIS</u>	
	a) <u>Immobilisations incorporelles</u>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) <u>Immobilisations corporelles</u>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		260 000,00	250 823,55
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		240 000,00	233 791,70
1641	EMPRUNTS EN EUROS	240 000,00	233 791,70
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000,00	17 031,85
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	3 000,00	2 990,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	3 300,00	3 250,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	13 700,00	10 791,85
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	250 823,55			250 823,55

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		287 500,00	287 128,46
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		287 500,00	287 128,46
28051	AMORT. IMMOB. INCORP. CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES BREVETS	4 980,00	4 972,41
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	17 570,00	17 567,79
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATIMENTS PUBLICS	108 970,00	108 969,13
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOB. CORP. INST. GENERALES, AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	108 970,00	108 690,80
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOB CORP. AUTRES INSTAL TECH MATERIEL OUTILLAGE INDUSTRIELS	1 470,00	1 393,62
28183	AMORTISSEMENT IMMOB. CORP. MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 140,00	3 138,00
28188	AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	42 400,00	42 396,71
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	287 128,46		312 186,00		599 314,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	250 823,55
Ressources propres disponibles IV	599 314,46
Solde V=IV-II (3)	+348 490,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET 04	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS
ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX					
Acquisition	PT0001	15137	Logiciel migration billetterie	3 300.00	0.00
Acquisition	PTU2188	15157	Système contrôle vidéo	950.53	0.00
Acquisition	PT0002	15159	1 Lot de 2 rideaux frisé	3 390.59	0.00
Acquisition	PT0003	15187	Ordinateur studio musique doisneau	839.00	0.00
Acquisition	PT0004	15188	Projecteur	930.00	0.00
Acquisition	PT0005	15287	Matériel sono	8 619.91	0.00
Acquisition	PTU2188	15289	Contrôle vidéo	289.00	0.00
Acquisition	PT0006	15339	Console éclairage pupitre	4 985.10	0.00
TOTAL ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX				23 304.13	0.00
ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT					
TOTAL ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT				0.00	0.00
MISE À DISPOSITION					
TOTAL MISE À DISPOSITION				0.00	0.00
AFFECTATION					
TOTAL AFFECTATION				0.00	0.00
MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE					
TOTAL MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE				0.00	0.00
DIVERS					
	PT0010	15286	Matériel divers son	1 739.52	0.00
	P3420BAT15	15558	Travaux Cac 2015	18 058.82	0.00
TOTAL DIVERS				19 798.34	0.00
TOTAL GÉNÉRAL				43 102.47	0.00

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES DU POTAGER DU DAUPHIN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MEUDON (2) :

Numéro SIRET : 21920048200475

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 05 HOTEL D'ACTIVITES ARTISANALES AU POTAGER DU DAUPHIN (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerne : budget principal ou libelle du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					A1

Chap./Art. t. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	41 500.00	26 664.54			14 835.46
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	700.00	644.77			55.23
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	16 183.00	11 043.30			5 139.70
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	412.00				412.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	500.00				500.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	1 202.00	684.69			517.31
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	9 600.00	4 314.09			5 285.91
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	1 176.00	415.33			760.67
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5.00	0.22			4.78
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	7 022.00	4 875.14			2 146.86
63512	TAXES FONCIERES	4 700.00	4 687.00			13.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES	1 000.00	-2.78	0.97		1 001.81
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 000.00				1 000.00
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-2.78	0.97		1.81
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 000.00				6 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	6 000.00				6 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES (2)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		48 500.00	26 661.76	0.97		21 837.27

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	29 736.01				29 736.01
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	128 000.00	127 342.00			658.00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	128 000.00	127 342.00			658.00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		157 736.01	127 342.00			30 394.01

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		206 236.01	154 003.76	0.97		52 231.28
---	--	------------	------------	------	--	-----------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						
--	--	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES					A2

Chap./Art. t. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 900.00	9 735.82			2 164.18
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	11 900.00	9 735.82			2 164.18
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 000.00	41 382.84			617.16
752	REVENUS DES IMMEUBLES	42 000.00	41 382.84			617.16
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 000.00				6 000.00
773	MANDATS ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) OU ATTEINTS PAR LA DECHEANCE QUADRIEN	6 000.00				6 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		59 900.00	51 118.66			8 781.34

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)(4)	113 500.00	112 898.27			601.73
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	113 500.00	112 898.27			601.73
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		113 500.00	112 898.27			601.73

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		173 400.00	164 016.93			9 383.07
---	--	------------	------------	--	--	----------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		32 836.01				
---	--	-----------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				B1

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000.00			10 000.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	10 000.00			10 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	54 596.15	546.84	44 779.28	9 270.03
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	54 596.15	546.84	44 779.28	9 270.03
	Total des dépenses d'équipement	64 596.15	546.84	44 779.28	19 270.03
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 000.00	13 787.69		1 212.31
1641	EMPRUNTS EN EUROS	15 000.00	13 787.69		1 212.31
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES (2)				
	Total des dépenses financières	15 000.00	13 787.69		1 212.31
	[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	79 596.15	14 334.53	44 779.28	20 482.34

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)	113 500.00	112 898.27		601.73
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)				
	Charges transférées	113 500.00	112 898.27		601.73
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 750.00	30 489.80		260.20
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 750.00	30 489.80		260.20
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	52 000.00	51 918.67		81.33
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	113 500.00	112 898.27		601.73

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	193 096.15	127 232.80	44 779.28	21 084.07
--	------------	------------	-----------	-----------

Pour information				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS (2)				
	Total des recettes financières				
	[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	29 736.01			29 736.01
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	128 000.00	127 342.00		658.00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	128 000.00	127 342.00		658.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	157 736.01	127 342.00		30 394.01
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	157 736.01	127 342.00		30 394.01

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	157 736.01	127 342.00		30 394.01
---	-------------------	-------------------	--	------------------

Pour information R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	35 360.14			
---	------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0.00									
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					300 000.00									
1641 Emprunts en euros (Total)					300 000.00									
5042 / 16175/002/001	SITE GENERALE		28/12/2006	28/12/2007	300 000.00	V	TAG12M	4.05	0.96	EUR	A	P	N	
1643 Emprunts en devises (Total)					0.00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0.00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0.00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0.00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0.00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0.00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0.00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0.00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0.00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0.00									
1681 Autres emprunts (Total)					0.00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0.00									
1687 Autres dettes (Total)					0.00									
TOTAL GENERAL					300 000.00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour in fine ; X pour autres, à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine ; Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES		

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)
Emprunts et Dettes au 31/12/2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		193 383,31					13 787,69	124,30	0,00	0,97
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		193 383,31					13 787,69	124,30	0,00	0,97
5042 / 16175002001	N	0,00		193 383,31	10,99	V	TAG12M	0,06	13 787,69	124,30	0,00	0,97
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		193 383,31					13 787,69	124,30	0,00	0,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures / Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produit	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	193 383.31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	4 février 2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<u>CATEGORIES DE BIENS AMORTIS</u>	
	a) <u>Immobilisations incorporelles</u>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	b) <u>Immobilisations corporelles</u>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		128 500,00	126 685,96
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		15 000,00	13 787,69
1641	EMPRUNTS EN EUROS	15 000,00	13 787,69
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		113 500,00	112 898,27
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	30 750,00	30 489,80
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	30 750,00	30 489,80
139151	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GFP DE RATTACHEMENT	52 000,00	51 918,67
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	126 685,96			126 685,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		157 736,01	127 342,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		157 736,01	127 342,00
281318	AMORTISSEMENT AUTRES BATS PUBLICS	128 000,00	127 342,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	29 736,01	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	127 342,00		35 360,14		162 702,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	126 685,96
Ressources propres disponibles IV	162 702,14
Solde V=IV-II (3)	+36 016,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - POTAGER 05	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (COÛT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX						
			TOTAL ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX	0.00	0.00	
ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT						
			TOTAL ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT	0.00	0.00	
MISE À DISPOSITION						
			TOTAL MISE À DISPOSITION	0.00	0.00	
AFFECTATION						
			TOTAL AFFECTATION	0.00	0.00	
MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE						
			TOTAL MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE	0.00	0.00	
DIVERS						
	P3701BAT15	15555	Travaux chauffage Potager du Dauphin	546.84	0.00	0
			TOTAL DIVERS	546.84	0.00	
			TOTAL GÉNÉRAL	546.84	0.00	

(Budget = 05)

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DELA COMMUNE DE MEUDON (2) :

Numéro SIRET : 21920048200509

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 06 ACTIVITES COMMERCIALES DU SITE RODIN-ARNAUDET (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerne : budget principal ou libelle du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES					A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	117 918.16	100 288.26			17 629.90
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	5 100.00	3 978.77			1 121.23
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	20 818.16	18 247.51			2 570.65
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	6 000.00	5 620.86			379.14
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	18 830.00	17 963.16			866.84
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 000.00	237.85			762.15
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	1 900.00	1 720.32			179.68
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	5 000.00	488.28			4 511.72
6226	HONORAIRES	4 000.00				4 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	24 700.00	23 254.51			1 445.49
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	570.00				570.00
63512	TAXES FONCIERES	30 000.00	28 777.00			1 223.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 000.00				5 000.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	5 000.00				5 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	130 000.00	130 000.00			
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	130 000.00	130 000.00			
022	DEPENSES IMPREVUES (2)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		252 918.16	230 288.26			22 629.90

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	10 000.00				10 000.00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000.00				10 000.00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		262 918.16	230 288.26			32 629.90
---	--	------------	------------	--	--	-----------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						
--	--	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. t. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	206 000.00	197 841.16			8 158.84
752	REVENUS DES IMMEUBLES	6 000.00	7 609.24			-1 609.24
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	200 000.00	190 231.92			9 768.08
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	TOTAL DES RECETTES REELLES	206 000.00	197 841.16			8 158.84

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)(4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (5)					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	206 000.00	197 841.16			8 158.84
--	-------------------	-------------------	--	--	-----------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	56 918.16				
---	------------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	51 000.00	21 219.40	23 571.30	6 209.30
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	14 700.00	12 839.40		1 860.60
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	36 300.00	8 380.00	23 571.30	4 348.70
	Total des dépenses d'équipement	51 000.00	21 219.40	23 571.30	6 209.30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00			3 000.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	3 000.00			3 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES (2)				
	Total des dépenses financières	3 000.00			3 000.00
	[...]				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	54 000.00	21 219.40	23 571.30	9 209.30

040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)				
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)				
	Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	54 000.00	21 219.40	23 571.30	9 209.30
--	-----------	-----------	-----------	----------

Pour information				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap. /Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641	EMPRUNTS EN EUROS				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	29 458.43	29 458.43		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	29 458.43	29 458.43		
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE				
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS	3 000.00			3 000.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS (2)				
	Total des recettes financières	32 458.43	29 458.43		3 000.00
	[...]				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	32 458.43	29 458.43		3 000.00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	10 000.00			10 000.00
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)				
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	10 000.00			10 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (5)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	10 000.00			10 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	42 458.43	29 458.43		13 000.00
--	-----------	-----------	--	-----------

Pour information R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	11 541.57			
---	-----------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Choix du conseil municipal	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 € TTC	4 février 2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégorie des biens amortis	Durée
Linéaire	Lot de biens identiques dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC	1 an
	Premier équipement ou renouvellement complet présentant une unité fonctionnelle dont la valeur totale dépasse 1 000 € TTC (même si la valeur unitaire est inférieure à 1 000 € TTC)	5 ans
	<u>CATEGORIES DE BIENS AMORTIS</u>	
	<u>a) Immobilisations incorporelles</u>	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	1 an
	Frais d'études	5 ans
	Subventions d'équipement versées	5 ans
	Logiciels et progiciels bureautiques	3 ans
	<u>b) Immobilisations corporelles</u>	
	Véhicules neufs	8 ans
	Véhicules d'occasion	6 ans
	Grosses réparations	2 ans
	Cyclomoteurs	4 ans
	Mobilier	10 ans
	Matériel de reproduction	4 ans
	Matériel informatique	3 ans
	Matériels	6 ans
	Coffre fort	30 ans
	Jardinières, mobilier urbain, panneaux d'information	10 ans
	Equipements cuisines et électroménager	5 ans
	Fonds documentaire (premier équipement)	3 ans
	Agencements et aménagement de terrains	30 ans
	Réseaux d'adductions d'eau	50 ans

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 000,00	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		10 000,00	
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles			11 541,57	29 458,43	41 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	
Ressources propres disponibles IV	41 000,00
Solde V=IV-II (3)	+41 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - BUDGET RODIN 06	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTRÉES	A10,1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10,2

A10.1 - ETAT DES ENTREES DES BIENS DANS LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE

MODALITÉS D'ACQUISITION	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DÉSIGNATION DU BIEN	VALEUR D'ACQUISITION (CÔT HISTORIQUE)	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DURÉE DE L'AMORTISSEMENT
ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX						
			TOTAL ACQUISITIONS À TITRE ONÉREUX	0.00	0.00	
ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT						
			TOTAL ACQUISITIONS À TITRE GRATUIT	0.00	0.00	
MISE À DISPOSITION						
			TOTAL MISE À DISPOSITION	0.00	0.00	
AFFECTATION						
			TOTAL AFFECTATION	0.00	0.00	
MISES EN CONCESSION OU AFFERMAGE						
			TOTAL MISES EN CONCESSION OU	0.00	0.00	
AFFERMAGE						
DIVERS						
	P0750BAT15	15556	Travaux releve topographique	8 380.00	0.00	0
	P0750NBT15	15557	Travaux mise en sécurité du site	12 839.40	0.00	0
			TOTAL DIVERS	21 219.40	0.00	
			TOTAL GÉNÉRAL	21 219.40	0.00	

(Budget = 06)

REPUBLIQUE FRANCAISE

BUDGET ANNEXE EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS D'APPROVISIONNEMENT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE MEUDON (2) :

Numéro SIRET : 21920048200517

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE MEUDON

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 07 EXPLOITATION MARCHES PUBLICS D' APPROVISIONNEMENT (3)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc.).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	199 565.00	186 512.15			13 052.85
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	14 930.00	12 314.37			2 615.63
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	14 000.00	13 754.22			245.78
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 050.00				1 050.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	300.00				300.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 000.00				2 000.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	76 665.00	76 055.94			609.06
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	1 061.00	948.30			112.70
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	200.00	186.67			13.33
6226	HONORAIRES	829.00	550.00			279.00
6228	DIVERS	23 000.00	17 580.30			5 419.70
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	550.00	505.35			44.65
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 380.00	1 150.00			230.00
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	39 000.00	39 000.00			
63512	TAXES FONCIERES	24 600.00	24 467.00			133.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	95 355.00	86 410.59			8 944.41
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	31 955.00	31 955.00			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	729.00	729.00			
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	200.00	135.00			65.00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	457.00	456.32			0.68
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	32 908.00	28 368.74			4 539.26
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	1 883.00	1 882.57			0.43
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	13 200.00	9 059.84			4 140.16
64131	REMUNERATION	689.00	688.36			0.64
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	4 592.00	4 592.00			
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	8 242.00	8 241.92			0.08
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	400.00	251.40			148.60
6488	AUTRES CHARGES	100.00	50.44			49.56
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
022	DEPENSES IMPREVUES (2)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		294 920.00	272 922.74			21 997.26

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	294 920.00	272 922.74			21 997.26
---	------------	------------	--	--	-----------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					
--	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	104 920.00	123 012.45			-18 092.45
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	44 000.00	57 874.47			-13 874.47
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	42 000.00	54 484.69			-12 484.69
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	18 920.00	10 653.29			8 266.71
73	IMPOTS ET TAXES	190 000.00	205 481.04			-15 481.04
7336	DROITS DE PLACE	190 000.00	205 481.04			-15 481.04
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.03			-0.03
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		0.03			-0.03
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		294 920.00	328 493.52			-33 573.52

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)(4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	294 920.00	328 493.52			-33 573.52
--	-------------------	-------------------	--	--	-------------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					
---	--	--	--	--	--

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (3) Dont 776.
- (4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

